

Pôle attractivité et urbanisme durable  
Direction environnement et transition énergétique  
Rapporteur : Bertrand LEFRANC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2024\_062A**  
**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**11 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023**

L'article L.2311-1-1 du code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants ».

L'article D.2311-15 de ce même code indique que « Le rapport prévu à l'article L.2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la collectivité sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire ».

Le rapport est construit en s'inspirant des trames proposées par la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

Le rapport est une présentation de la situation en matière de développement durable de Cherbourg-en-Cotentin issue de la compilation des évaluations, documents et bilans des plans et programmes en matière de développement durable de la collectivité pour l'année précédente, soit l'année 2023.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après avoir été présenté, le conseil municipal a pris connaissance du rapport.

Heure de vote : <b>18h18</b>		Nombre de votants : <b>55</b>	
<u>Pour</u> : <b>55</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstention</u> : <b>0</b>	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 10 avril 2024**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 52

Date de la convocation et de son affichage : 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le dix avril** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 28 mars 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire VARENNE Valérie à son départ 21h45) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 20h30) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire DUVAL Karine jusqu'à son arrivée 21h11) - FRANÇOISE Bruno (arrivée 17h57) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h26) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h37) - ISOIRD Valérie (mandataire MARTIN Patrice jusqu'à son arrivée 19h08) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 19h48) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 17h29) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 18h20) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée 18h15) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BRANTONNE Pascal a donné procuration à VIVIER Nicolas

MARGUERITTE Camille a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE



# RAPPORT

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

# DÉVELOPPEMENT

# DURABLE

Année 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

# TABLE DES MATIERES

## **L’ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN SUR SON TERRITOIRE.....6**

<b>1</b> La lutte contre le changement climatique, la protection de l’atmosphère .....	7
<b>2</b> La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources .....	11
<b>3</b> La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations.....	17
<b>4</b> L’épanouissement de tous.....	40
<b>5</b> La transition vers une économie circulaire, le développement de modes de production et de consommation responsables.....	68
<b>6</b> L’organisation et la participation des acteurs aux actions publiques.....	69

## **L’ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN EN INTERNE .....74**

<b>1</b> L’organisation et la participation transversale de la gestion .....	75
<b>2</b> Les valeurs et les comportements dans la gestion des ressources humaines.....	78
<b>3</b> La gestion des finances publiques .....	90
<b>4</b> La gestion durable du patrimoine .....	92
<b>5</b> La commande publique responsable .....	96
<b>6</b> La certification, l’évaluation et l’amélioration continue .....	97

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

# PRÉAMBULE

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

L'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants. »

L'article D. 2311-15 de ce même code indique que : « Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes... ».

La circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (application du décret n°2011-687 du 17 juin 2011), précise le contenu du rapport : « Les collectivités territoriales ainsi que les EPCI de plus de 50.000 habitants pourront s'appuyer sur les divers rapports et bilans réglementaires ou volontaires qu'ils élaborent par ailleurs pour alimenter le rapport sur la situation en matière de développement durable ».

Le code de l'environnement précise à l'article L. 110-1 que l'objectif de développement durable, est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants :

- 1° La lutte contre le changement climatique (et protection de l'atmosphère) ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° La transition vers une économie circulaire.

La présentation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation peut s'organiser sur la base des cinq éléments de démarche du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » suivants :

- la participation des acteurs,
- l'organisation du pilotage,
- la transversalité de l'approche,
- le dispositif d'évaluation partagé,
- le tout, au service d'une stratégie d'amélioration continue.

Le rapport est une présentation de la situation en matière de développement durable de Cherbourg-en-Cotentin issue de la compilation des évaluations, documents et bilans des plans et programmes en matière de développement durable de la collectivité pour l'année précédente.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

# **L'ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN SUR SON TERRITOIRE**

# 1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

## 1) LA POLITIQUE ENERGIE CLIMAT

Cherbourg-en-Cotentin n'a pas la compétence « plan climat », celle-ci incombant à l'agglomération. Toutefois, elle poursuit certaines actions engagées qui participent à l'atteinte des objectifs du plan climat air énergie territorial de la communauté d'agglomération Le Cotentin. Les actions dont Cherbourg-en-Cotentin met en œuvre sont les suivantes :

Actions conservées des thématiques et actions en faveur du climat	
<p><b>Construction durable et réhabilitation des logements</b></p> <p>Prendre en compte des critères « air, énergie, climat » dans les opérations d'aménagement</p> <p>Sensibilisation des scolaires et du personnel enseignant dans le cadre d'opérations « air énergie climat »</p> <p>Diffuser aux particuliers les guides existants portant sur les conseils sur l'énergie et assurer la promotion de l'Espace Info Energie</p>	<p><b>Ecoactivités et réduction de l'impact carbone du territoire</b></p> <p>Recenser et communiquer sur les opérations existantes pour inciter les acteurs du territoire à s'engager dans un programme de réduction de leurs consommations d'énergie</p> <p>Réaliser un bilan carbone du patrimoine</p>
<p><b>Aménagement du territoire et mobilité durable</b></p> <p>Mettre en place des déplacements alternatifs à la voiture</p> <p>Promouvoir les filières locales et valoriser les circuits-courts</p> <p>Communiquer sur les transports</p>	<p><b>Production locale et renouvelable d'énergie</b></p> <p>Etudier le potentiel de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur le territoire</p> <p>Maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine</p>
<p><b>Adaptation du territoire face aux effets du changement climatique</b></p> <p>Participer à la volonté régionale de réduire la vulnérabilité physique du littoral aux aléas côtiers (érosion et submersion)</p>	

## 2) ETUDIER LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE MAITRISE DE L'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE

### La définition d'une stratégie de développement des énergies renouvelables

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dites loi APER, la commune a engagé une réflexion sur le déploiement des énergies renouvelables à la fois sur son patrimoine et sur son territoire de manière plus générale.

L'objectif est que la commune élabore sa stratégie de développement des énergies renouvelables et définisse des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

### Le quartier des Horizons – Etude d'opportunité sur la mise en place d'un réseau de chaleur

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier des Horizons, la commune et les différents maîtres d'ouvrage ont engagé une réflexion sur l'approvisionnement en énergie des bâtiments.

Une étude d'opportunité sera engagée.

### La modernisation de l'éclairage public

Un schéma directeur d'aménagement des lumières (SDAL) a été adopté en 2023.

Afin d'effectuer des économies énergétiques et financières, plusieurs mesures ont été prises concernant l'éclairage public :

- le schéma directeur d'aménagement des lumières prévoit d'allouer 4 millions d'euros à la modernisation de l'éclairage public pour ce mandat. L'objectif est de moderniser les équipements lumineux de la ville car aujourd'hui, sur les 16 500 points lumineux de la ville, seul 15 à 16% sont passés en LED. Cette somme s'ajoute aux 500 000 euros alloués annuellement au renouvellement du parc ;
- l'intensité lumineuse va également être baissée partout où cela est possible ;
- enfin, une carte d'extinction des lumières par quartiers et à des horaires précis a été débattue dans les ateliers citoyens de proximité jusqu'à la fin de l'année 2023.

La commune s'appuiera sur les propositions des habitants pour une solution la plus appropriée possible.

## **Le schéma directeur du réseau de chaleur**

Dédiée au chauffage des immeubles collectifs et des équipements publics, la chaufferie du quartier des Provinces – fonctionnant à 90 % au bois et 10 % au gaz -, dimensionnée pour approvisionner 5 000 logements, alimente actuellement l'équivalent de 4 000 logements en chauffage et eau chaude sanitaire. Les travaux d'extension du réseau de chaleur urbain jusqu'au quartier Divette en janvier, puis au secteur de l'hôpital en octobre, pour une mise en service prévisible au dernier trimestre 2024, présentent un intérêt capital. Pour le Centre hospitalier public du Cotentin (CHPC), cela permettra de résoudre sans investissement majeur le problème de vulnérabilité de sa chaufferie, située en zone inondable, risque identifié dans le plan de prévention des risques naturels (PPRN). Pour les bailleurs sociaux, voire toute entreprise ou copropriété qui souhaiterait se raccorder le long du réseau, l'intérêt est également important sur le plan économique et écologique.

Le raccordement des immeubles de Presqu'île Habitat à un réseau de chaleur entre dans leurs orientations stratégiques pour répondre aux enjeux environnementaux, leur permet de réduire leur dépendance aux énergies fossiles et leur permet également de stabiliser les coûts de chauffage rendus volatiles par les fluctuations du prix du gaz.

### **L'information sur les énergies renouvelables**

Les habitants qui le souhaitent peuvent obtenir les informations sur rendez-vous sur le cadastre géothermique et le cadastre solaire. Cette information vient en complément des informations délivrées par « Je renouv' en Cotentin », à l'aide des bases de données dont dispose la commune.

### **Mise en place d'une prime pour les habitants pour passer du fioul au gaz**

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin et GRDF ont signé une convention pour vous aider à passer du fioul au gaz. Les propriétaires de maisons individuelles chauffées autrement qu'au gaz peuvent bénéficier d'une prime de 400 € TTC pour tout raccordement au réseau. Une condition toutefois : que la distance entre le logement et le réseau n'excède pas 35 m. Les logements collectifs en copropriété peuvent également bénéficier d'une prime de 120 € HT par logement.

## **3) DES TRANSPORTS MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

### **Le vélo dans la Ville**

Partager les espaces et faire du vélo un mode de déplacement du quotidien : tels sont les objectifs de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. Un Schéma directeur cyclable co-construit avec les associations promouvant l'usage du vélo, des habitants cyclistes, des élus, des techniciens de la Ville et de l'Agglomération du Cotentin. Ce schéma directeur permettra à terme d'avoir 15 kilomètres de piste cyclables supplémentaires et de nombreuses places de vélos. La Ville priorise l'installation d'équipements vélos près des services publics (équipements administratifs, sportifs, culturels, sociaux, associatifs).

### **Stationnement - Réalisations à venir**

De nouveaux arceaux ont été installés en 2023 et un vaste déploiement sera fait dans la continuité en 2024.

## Cherbourg fête le vélo



Mai à vélo a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, de façon ludique, les nombreux avantages de la bicyclette.

Le samedi 13 mai 2023, Cherbourg-en-Cotentin a fait la fête du vélo grâce à de multiples partenaires, sous la forme d'un « village » avec plusieurs animations et stands, de 10h à 16h30 (rue des Tribunaux le matin aux abords du théâtre ; l'après-midi place de Gaulle).

Différents événements ont été organisés autour de la mobilité à cette occasion.

### Faciliter l'usage du vélo : Circulez à vélo grâce à Geovelo

L'application Geovelo permet à chaque utilisateur qui la télécharge de retrouver toutes les pistes et aménagements cyclables disponibles, les meilleurs itinéraires et balades touristiques. En janvier 2023, Cherbourg-en-Cotentin s'est associée à la startup Geovelo, créée en 2010 et spécialisée dans le calcul d'itinéraires et l'analyse de données vélo pour les collectivités.

### La Ville a signé un engagement avec la société Bird

Il est proposé à tous les agents (titulaires, stagiaires, non titulaire de droit public ou privé) un abonnement mensuel à 25 euros pour les trajets domicile/travail. Cet abonnement comprend 50 trajets de 30 minutes toute la semaine, week-end inclus sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. La Ville peut prendre en charge la moitié de l'abonnement si l'agent travaille à temps complet.

### Les bornes de recharges pour véhicules électriques

22 bornes de recharges pour véhicules électriques sont installées sur Cherbourg-en-Cotentin dans le cadre du programme engagé avec le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50), les communes de Saint-Lô et d'Avranches.

Le site internet commun <http://www.e-charge50.fr> indique la localisation des bornes sur la commune et sur le département, renseigne sur les modalités d'utilisation et d'abonnement du service, répond aux interrogations et réclamations des usagers.



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Cumulé
Nombre d'abonnés à Cherbourg-en-Cotentin en fin d'année			46		125	142	
Opérations de charge	291	1 502	2 425	4 111	8 629	9 808	26 766

Le schéma directeur pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (SDRIVE) a été approuvé. Il définit la stratégie de la commune pour les années à venir :

- intégrer, à court et moyen terme, une vingtaine de points de charge supplémentaires sur des parkings publics dans le cadre de travaux d'aménagements prévus ;
- amorcer une réflexion pour planifier la mise en place de points de charge lente dans des quartiers résidentiels denses.

Le SDRIVE permet à la Ville de se situer à l'échelle départementale et communale sur l'adéquation entre les besoins et les infrastructures existantes.

En septembre 2023, le groupement a mis en œuvre une augmentation pour incidence une augmentation du coût de la session de supérieure à la précédente tarification selon les cas. C progressivement à ajuster le coût du service à l'utilisateur et à diminuer la part communale.

## La gratuité du stationnement sur voirie pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables

Adoptée en 2017, cette gratuité a été reconduite en 2021 par le conseil municipal jusqu'au 30 juin 2023.

## 4) UN AIR DE QUALITE

Cherbourg-en-Cotentin finance et siège au conseil d'administration d'Atmo-Normandie, association qui a pour mission la surveillance et l'information de la qualité de l'air en Normandie, ainsi que l'accompagnement de ses adhérents dans la conduite de leurs politiques d'amélioration de la qualité de l'air. Les polluants surveillés sont :

- dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) dégagé essentiellement par la circulation automobile ;
- dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) dégagé principalement par les industries ;
- poussières (PM<sub>10</sub>) d'origine industrielle, automobile, agricole, naturelle, résidentielle ;
- ozone (O<sub>3</sub>) d'origine photochimique.



Les informations relatives à la qualité de l'air, dont l'indice de qualité de l'air, sont disponibles sur le site d'Atmo-Normandie : <http://www.atmonormandie.fr/>. Les données sont actualisées journalièrement.

Cherbourg-en-Cotentin dispose de deux stations de mesures :

- une station de surveillance en fond urbain, située dans le parking de l'Hôtel de ville ;
- une station située sur le Boulevard Pierre Mendès France installée en 2022 et inaugurée en 2023.

## La sensibilisation des agents et de la population aux enjeux de la qualité de l'air

La commune coopère actuellement avec ATMO Normandie pour sensibiliser ses agents et la population aux enjeux liés à la qualité de l'air.

ATMO Normandie vient de développer une formation intitulée « L'air à la loupe » qu'elle va dispenser dans les collectivités. Cherbourg-en-Cotentin engagera un programme pour diffuser cette formation en 2024.

Par ailleurs, ATMO Normandie développe une stratégie de sensibilisation de la population aux liés à la qualité de l'air, différents supports vont être mis à disposition des collectivités. Cherbourg-en-Cotentin étudie les manières de diffuser l'information auprès de sa population.

Ces actions sont déployées dans le cadre du plan de formation, sensibilisation, communication aux risques que la commune met en place dans le cadre de l'opération de résilience territoriale à laquelle elle participe et qui a été mise en place par l'ADEME.

## 2 LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

### 1) UNE POLITIQUE DE PRESERVATION DE LA DIVERSITE DES HABITATS ECOLOGIQUES, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

#### La trame verte et bleue sur le territoire

La trame verte comprend les espaces protégés et naturels importants pour la préservation de la biodiversité, les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles. La trame bleue comprend les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, tout ou partie des zones humides importants pour la préservation de la biodiversité. Le plan d'actions de la « Trame verte et bleue » est le suivant.

<p style="text-align: center;"><b>Axe 1 : Protection des continuités écologiques</b></p> <p>Réaliser une démarche favorisant le maintien du paysage bocager en collaboration avec la profession agricole Mettre à jour et réaliser un inventaire faune et flore avec des mesures de gestion sur le secteur "Giffard" en lien avec les projets en cours</p>
<p style="text-align: center;"><b>Axe 2 : Restauration des continuités écologiques</b></p> <p>Développer de la nature en ville Assurer une démarche concertée pour la plantation de parcelles en intégrant la biodiversité Engager une démarche concertée pour le renforcement du réseau de mobilités douces en intégrant la biodiversité de l'ancienne voie ferrée du Homet Améliorer la franchissabilité par la faune des ouvrages existants et création de passages à faune : effacement ou réduction des principaux points de conflit le long des corridors écologiques (crapauduc secteur Collignon) Mettre en place un programme d'actions pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes Mettre en place un plan de gestion différencié incluant un programme de communication à destination des habitants Elaborer des plans de gestion des réservoirs de biodiversité et maintenir l'efficacité des plans de gestion existants Créer des mares et de nouvelles zones humides Restaurer les continuités écologiques littorales entre le marais de Collignon avec le secteur Giffard</p>
<p style="text-align: center;"><b>Axe 3 : Communication</b></p> <p>Mettre en place des formations en interne sur la biodiversité Eduquer à la biodiversité Informier et faire participer la population à la sauvegarde de la biodiversité</p>
<p style="text-align: center;"><b>Axe 4 : Amélioration des connaissances</b></p> <p>Réaliser un Atlas de biodiversité communal et un inventaire des zones humides Gérer des connaissances Assurer la gouvernance et le suivi du programme d'actions trame verte et bleue</p>

La mise en œuvre du plan est relatée au travers des actions engagées par la Ville.

#### UN IMPORTANT PROGRAMME DE VEGETALISATION

Pour préserver la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin mène un programme conséquent de plantations d'arbres.

#### 1 arbre coupé, deux plantés

Des arbres peuvent être abattus lorsqu'ils présentent un danger sur l'espace public. Dans les 15 jours précédant l'abattage, un écriteau informe les riverains du motif de l'intervention. La Ville replante deux arbres pour un arbre supprimé, avec le principe du bon arbre au bon endroit pour lui assurer un bel avenir.

38 000 arbres sont comptabilisés sur l'espace public de Cherbourg-en-Cotentin. Toutes les nouvelles plantations sont cartographiées.

1 400 arbres et arbustes ont été plantés en 2023, en dehors des réaménagements du bus nouvelle génération.

## La végétalisation des abords du bus nouvelle génération

Dans le cadre des aménagements du BNG, 9 000 m<sup>2</sup> seront végétalisés aux abords de la nouvelle ligne avec notamment de nouveaux parterres créés autour du parvis de la gare. Le 19 avril, invités par Cap Cotentin, une dizaine d'enfants du centre de loisirs La Mosaïque ont participé à ces plantations. Âgés de 6 à 10 ans, les jeunes jardiniers ont planté 200 arbres et arbustes, accompagnés dans leur mission par les paysagistes de l'entreprise Vallois. 360 sujets seront plantés sur son tracé.

## Un plan de végétalisation des cimetières grâce au « Zéro phyto »



Le verdissement des cimetières gagne progressivement du terrain. Les anciens espaces se végétalisent grâce notamment à la plantation d'arbres dans les espaces libres ou repris à échéance des concessions. L'enherbement des allées consiste à engazonner pour ne plus désherber chimiquement ou manuellement. Les allées sont tondues pour conserver des cimetières soignés, les grandes pelouses sont laissées sous forme de prairies. Les nouveaux espaces sont quant à eux systématiquement pensés de façon paysagère avec une alternance de concessions et de végétal. Au-delà de renforcer le maillage vert urbain propice

à la biodiversité, cela répond à une demande de plus en plus forte des familles de reconexion avec la nature.

## Le parc de Bagatelle rénové

Le parc de Bagatelle a été aménagé il y a 20 ans. Son réaménagement s'imposait. Les travaux, lancés en septembre 2021, s'échelonnent sur plusieurs années. Un espace canin vient d'être créé. Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, des prairies ont été aménagées pour éviter les tontes systématiques.



© apirim

Les plantations de haies bocagères, l'installation de mobiliers sont programmées pour l'hiver prochain, le remplacement de la passerelle qui traverse la pièce d'eau ont été réalisés en 2023. Les travaux d'élagage ont été réalisés par les services de la Ville. 140 000 € ont été consacrés à la rénovation du parc.

## La rénovation du parc de la Roche Fauconnière

Le partenariat avec le conservatoire botanique national de Brest se poursuit. Une analyse très fine des collections présentes a été effectuée. Ainsi, il est établi la présence d'au moins 149 taxons rares en nature et 189 taxons rares en culture. Cette analyse a permis d'étayer la qualité des collections et guidera les futurs choix d'aménagement et de plantations.

Une nouvelle organisation se met progressivement en place avec la création de commissions sur les différentes thématiques du projet : la botanique (correspondant au conseil scientifique), le paysage, les travaux, la communication, l'animation et l'entretien. L'objectif est d'aboutir à davantage de transversalité et de concertation pour définir un plan guide pour les années à venir et tendre vers la labellisation en jardin botanique. Une étude technico-économique est également en cours afin de travailler la viabilité des différents scénarios.

## La distribution de plantes et de graines

Le 23 avril 2023, 8 000 plantes vivaces, arbustes et graines ont été distribués par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin à ses habitants. Cette année, le thème était les plantes de climat doux afin de mettre en valeur le climat particulier de la ville qui permet une identité végétale propre. Initiée il y a 30 ans, cette opération annuelle favorise le fleurissement durable et le développement des essences pollinisatrices dans la ville.

Des animations ont été proposées au cours de cette journée sur des thèmes variés comme des ateliers sur la biodiversité, avec une sensibilisation à la protection de la faune et de la flore, sur les plantes invasives, sur la gestion des résidus de jardin, avec des informations sur les composteurs, une démonstration d'élagage, des conseils sur l'affûtage des outils, la visite des serres de production...

La Ville a également distribué des sachets de graines. L'occasion de rappeler que l'entretien du trottoir et du pied de mur devant son domicile est à effectuer par l'habitant.

## Conférence du Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin (GECC) – 15 juin 2023

Port Chantereyne a organisé une conférence du GECC le 15 juin 2023 pour sensibiliser les acteurs de la mer à l'utilisation de l'application ObsEnMer et les encourager à signaler leurs observations.

## Connaissance de la Biodiversité Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)

En 2023, les initiatives du CBNB ont porté sur le suivi de la flore et de la végétation, ainsi que sur des propositions de gestion pour divers sites dont l'Echovallée, le Fort de Querqueville, la lande Saint-Maure, les dunes et zones humides de Collignon, les vallées humides, et le Parc de la Fauconnière avec ses environs.

Les actions entreprises comprennent :

1. La formation des agents aux techniques de gestion écologique des espaces prairiaux.
2. La prospection de 20 hectares de vallée humide.
3. Réalisation d'un inventaire et d'une carte simplifiée des grands milieux naturels de Collignon.
4. L'inventaire de la flore de la Roche Fauconnière.
5. La cartographie des habitats des landes et propositions d'actions de gestion.
6. La mise à jour des connaissances relatives à la flore et à la végétation du territoire.
7. La transmission des données sur les couches d'alerte concernant la flore menacée.
8. La transmission cartographique des relevés de flore.

## La prospection de sites d'hivernage favorables aux Chauves-souris

Les chauves-souris, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique en France. Cependant, ces mammifères volants sont confrontés à diverses menaces qui compromettent leur survie. La dégradation de leur habitat, la pollution lumineuse et les changements climatiques constituent autant de défis auxquels les populations de chauves-souris font face. En 15 ans les effectifs de chiroptères ont subi une baisse de l'ordre de 43 %.

Afin de mieux comprendre et protéger ces espèces vulnérables, la ville a entrepris, avec le groupe mammalogique normand, un inventaire minutieux des sites d'hivernage. Cette démarche vise à identifier les zones cruciales de repos hivernal des chauves-souris, tout en évaluant les menaces qui pèsent sur ces sites pour contribuer à la préservation des chiroptères.



Grand rhinolophe en hibernation dans un blockhaus de Cherbourg-en-Cotentin

## La gestion des prairies urbaines

La prairie permanente figure parmi les habitats les plus menacés en Normandie, les équipes de la Ville se consacrent depuis de nombreuses années à élaborer des stratégies de gestion de l'herbe qui soient à la fois plus économes en carbone et plus favorables à la biodiversité.

Cette démarche implique la transformation d'espaces de tonte en prairies, et pour atteindre cet objectif, la Ville est à la recherche de solutions novatrices, voire expérimentales. La quête de matériel ou d'entreprises capables de d'assister la Ville dans cette transition revêt une importance primordiale. Ainsi, les prairies nouvellement aménagées à Cherbourg-en-Cotentin sont gérées de manière diversifiée, tenant compte du contexte d'utilisation, ainsi que des caractéristiques techniques et écologiques spécifiques des parcelles.

En 2023, la Ville a acquis une machine supplémentaire capable de couper et ramasser l'herbe haute.

Une expérience d'éco-pâturage a été menée dans la réserve foncière du cimetière des Vignères à Querqueville pour concilier la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte carbone.

## 2) LA LUTTE CONTRE LES ESPECES ENVAHISSANTES

### La Faune : Les bons gestes à adopter

Afin de lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes, la Ville effectue une communication à l'attention de la population concernant les bons gestes.

Elle a par exemple effectué des communications sur les gestes à adopter pour limiter la prolifération des goélands et des frelons asiatiques.

## Les goélands



La Ville a communiqué les gestes à effectuer pour lutter contre la prolifération des goélands à la population dans le magazine de la Ville qu'elle distribue à tous les habitants tous les trimestres.

La Ville organise chaque année des campagnes de stérilisation des œufs de goélands argentés en suivant le protocole défini par l'État. Les habitants constatant la présence d'un nid sur leur toiture sont invités à le notifier à partir d'avril à la Ville.

## Les frelons asiatiques

De la même manière, la Ville a communiqué sur les bons gestes à adopter pour éviter la construction de nid de frelons asiatiques.

Le Département et la Ville prennent la charge financière de la destruction du nid.

## La Flore : plantes invasives, la lutte s'organise

La ville n'est pas épargnée par la prolifération de plantes invasives. La municipalité se mobilise pour les endiguer, mais la lutte, d'abord préventive, est aussi l'affaire de tous.

Herbe de la pampa, renouée du Japon... Ces espèces invasives gagnent du terrain au détriment des espèces locales. En étouffant les habitats naturels des amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères, elles menacent leur survie et sont responsables d'un appauvrissement de la biodiversité.

Depuis plusieurs années, la Ville lutte contre l'expansion de ces plantes introduites volontairement ou involontairement. Les agents municipaux ont été formés pour reconnaître les premières pousses et les enlever avant que leur installation ne devienne irréversible.

Des courriers sont adressés aux propriétaires notamment de grands espaces pour les accompagner dans cette lutte.

Les habitants sont également sensibilisés, notamment lors de la distribution annuelle de plantes et de graines organisée par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Diffusé dans les mairies, un livret intitulé « La biodiversité dans mon jardin » aborde également le sujet.



## Mesures contre une espèce en expansion

En 2021, le Conservatoire Botanique National de Brest avait attiré l'attention de la Ville sur deux espèces exotiques envahissantes végétales : le Baccharis en arbre et le Rosier rugueux. Ces deux végétaux, initialement utilisés à des fins d'ornementation, se sont révélés être des plantes envahissantes préjudiciables pour le littoral. À la fin de l'année 2023, des travaux de purge ont été entrepris dans les propriétés de la ville. En effet, une intervention rapide permet de limiter les moyens nécessaires pour contrôler l'espèce : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour sa gestion.



Equeurdreville *Baccharis halimifolia*, parfois appelée « Sénéçon en arbre » une espèce exotique envahissante des milieux littoraux

### 3) LA PROPRETE DES MILIEUX

#### Mégots : la chasse est ouverte

Dans la continuité de l'opération ici commence la mer initiée en 2021, la Ville lutte pour réduire le nombre de mégots jetés dans l'espace public et finissant dans les eaux pluviales ou dans la mer. Elle distribue des cendriers de poche aux fumeurs. La Ville a conçu en 2022 un nouveau plan d'actions, dans le cadre d'une convention avec l'éco-organisme Alcome.

D'ici 3 ans, elle veut réduire de 35 % le nombre de mégots jetés au sol dans la rue. La Ville a installé sur des devantures du centre-ville les premiers cendriers muraux proposés à des établissements choisis stratégiquement : restaurants, bars de nuit, certaines entreprises, lieux de transport...

Ces cendriers muraux peuvent aussi être fournis à tout commerçant qui le demande, à charge pour lui de le vider dans des contenants que le Ville, en vue du retraitement des mégots. Ces mégots sont collectés et recyclés par une entreprise locale issue de l'économie sociale et solidaire, Les petits composteurs.

Au total, 150 cendriers muraux seront déployés en ville chez les commerçants. La Ville a aussi déployé des cendriers à d'autres endroits clés, comme lors de manifestations publiques ou aux abords des bâtiments communaux. Deux agents municipaux sont en charge de porter les actions et de sensibiliser le public, notamment lors d'événements populaires.

Le but est de faire changer les comportements, le premier bilan sera établi en 2024.



#### Les actions du Port Chantereyne

Sensibilisation au tri lors de l'inauguration du nouveau point propre.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau point propre, la Ville a accompagné deux ambassadeurs du tri du Cotentin pour animer un stand sur le thème du tri. L'action s'est déroulée le 10 juin 2023 et les publics visés étaient principalement les plaisanciers, professionnels et les promeneurs.

#### Participation au dispositif « Je navigue, je trie » : un nombre record de 100 ports participants en 2023

Le programme « Je Navigue, Je Trie », 100% dédié à la prévention des déchets marins et au développement du recyclage, s'exprime avec : « Rien par-dessus bord, tous mes déchets au port ! »

L'objectif du programme est de sensibiliser les plaisanciers au tri et à la réduction des déchets, la Ville y participe à travers toutes les actions mises en place autour de ces sujets.

# 3 LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE TERRITORIALE

## ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE



### 1) LA CONSOLIDATION ET L'ELARGISSEMENT DU CENTRE VILLE

#### Embellissement des rues piétonnes



Construit et aménagé dans les années 1970, le plateau piétonnier a vieilli. Sa transformation a commencé début avril. Deux années seront nécessaires pour renouveler les réseaux souterrains et rendre les rues plus agréables et attirantes. Plusieurs dispositifs sont prévus pour informer et limiter l'impact du chantier. Le montant du chantier s'élève à 7 millions d'euros. Au mois d'avril, après les sondages archéologiques et les investigations complémentaires réalisés en ce début d'année, les travaux ont commencé par la démolition de la dalle de la rue du Château. Si le revêtement des rues sera refait à neuf, ce sont aussi tous les réseaux souterrains qui seront revus.

Vétustes et parfois à l'origine de pannes, ils vont bénéficier d'une rénovation totale, qu'ils soient d'eau potable, pluviale et usée, d'électricité ou de gaz.

Avec des riverains volontaires, des végétalisations de pieds de façades seront possibles. Un revêtement par un dallage plus clair modernisera les axes piétonniers.

#### Les dispositifs de soutien aux commerces

Pour faire face aux difficultés liées aux travaux de rénovation des rues piétonnes, la Ville a mis en place une commission d'indemnisation des commerçants. 140 commerces sont concernés sur le périmètre des rues impactées par le chantier. La commission est présidée par un magistrat nommé par le tribunal administratif de Caen. La demande d'indemnisation est justifiée par la perte effective de chiffre d'affaires (CA). Il faudra apporter, notamment, bilans et comptes de résultat sur 3 ans. Pour tout commerçant nouvellement installé, une étude prévisionnelle sera prise en compte.

#### Un local pour s'informer sur la rénovation du plateau piétonnier

Ouvert 15 heures par semaine, le Point Info de la rénovation du plateau piétonnier est à la disposition de tous, accessible aussi à la chambre de commerce, à la chambre de métiers et aux concessionnaires.

Des permanences ont lieu chaque semaine. D'autres outils ont été mis en place pour informer les commerçants, les riverains et les *usagers* : lettres infos, boucle WhatsApp, site internet de la Ville... L'objectif est que la Ville puisse s'adapter aux besoins des citoyens et des commerçants.



## Des parkings payants rénovés



Après avoir refait les parkings Notre-Dame refait et Levalois, la Ville propose un panel d'offres de stationnement adapté aux besoins des usagers :

- 3 800 places gratuites ;
- de multiples places disponibles à des prix très attractifs, de 50 centimes pour 30 minutes à 1,40 € pour 2 heures ;
- 875 places payantes sur voirie (de 30 minutes à 2 heures).

Les horaires ont été revus, de 9h à 12h et 14 à 17h, et non plus 18h. Les parkings à barrière permettent d'aller au-delà de 2h, comme la Trinité (87 places) ou Gambetta-Fontaine (250 places) et Notre-Dame désormais (140 places).

Des parkings de proximité et résidentiels existent, le parking de la Duché a été rénové et offre 10 places de plus. Le parking Divette ou le Perroquet sont gratuits, tout comme le parking privé du centre commercial Les Eleis. Il suffit ensuite d'emprunter la passerelle pour être aussitôt en centre-ville.

## Le parking Levalois est ouvert



L'ancien foyer-résidence et la crèche Levalois ont laissé place à un parking de 228 emplacements mis à disposition des usagers le 2 mars. Cette nouvelle offre de stationnement public respecte la sécurité des usagers et la préservation de la biodiversité avec une dimension paysagère affirmée, la gestion des eaux pluviales, des aménagements pour les piétons, la mise en place d'une passerelle au-dessus du Trottebec.

Dans le cadre du réaménagement de ce parking, ce sont 360 arbres et 300 vivaces qui ont été plantés. Le mur en gabion stabilise les berges du jardin au bord de l'eau, créant un environnement harmonieux avec un mobilier constitué de bancs et de blocs de granit en forme de galets.

## 2) LA RECONQUETE DU FRONT DE MER

Les années 2021 et 2022 ont été consacrées à reprendre les études antérieurement réalisées notamment vis-à-vis de la renaturation envisagée du front de mer que sont les projets d'aménagement de la pointe de Querqueville, de l'urbanisation du quai Collins et la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement de Collignon.

### Etude de programmation urbaine pour l'aménagement du quai Lawton Collins

Une étude de programmation a jeté les bases d'un projet d'aménagement de 15 ha qui mixerait les activités culturelles et maritimes, économiques, des logements, et une liaison qualitative entre le centre-ville et la Cité de la Mer. Cette étude prend en compte les risques liés aux changements climatiques (hausse du niveau de la mer, submersions plus fréquentes et plus intenses...), et dessine un quartier qui s'adapterait à ces contraintes et qui resterait fonctionnel malgré tout.

Pour ce faire, les architectes et urbanistes en charge de l'étude maximum d'espaces submersibles (des espaces publics mais pourraient ponctuellement laisser l'eau passer, à la fois pour risque et pour percevoir l'augmentation du niveau de la mer.

Le projet se décline selon les objectifs suivants :

- créer un nouveau quartier qui tout en permettant de maintenir les activités existantes (notamment activités portuaires) et de développer sur ces friches portuaires, un nouveau lieu de vie et d'animation de la ville emblématique pour les Cherbourgeois, habitants du Cotentin et touristes ;
- développer un lieu de loisirs, festif et culturel avec une programmation d'activités culturelles et festives;
- développer le caractère touristique du site en valorisant le paysage et l'environnement urbain en améliorant les parcours vers le centre-ville.

Ces objectifs sont ainsi déclinés dans le séquençage du quai selon 3 zones correspondant à l'ancien trait de côte répondant à la vocation mémorielle du site. Cet ancien trait de côte guide les ambiances paysagères et la programmation du quai :

- la dune : le port habité avec mixité des usages, ambiance paysagère dunaire ;
- l'estran : le seuil emblématique entre terre et mer, lieu de rencontres, des cultures et des flux à vocation culturelle et festive ;
- la mer : l'invitation au voyage à vocation récréative et contemplative.

Une étude d'approfondissement d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de réalisation.

### **Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement de Collignon**

L'équipe de la maîtrise d'œuvre retenue a établi la phase de diagnostic. Les études d'avant-projet sommaire (APS) ont été rendues courant septembre 2023.

Il a été acté l'aménagement du parking, de l'allée entre le parking et le front de mer, de l'aménagement du bord de mer et de l'aménagement de la cale d'accès à la mer.

L'avant-projet a été validé en décembre 2023. Le lancement de la phase études de projet aura lieu en 2024.

## **3) DES AMENAGEMENTS SUR TOUTE LA COMMUNE**

### **AMENAGEMENTS DURABLES**

#### **La charte pour la construction durable élaborée dans le cadre de l'Atelier Public d'Urbanisme (APU)**

La charte est une démarche projet basée sur une incitation pédagogique à travers la promotion de modes d'aménagement en phase avec les enjeux de transition énergétique et de résilience que nous devons anticiper, et d'insertion paysagère urbaine et architecturale. Enfin, les comforts d'usages, la qualité résidentielle sont des objectifs que la Ville souhaite faire valoir aux porteurs de projet. Elle vise à engager un dialogue avec les porteurs de projet dans l'objectif de trouver conjointement un consensus.

Il s'agira également de mettre en avant le fait que, dans les années à venir, les projets de logements se développeront en renouvellement urbain, avec une densité à adapter.

La charte se fonde sur 4 axes :

- Axe 1 : Construire avec l'histoire, préserver plutôt que démolir
- Axe 2 : Construire et réhabiliter à l'heure du changement climatique
- Axe 3 : Construire la ville pour toutes et tous
- Axe 4 : Construire des logements de qualité dans un environnement sain.

## La mise en place d'un cahier de références d'aménagement

Le cahier de références d'aménagement des espaces publics a pour ambition de définir un cadre de référence commun et partagé pour l'aménagement des espaces publics de la ville.

En 2023, les groupes de travail entre les services gestionnaires de la Ville et de l'agglomération du Cotentin se sont poursuivis pour alimenter le futur cahier des charges. Le projet a été présenté à la Commission Rétrocession Foncière Classement dans le domaine public), aux architectes conseils de l'atelier public d'urbanisme et à l'Architecte des Bâtiments de France.

## AMENAGEMENTS DIVERS

### La réouverture de la rue Gambetta

Après un an de travaux, le chantier de la rue Gambetta, dans la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville, a pris fin au mois d'avril 2023. La rénovation totale de cet important axe de circulation a permis de renouveler les réseaux (eau, gaz, électricité et éclairage public), de créer de nouveaux aménagements de voirie, de mettre en place des stationnements vélo, de parfaire l'embellissement grâce à de nouvelles plantations... Devant l'hôtel des impôts, la station du BNG « Gambetta » est en cours de création.

### La rénovation du bâtiment des archives municipales

Les locaux des archives municipales ont été mis en conformité : sécurité/incendie, accessibilité...

Les nouveaux espaces sont plus vastes, fonctionnels, lumineux et accessibles. Ils offrent des conditions d'accueil et de stockage adaptées. Une deuxième entrée a été aménagée à l'angle de la rue Grande Vallée et Talluau pour permettre l'accès pour les personnes à mobilité réduite et faciliter les livraisons. La mise en place d'un élévateur a rendu la salle accessible à tous.



### La réouverture des salles Imagin'arts et du Plat Chemin

Dans la commune déléguée de Querqueville, les travaux de reconstruction des salles Imagin'Arts et du Plat Chemin ont commencé en février, au terme d'une longue période d'expertises et d'études. Ils dureront jusqu'à l'automne 2024.

Les travaux portent sur tout le bâtiment : couverture, isolation thermique et phonique, façade, sol, système de chauffage, accessibilité, régie technique, mobilier...



Il a été décidé de refaire le complexe à l'identique, avec d'un côté une salle de spectacles d'une capacité de 250 spectateurs assis (salle Imagin'arts) ; de l'autre une salle polyvalente (salle du Plat Chemin).

Le nouveau bâtiment, plus fonctionnel, présentera une façade entièrement rénovée et un nouveau système d'isolation thermique. Les salles seront proposées aux associations et ouvertes à la location.

Côté programmation, le plateau pourra recevoir des compagnies de spectacles. Des résidences artistiques pourraient aussi y être ponctuellement organisées. Côté spectacle, des poteaux porteurs qui pouvaient gêner le confort des spectateurs ont été retirés et compensés.

## ECOLES ET JEUX

### Le schéma directeur des écoles publiques (SDEP)

Avec un patrimoine immobilier d'une quarantaine de bâtiments à vocation scolaire, maternelles, élémentaires ou groupes scolaires, Cherbourg-en-Cotentin a engagé un schéma directeur des écoles publiques (SDEP) pour repenser les établissements par le biais de leur reconfiguration et leur modernisation. Ce schéma est un programme de rénovation des écoles, destiné à offrir un meilleur cadre éducatif aux enfants, aux enseignants et aux animateurs. Il vise à répondre à un double objectif :

- permettre aux enfants de bénéficier d'un environnement favorisant les apprentissages, sécurisant, apaisé et plus globalement en phase avec les enjeux portés dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) ;
- améliorer les conditions d'emploi de l'ensemble des intervenants au sein des écoles.

Un calendrier pluriannuel de travaux a été défini.

Les travaux sont en cours dans les écoles Noblet et Mitterrand. L'école Noblet sera livrée en septembre 2024, pour un montant de 945 000 euros TTC, et l'école Mitterrand, pour un montant de 4 008 000 euros TTC, pour la rentrée scolaire suivant en septembre 2025.

Après travaux, il est estimé 76% d'économies d'énergie pour l'école Noblet et 96% pour l'école Mitterrand.



Perspective de l'école Mitterrand



Perspective de l'école Noblet

Dans la cour de chacune des écoles Hameau Noblet et François Mitterrand, des bâtiments préfabriqués ont été installés, permettant de lancer de vastes opérations de rénovation dès le mois de septembre 2023, tout en assurant la rentrée des élèves.

## La refonte de la cour de l'école Jules Ferry dans la commune déléguée de Equeurdreville

En 2023, la cour de l'école Jules Ferry a été réaménagée.

Des fosses végétales ont été créées au milieu de la cour, en enrobés afin de créer des zones d'ombre et de récupération des eaux de pluies et de ruissellement. Des bacs potagers devraient être installés en même que les différents végétaux seront plantés lors des vacances. Du mobilier en bois a été privilégié pour un aspect et une unité naturelle.



L'aménagement a été fait pendant les vacances scolaires d'été (juillet-août) dans le cadre du schéma directeur de réaménagement des cours d'école.

L'objectif de ces rénovations est de désimperméabiliser les cours d'écoles et de remettre la végétation en avant en s'inspirant des cours "Oasis" nouvelle génération.

## La rénovation des aires de jeux



Chaque année, la commune renouvelle 5 à 6 aires de jeux, sans compter le programme de restauration des jeux des écoles et crèches. Des contrôles réguliers sont ainsi effectués sur l'ensemble des jeux. Au moindre doute, ils font l'objet d'une rénovation ou d'un remplacement.

Le 12 juillet 2023 était inaugurée la première aire de jeux inclusive de Cherbourg-en-Cotentin. Situé au jardin public, cet espace ludique, aux couleurs contrastées et aux modules de jeux accessibles aux 2-10 ans, est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient porteurs de handicaps (moteurs, visuels, cognitifs...) ou non.

## RENOVATIONS THERMIQUES

### La restructuration et rénovation thermique du centre social la Mosaïque



En chantier depuis un an et demi, le centre socio-culturel La Mosaïque, dans la commune déléguée de la Glacière, rouvrira au printemps 2024 totalement métamorphosé.

Le bâtiment labellisé « BBC Renov » (Bâtiment basse consommation - Rénovation) de quatre niveaux, sera équipé de 92 panneaux photovoltaïques.

Le bâtiment va produire ce dont il aura besoin en électricité et, selon les principes de l'autoconsommation collective, il fera bénéficier du surplus les bâtiments voisins, propriété de la Ville. La Mosaïque pratiquera ce qu'on appelle l'autoconsommation partagée.

L'excédent produit sera, la plupart du temps, partagé avec la créche communale, le groupe scolaire Bellevue et sa salle polyvalente.  
Pour un coût de 59 928 €, le retour sur investissement de ces travaux sera de moins d'une dizaine d'années.

La Mosaïque sera également un modèle d'efficacité énergétique, avec son isolation totale par l'extérieur et l'utilisation d'une chaufferie bois à copeaux déchiquetés. L'équipement est dimensionné pour alimenter un réseau de chaleur étendu à d'autres bâtiments proches. Au global, le projet va permettre une réduction de la facture énergétique du bâtiment de 90 % par rapport à sa consommation d'avant rénovation. Le coût total de l'opération s'élève à 4 000 000 euros TTC.

## La restructuration et l'amélioration thermique du site de Prévert

La Ville, pour rationaliser son patrimoine, trop vaste et en mauvais état, et regrouper ses agents administratifs, transforme en bureaux l'ancienne école Prévert, située rue de l'Eglise, qui est inoccupée depuis plusieurs années.

L'ancienne école Prévert est entrée en travaux début 2023 et les agents ont intégré le bâtiment rénové mi-2023. Cela va permettre à la Ville de mettre en vente d'anciens locaux, rue de l'Avant-Port. Ces travaux ont été réalisés en maîtrise d'œuvre interne pour un montant de 600 000 euros TTC. Les travaux réalisés ont consisté à remplacer l'ensemble des menuiseries vétustes par des menuiseries double vitrage pour améliorer les performances techniques et le confort d'usage du bâtiment, recloisonner les espaces en bureaux, salles de réunions et salles de pause pour accueillir une quarantaine de personnes, et passer en éclairage LED, adapter le système de chauffage et de ventilation existant au nouvel usage et mettre aux normes le sous-sol.



## Le bus nouvelles génération (BNG)

Les travaux du BNG, pilotés par la communauté d'agglomération du Cotentin, en partenariat avec la commune, ont débuté en septembre 2022 et se termineront en 2024.

De la Porte du midi à l'Hôpital Pasteur, en passant par le pont tournant et la gare SNCF, le secteur sera réaménagé sur toute la largeur de la voirie. Des voies dédiées aux bus, aux automobiles, des pistes cyclables et aménagements piétons seront ainsi créés. La circulation automobile sera maintenue sur l'ensemble de l'itinéraire et fluidifiée grâce à la suppression de certains carrefour à feux.



Quatre stations vont offrir de nouveaux services liés aux multiples mobilités. La plus importante se situera à la gare SNCF. Celui-ci permettra la connexion entre toutes les formes de mobilité : l'offre de transport en commun des lignes urbaines, interurbaines, scolaires, train..., le stationnement la dépose-minute, le covoiturage, les services de location de voiture, vélo, trottinette... et les nouvelles pistes cyclables.

En entrées de ville, trois autres stations intermodales, Normandie Aquatique combineront transports en commun, vélo et covoiturage. Les médiatrices sont à la disposition des riverains et des professionnels pour les informer, répondre à leurs questions, recueillir les questions, apporter les éléments de réponse et faciliter le quotidien des riverains durant la période du chantier. Chacune dispose d'un secteur :

- secteur centre, Équeurdreville et gare : qui comprend les quais Alexandre III et Caligny, Napoléon, Cessart, Abbaye, Équeurdreville, Querqueville et la gare.
- secteur Octeville, gare, Carnot et Tourlaville : il forme une boucle depuis Charcot en passant par l'Université, Anjou, la gare SNCF, le pont tournant, la rue du Val de Saïre et Tourlaville.

Il est désormais possible de suivre des visites de chantier du BNG, organisées selon les quartiers. Les deux médiatrices des travaux proposent, une fois par semaine, de comprendre le futur partage des espaces, de connaître les nouvelles lignes de bus ou aménagements vélos.

Les médias locaux disposent également des informations au plus près de l'évolution du chantier, et des cafés BNG seront organisés pour donner les explications nécessaires. Consciente des difficultés de circulation à venir, la Ville vient de proposer un nouveau service expérimental de vélos et trottinettes électriques en libre-service.

À terme, l'ensemble du réseau de transport en commun Cap Cotentin bénéficiera des futurs aménagements pour un meilleur niveau de service. Sur certaines portions du tracé, les bus bénéficieront de voies réservées, sur d'autres, ils partageront l'espace avec les voitures. Parallèlement, des pistes cyclables et cheminements piétons seront aménagés.



© SCE et ses Ateliers UP+/Brin de Pixel

Le bus nouvelle génération offrira :

- des lignes à haute fréquence avec seulement 10 à 15 mn d'attente ;
- des lignes plus rapides à l'intérieur de la ville grâce à des voies réservées ;
- des stations dédiées à plusieurs endroits stratégiques de la ville.

Fin 2023, 75% des aménagements effectués dans le cadre du BNG sont réalisés ou en phase de finition (marquage au sol, pose de mobilier et plantations). Le pôle d'échange multimodal et le parvis de la gare sont dans leur géométrie définitive. Il ne reste que quelques mobiliers urbains à poser.

Les trois stations intermodales (Centre aquatique, mairie déléguée de Tourlaville et Anjou aux Provinces) sont terminées. Sur les 31 autres stations qui parcourent les tracés, il n'en reste plus que 8 à produire. Le site propre avec ses aménagements piétons, pistes cyclables, voies bus et voies automobiles est terminé entre la station Gambetta à Équeurdreville-Hainneville (hôtel des impôts) et Napoléon, tout comme le quai Alexandre III et l'avenue Carnot. Le chantier se concentre désormais sur les secteurs du quai de Caligny, le pont tournant, la rue du Val de Saïre et la place Saint-Clément.

Sur le parcours des futures lignes du BNG, les premières plantations ont fait leur apparition devant Chantereyne. Au total, 362 arbres seront plantés dans le cadre de cette opération.

## L'aménagement de la voie du Homet

Entièrement dédiée aux vélos et aux piétons, longue de 2,7 kilomètres, elle reliera la gare SNCF à la porte de l'Arsenal. Elle va permettre une meilleure connexion depuis la gare SNCF vers le front de mer et l'ouest de la ville. Les travaux ont commencé fin 2023.



## ETUDES EN COURS

### Etude de de programmation multi sites

L'étude de stratégie foncière menée en 2021-2022 sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF a permis d'identifier les sites à enjeux sur son territoire. Suite à cette étude, il a notamment été convenu avec l'EPF de poursuivre par une étude d'urbanisme pré-opérationnelle sur le secteur du boulevard Amiral Lemonnier qui comprend le site de l'AFPA, le site des anciens abattoirs, de la friche Lasnon, des parcelles Suez, de l'entreprise Mloc Maupas et du site Simon. Des enjeux stratégiques sont identifiés sur ce périmètre, très dégradé mais à fort potentiel. La mutabilité des sites industriels, artisanaux, commerciaux, tertiaires (en partie désaffectés et pour la plupart dégradés et mutables à court et à moyen terme), couplée à une proximité du centre-ville et un contexte de renouvellement urbain amorcé par d'importants travaux (ZAC des Bassins, BNG) font de ces secteurs des sites propices au recyclage foncier. Le projet d'extension du réseau de chaleur concédé par la ville, qui permettra d'irriguer ce secteur constitue également un élément favorable de sa redynamisation, en cohérence avec les objectifs de sobriété énergétique que nous poursuivons dans nos projets d'aménagement.

Après le recueil des besoins actuels et futurs de la commune (logements, équipements publics, commerces, stationnement,...) et le diagnostic urbain et technique, cette étude devra permettre de formuler des propositions de scénarios d'aménagement à l'échelle du secteur et de chacun des sites identifiés et de réaliser des esquisses de faisabilité technique et financière du projet validé par la Ville.

Cette étude, et plus largement les ambitions que la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'agglomération Le Cotentin portent conjointement, concourent aux objectifs poursuivis au travers de la mise en place du nouveau dispositif entrée de ville, intégré au programme Action Cœur de ville : favoriser la sobriété foncière et lutter contre l'artificialisation des sols, améliorer la qualité architecturale, urbaine et paysagère de nos entrées de ville, accompagner les évolutions du secteur commercial et des modes de consommation, diversifier les fonctions urbaines de ces zones.

### Etude de programmation Centre-Ville

Une étude de programmation urbaine du centre-ville est en cours. Cette étude doit permettre à la Ville d'alimenter sa réflexion prospective sur l'aménagement des espaces publics du centre-ville afin de définir une deuxième phase de travaux après la rénovation du plateau piétonnier qui est en cours. Cette étude comprend également une réflexion sur la création d'un parcours patrimonial dans la ville, riche d'un important patrimoine.

Divers enjeux ont été retenus et sont en cours d'approfondissement :

Enjeu 1 : Apaiser des secteurs emblématiques pour valoriser l'image et l'identité du centre-ville et permettre une réappropriation et une meilleure lisibilité de l'espace public.

Enjeu 2 : Réorganiser le stationnement pour rendre lisible et accessible l'offre existante et permettre une réappropriation de l'espace public sur des secteurs stratégiques au profit d'autres usages et de la valorisation du patrimoine.

Enjeu 3 : Assurer un confort piéton et valoriser la richesse patrimoniale par une requalification des espaces publics et la création d'un parcours piétonnier artistique  
Enjeu 4 : Reconnecter le centre ancien avec sa façade maritime par une plus grande attractivité et valoriser son image.  
Enjeu 5 : Renforcer la présence du végétal dans le centre-ville et tirer parti des espaces paysagers existants  
Enjeu 6 : Renforcer l'attractivité du centre-ville par les usages  
Enjeu 7 : Améliorer les qualités résidentielles du centre-ville

Consolider l'attractivité résidentielle et touristique de la ville est l'enjeu majeur à faire valoir dans cette étude.

### **Partenariat avec l'EPFN**

En 2019, la Ville a chargé l'Etablissement Public Foncier de Normandie de commander une « Mission d'accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie foncière pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin », dans le cadre de leur partenariat. A l'issue de cette étude, une cinquantaine de sites stratégiques ont été identifiés, ainsi qu'un certain nombre d'interventions prioritaires que la commune entend solliciter auprès de l'EPFN.

Il en découle un Programme d'Action Foncière (PAF) liant la ville à l'Etablissement Public Foncier de Normandie permet par ailleurs le portage de certains biens intéressant la collectivité.

Pour la période 2022-2026 une nouvelle forme de contractualisation : la Convention Unique d'Interventions, portera une approche plus globale en permettant le déploiement de tous ses outils sur chaque site. Les conclusions de l'étude de stratégie foncière permettent à la commune de constituer une première feuille de route avec l'EPFN, et ainsi de solliciter des études opérationnelles, techniques, et/ou le portage foncier sur les sites prioritaires comme le secteur Avenue Lemonnier, le site Armistices, le site Beaugard.

## **4) LES POLITIQUES FONCIERES ET L'OFFRE DE LOGEMENTS**

### **LES ZAC**

Pour répondre à la forte demande de logements, Cherbourg-en-Cotentin développe depuis plusieurs années trois zones d'aménagement concerté (ZAC). De nouveaux équipements publics accompagneront les premiers logements livrés. Près de 1 200 nouveaux logements sont en perspective.

À travers ces programmes, Cherbourg-en-Cotentin développe à la fois du renouvellement urbain et de l'expansion. Pour répondre aux besoins des familles, des seniors ou des étudiants, ces projets favorisent la mixité des logements et des modes d'habitation : maisons individuelles, logements sociaux, logements intermédiaires et collectifs destinés à la location, l'acquisition ou l'investissement. Ces créations de logements seront complétées par l'implantation d'équipements publics structurants.

### **L'offre de logements de la ZAC Grimesnil-Monturbert**

Depuis le lancement de sa commercialisation en 2014, la ZAC Grimesnil-Monturbert a changé de physionomie. Près de 180 logements ont été livrés. À présent, la commercialisation de la 3<sup>ème</sup> phase est en cours. L'aménagement de ce nouveau quartier d'habitation de 39 ha, qui comptera à terme pas loin de 650 logements sur les hauteurs de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, se poursuit par étapes successives jusqu'en 2034.



© Aprim

Le nouveau plan guide et la nouvelle programmation devront respecter les objectifs de la ZAC :

- répondre aux attentes liées à la demande de logements, pour faciliter l'accès à la propriété, construire des habitations locatives et offrir la possibilité d'un parcours résidentiel à toutes les populations ;
- créer des lieux de vie par l'aménagement d'espaces publics et la desserte par transports publics ;
- s'inscrire dans la trame bocagère, support de l'armature urbaine du quartier pour conforter et exploiter les atouts paysagers du site (pentes, chasses, bocages, zones humides).

En 2023, les travaux de finitions de la phase 2 ont été réalisés, sur cette phase ont été réalisés 29 logements sociaux : 24 collectifs et 5 maisons de ville, 60 terrains à bâtir. Les travaux de viabilisation de la phase 3 ont été engagés en 2023, avec un objectif de livraison de 159 logements. Les réflexions relatives au plan guide phase 4 phase 4 sont en cours.

### Les jardins de l'Agora

La ZAC a permis la réalisation des aménagements préalables aux constructions, viabilisation des terrains, réalisation des voiries et accès, sécurisation de la rue du Tôt Neuf, aménagements paysagers... Jusqu'en 2027, ce sont environ 395 logements qui seront créés. Les travaux de finition de la première phase sont achevés. Les études se poursuivent pour l'aménagement des phases suivantes ; les discussions avec les partenaires permettront la création d'un quartier comprenant une véritable mixité sociale en locatif et en accession sociale à la propriété et accession libre.

158 logements ont été autorisés en 2023 :

55 logements par le promoteur Réalités (maisons en bois)

47 logements (maisons individuelles, intermédiaires et collectifs) par le promoteur Edouard Denis dont 45 logements rachetés par 3F Normandie

20 maisons individuelles en PSLA par Logimanche

36 logements par le promoteur European Homes (collectifs et intermédiaires)

Les travaux de chacun de ces programmes vont démarrer en 2024.



© Réalités

## La ZAC des Bassins

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

L'aménagement du quartier des Bassins, de part et d'autre de la rue de la République, par le SHEMA aménageur de la zone, prévoit le renouvellement du tissu urbain dans son ensemble avec une nouvelle offre d'habitat et d'équipements : hôtel, centre des Eléis, EPHAD, laboratoire Dynabio, centre de soins INICEA, résidence communautaire pour l'hôpital, centre de santé Brès Croizat... sur des secteurs en friche avec l'aménagement d'espaces publics qualitatifs comme les jardins de la Divette, la place Jacques Hébert, la place Darino... La restructuration de l'espace passe par l'aménagement d'une grande place traversante qui permet de relier le centre-ville, situé à l'Ouest du bassin du commerce, à l'hôpital public situé à l'Est, en passant par le pôle d'activité constitué de l'hôtel Mercure et du centre commercial des Eléis, le Pôle Petite Enfance. En lieu et place du parking provisoire actuelle dont l'emprise doit accueillir la clinique de soin de suite portée par INICEA, la collectivité réalise un parc de stationnement public à proximité de l'hôpital. Les principes du projet sont :

- proposer un écrin de verdure en marge du boulevard de l'Amiral Lemonnier, passant et bruyant, agissant comme une lisière filtrante pour l'ensemble du quartier ;
- constituer un paysage riche et diversifié prenant en compte une gestion alternative des eaux pluviales, temporisant les rejets vers le Trottebec ;
- affirmer un espace avant tout paysager et piétonnier dans lequel viendrait le plus naturellement possible s'insérer des alvéoles de stationnement ;
- recréer une continuité de circulations douces le long du Trottebec appuyée sur un espace paysager spécifique : un square drainant les cheminements piétons du parc de stationnement. Recréer une façade amène le long de l'Avenue de l'Hôpital lui conférant un véritable statut d'avenue en rapport avec sa fonction.

Décliner une stratégie d'aménagement autour de quatre axes de lecture s'appuyant sur le génie végétal : la perception générale des revêtements, la strate arbustive, le bosquet autour des arbres existants préservés et la strate arborescente.

En tout, 78 logements libres en collectifs, 110 logements locatifs sociaux avec PIH, 115 logements en résidence seniors et 80 logements en EPHAD seront produits sur la ZAC.

Le permis de construire a été autorisé en août 2023 : 34 logements libres, 8 PSLA et une résidence communautaire à destination des internes de l'hôpital (36 logements). La typologie des 78 logements est la suivante : 19 T2, 27 T4, 27 T5, 3 T6 et 2 logements au-dessus du T6.

## AUTRES PROJETS

### La renaissance de l'immeuble Ratti

Bâtiment emblématique de Cherbourg-en-Cotentin, l'immeuble Ratti a été racheté par la société Nexity.

Le projet de réhabilitation de Nexity répond à trois enjeux forts portés par la Ville : l'embellissement du cœur de ville, le renforcement de son attractivité commerciale et l'accroissement de l'offre de logements dans l'hyper centre. La rénovation de cet immeuble viendra parfaire le réaménagement des rues piétonnes. Les deux chantiers seront menés en parallèle. Des commerces seront développés sur les deux premiers niveaux (environ 2 000 m<sup>2</sup>). Du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> étages, la société construira une cinquantaine de logements, du studio au T4.

### Ilot Mabile

Ce projet situé au carrefour de la rue Val de Saïre et rue Aristide Briand a fait l'objet de diverses discussions avec les architectes conseil et l'ABF. Une attention particulière a été accordée aux façades et à l'insertion dans ce site de carrefour. La commercialisation de ce programme de près de 100 logements porté par le promoteur Bouygues a démarré.

## Résorption des friches communales

La commune met en œuvre des actions pour résorber ses friches, améliorer son paysage urbain, gérer durablement son patrimoine et réutiliser des surfaces artificialisées inoccupées.

Deux projets sont en cours de réalisation :

- Friche rue de Colmar : issue de l'opération de Renouvellement Urbain de l'Amont Quentin, la friche rue de Colmar fait l'objet d'un appel à projet bailleurs lancé en 2022. En 2023, le bailleur 3F Normanvie a été retenu afin de permettre la réalisation d'une opération de logements en accession sociale.
- Ancien garage Médéric : une étude de pollution des sols a été lancée en 2022 sur l'ancien garage Médéric, et le site a été identifié comme potentiel de reconstitution de l'offre de logement social du NPNRU des Fourches-Charcot-Spanel.

D'autres friches sont à l'étude dont le site rue Paul Bert, le site Anatole France, l'Omnia, ou encore l'îlot Révolution.

## L'OPPORTUNITE DE CREER UN OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

L'évolution des prix du marché immobilier local et la difficulté des primo-accédants à devenir propriétaires de leurs résidences principales lié à la raréfaction et l'augmentation du prix des terrains, a conduit la commune à étudier la possibilité de dissocier la valeur du foncier de la valeur de la construction et ainsi réduire le prix des logements.

Dans ce cadre, la Ville, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, souhaite se doter d'un nouvel outil foncier destiné à favoriser l'accession sociale à la propriété sécurisée par un mécanisme de dissociation pérenne entre le foncier et le bâti, à savoir un Office Foncier Solidaire (OFS).

En 2023, la ville a lancé sous sa maîtrise d'ouvrage une étude préalable visant à examiner les conditions de création et de mise en œuvre d'un OFS, la communauté d'agglomération doit prendre la suite en 2024 afin de se doter d'un outil à l'échelle de l'agglomération.

## 5) L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES CENTRES URBAINS

### LE TRAITEMENT DE L'HABITAT INSALUBRE

Le traitement de l'habitat indigne et insalubre se poursuit, avec un nombre de signalement à la hausse, puisque l'équipe a réalisé 98 visites de contrôle de décence en 2023, contre 44 en 2022.

Pour faciliter les signalements de mal logement, le pôle d'habitat indigne de la Manche travaille désormais avec la plateforme Histologe mise en place par la Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM). Tous les locataires et propriétaires de Cherbourg-en-Cotentin peuvent déposer un signalement sur la plateforme pour alerter d'une situation de logement indigne (humidité, mauvaise isolation, chauffage déficient, problèmes structurels...).



Ces signalements sont ensuite transmis à l'équipe communale d'hygiène de la Ville et relayés auprès des différents acteurs compétents. Une prise en charge doit nécessairement intervenir dans un délai de trois mois.

Ces enquêtes permettent parfois de révéler des problématiques structurelles des bâtiments visités qui abritent les logements et peuvent ainsi déboucher sur des procédures de péril.

En 2023, 23 nouveaux dossiers se sont ajoutés pour un total de 111 dossiers ouverts au 1er janvier 2024, dont la résorption est parfois complexe, tant sur le plan technique que humain.

Sur le volet des incuries, 16 ouvertures de dossiers ont été réalisées dont 1 qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral avec travaux d'office, pour un total de 20 dossiers d'incurie en cours.

## **POUR DES LOGEMENTS PLUS ACCESIBLES**

### **Le régime d'aides au logement social revu en lien avec Le Cotentin**

Dans les ZAC, les terrains à bâtir sont commercialisés à un prix raisonnable, la collectivité est en capacité de proposer des terrains à moins de 50 000 €.

Depuis septembre 2022, la Ville accorde des aides en faveur de la construction de logements sociaux, aides complémentaires aux aides accordées par l'Agglomération, qui doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PLH. Le régime d'aide de la ville comprend une aide à l'équilibre des opérations de 3 500 € par logement pour la construction de logements locatifs sociaux en PLUS – PLAI et une aide de 7 000 € pour la construction de logements en accession sociale à la propriété (PSLA).

### **L'obtention du zonage B1**

A plusieurs reprises, la Ville a appelé l'attention du ministre du logement sur le fort dynamisme économique de son territoire et de la forte tension du marché immobilier. La commune a ainsi obtenu, par décret en octobre 2023, un zonage B1 sur le territoire de la ville. Ce zonage reconnaît le territoire de la ville comme zone tendue au sens du code de construction, ce qui va permettre la construction de logements intermédiaires en nombre au moment où les dispositifs de défiscalisation vont s'arrêter.

### **L'appel à projet Rue Colmar**

La collectivité a lancé un appel à projet pour la réalisation d'un programme de logements en accession sociale (24) sur ce terrain à proximité immédiate du centre-ville.

### **Le projet de construction Îlot Matignon**

Le projet Matignon, dont le permis de construire a été autorisé en août 2023, comprend 80 logements et de l'activité au rez-de-chaussée dont :

- 34 logements en accession privée par Pozzo ;
- 8 logements en PSLA par Logimanche ;
- 36 logements communautaires pour les internes du Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC).

### **L'îlot de la révolution : l'acquisition amiable est achevée**

Cherbourg-en-Cotentin s'est portée acquéreur d'immeubles fortement dégradés et vacants, place de la Révolution et rue de la Paix, afin de reconquérir le cœur de ville.

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin a émis une offre d'acquisition pour un immeuble de la rue de la Paix. Après l'expiration d'un délai de 18 mois pour réaliser les travaux exigés, son propriétaire a finalement accepté de vendre à la Ville cet immeuble, qui est contigu à l'ancien cinéma Omnia, également propriété de la commune. Cette acquisition pourrait faciliter une opération de restauration de plus grande envergure.

Une autre acquisition de ce type a été réalisée dans la même période sur un immeuble situé place de la Révolution. Cette acquisition permettra de mener une opération de requalification de l'îlot Révolution.

Pour financer ces acquisitions, la Ville a signé une convention Fonds friche avec l'État qui participe à hauteur de 112 883 €.

La Ville bénéficiera également d'une aide à la démolition conférée par l'Agence Nationale de l'Habitat de 454 366 €.

## 6) LE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL

Depuis le début des années 2000, le renouvellement urbain a amélioré la qualité de vie dans les quartiers d'habitat social :

- en améliorant la qualité des espaces publics ;
- en soutenant le développement des services et des commerces ;
- en intégrant l'expertise d'usage des habitants.

Les projets de renouvellement urbain concernent principalement 3 quartiers dont 2 quartiers prioritaires de la ville (QPV) au contrat de ville de l'Agglomération.

La Ville a contractualisé avec l'Etat et différents partenaires institutionnels un contrat de ville jusqu'en 2022 prolongé par avenant en 2023 au bénéfice des habitants des 3 quartiers prioritaires politique de la ville définis par l'Etat : Maupas/Brèche du bois/Hautmarais, Fourches/Charcot-Spanel et Provinces-Amont Quentin.

### LE QUARTIER DES HORIZONS

#### L'aménagement des espaces publics

La phase de diagnostic des espaces publics du quartier a débuté en septembre 2022 pour se terminer en février 2023. Durant cette phase, de nombreux diagnostics ont été réalisés, notamment un relevé phytosanitaire du patrimoine arboré (257 arbres) effectué par l'Office National des Forêts.

Seule une douzaine d'arbres malades ou fragilisés devront finalement être abattus. Ce relevé phytosanitaire a notamment permis de guider la Maitrise d'œuvre pour l'implantation des futures constructions des bailleurs avec le souci de préserver ce patrimoine végétal.

Un diagnostic des voiries et des réseaux existants a également été réalisé.

Début mai 2023, la phase d'Avant-Projet a débuté avec le déroulement des ateliers de concertation associant les habitants et usagers du quartier (écoliers, lycéens, habitants, associations...). Ces concertations ont permis de faire ressortir les attentes et besoins des futurs aménagements de l'espace public. De juin à octobre 2023, des temps de travail avec les services de la Ville et de l'Agglomération ainsi qu'avec les bailleurs sociaux ont permis d'expertiser et préciser le projet.

Un diagnostic d'archéologie préventive a également été mené sur les mois d'octobre et novembre 2023 qui sera terminé en 2024.

Les grands axes du projet d'aménagement des espaces publics du quartier :

- un cadre de vie naturel, composé de verger, d'enrochement, d'une riche palette végétale, de cheminement et stationnement enherbés, d'un mobilier en bois naturels ;
- une circulation structurante et apaisée avec la création d'une route partagée en cœur de quartier et de zones 30 en périphérie et traversant. Le nombre de stationnement voiture restera inchangé à l'issue des travaux tout en réduisant le stationnement sauvage et en répondant aux besoins ponctuels (stade des Fourches...). Les liens piétons avec les arrêts BNG à proximité ont été travaillés ;
- une gestion des eaux pluviales pour favoriser la gestion de l'eau à la source et limiter les rejets avec une désimpermeabilisation du sol, la création de sols poreux et de massifs ainsi que la création de noues plantées ;
- un patrimoine préservé et valorisé notamment via le dégagement du Blockhaus et la valorisation des habitats historiques ;
- création d'espaces publics fédérateurs avec la modernisation des city stades du square Charcot et de Bougainville. Un espace de jeux de grande taille va également venir s'intégrer en plein cœur du quartier.

Des réhabilitations lourdes vont également s'engager à la Cité Girard et à Charcot.

## L'aménagement du quartier des Horizons

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

En février, quatre maisons rue du Docteur Carré ont été démolies. En janvier, pour une durée d'environ un an, 4 immeubles de la Cité Charcot-Spanel ont mis à terre ainsi que leurs garages. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2027.

### LA PLACE JEAN MOULIN

#### La nouvelle place Jean Moulin en cours de construction

La métamorphose autour de la place Jean Moulin est engagée depuis novembre 2022. Le programme va s'échelonner jusqu'à fin 2024.

Les opérations vont permettre de redéfinir les espaces publics dans ce quartier, en renforçant le rôle central de la place. Ce projet repose sur la complémentarité des lieux, des ambiances et des usages autour de cette place. Il s'inscrit dans le cadre des aménagements prioritaires de requalification de la ville.



Il s'agit d'un chantier qui se déroule en plusieurs phases, pour une transformation concrète axée sur la piétonisation, les mobilités douces et une meilleure accessibilité, notamment aux commerces.

Les mobilités piétonnes vont dominer sur la place Jean Moulin, le square et la rue Côtis Capel. Un grand platelage en bois sera aménagé au centre de la place, bordée par des assises. Le projet comprend 137 arbres plantés (contre 22 supprimés). Les espaces publics vont s'organiser dans la pente en terrasses successives, autour d'une grande aire de jeux, square Martin Luther King, traversée par une passerelle au centre.

La circulation sera apaisée avenue Bremerhaven grâce à une zone 30 et un plateau sécurisant les traversées piétonnes. Pour le stationnement, 67 places sont prévues sur un nouveau parking (16 sur l'av. Bremerhaven, 9 sur la rue de la Chasse verte, 30 au niveau du square Martin Luther King et 9 sur la rue Georges Sorel). Les deux arrêts de bus Bremerhaven Centre et Bremerhaven Haut seront mutualisés en un seul situé devant la place.

Un terrain de pétanque, des tables, une plancha, et une terrasse arborée permettront aux habitants de profiter de ces espaces et de se retrouver en extérieur.

Le coût du chantier s'élève à 2,3 millions d'euros, financés par la Ville avec le soutien de la Région Normandie (1 010 256 €), de la communauté d'agglomération du Cotentin (60 000 €) et de l'agence Seine Normandie (50 457 €).

## 7) LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES

### Le plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui régit l'organisation communale avec pour objectifs :

- faire face aux réalités des prises de décision en temps de crise ;
- offrir un cadre à l'action municipale et planifier au mieux les actions de sauvegarde ;
- organiser l'existant et valoriser les savoirs en matière de risques et de gestion des crises ;
- appuyer le Maire, qui est au centre du dispositif communal, dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Le plan communal de sauvegarde a été approuvé en décembre 2022.

Les nouveaux membres de la cellule de crise municipale ont reçu une formation en 2023.

Le plan communal de sauvegarde a été présenté aux partenaires notamment la direction du cycle de l'eau, ENEDIS, G... avec la présentation à d'autres acteurs comme Manche Numériq...

Une procédure collégiale de gestion de crise liée à l'eau potable a pu être établie avec l'Agglomération du Cotentin.

Une fiche réflexe « Vigilance inondation » pour la surveillance du secteur du centre hospitalier public du Cotentin (CHPC), classé en zone à risque inondation, a été intégrée en partenariat avec le CHPC, la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé.

Un travail d'inventaire des bases de données du système d'information géographique est en cours et les liens devraient être mis en place sur l'espace collaboratif de données du plan communal de sauvegarde.

L'organisation du PCS en mode dégradé a pu être mise en œuvre lors de la tempête CIARAN. Le retour d'expérience a donné suite à un plan d'actions (modalités d'alerte, plan de continuité d'activité, centralisation de l'information et de la communication, création de bases de données riverains...).

### **L'opération collective de résilience territoriale en partenariat avec l'ADEME**

Une convention a été signée en novembre 2022 entre la Ville et l'ADEME afin de contractualiser le projet « opération collective de résilience et de coopération » conduit par la Ville en matière de résilience.

Une cartographie des risques présents sur le territoire de la commune a été réalisée ainsi que des propositions pour mettre en place un plan de formation, sensibilisation, communication à destination de la population et des agents afin de diffuser une culture du risque commune sur le territoire.

La cartographie des risques a été effectuée à l'aide des documents liés à la gestion des risques ainsi que des documents établis par le GIEC Normand et des informations connues par les directions.

Une priorisation des risques sur lesquels la Ville souhaite agir a été effectuée, les risques ont été classés de la manière suivante :

- les risques prioritaires : le risque inondation et submersion marine, le risque qualité de l'air, le risque biodiversité et prolifération des espèces invasives ;
- les risques importants mais non prioritaires : les risques liés à l'eau tels que le risque pluviométrie, la dégradation de la qualité de l'eau, le risque lié à la pollution de l'eau de la rade ; le risque liés aux réfugiés climatique, le risque lié à l'approvisionnement en énergies, les risques liés aux productions alimentaires et les risques pour les sols ;
- les risques importants mais sur lesquels la Ville considère qu'il n'est pas prioritaire d'agir : le risque lié aux fortes chaleurs, le risque vent, les risques technologiques et les risques liés au transport de matières dangereuses.

Ces documents, la cartographie des risques ainsi que le plan d'actions, sont en cours de rédaction, des discussions sont en cours avec l'ADEME pour savoir sur quel sujet la Ville souhaite agir de façon prioritaire et plus approfondie pour répondre au projet initial de l'ADEME qui vise à réduire la vulnérabilité du territoire face à une problématique donnée.

## 8) LA COHESION SOCIALE ET LA REDUCTION DES INEGALITES

### Le projet éducatif et social local (PESL)

L'enjeu du projet éducatif social local (PESL) de Cherbourg-en-Cotentin est de mieux répondre aux besoins des habitants. Pour cela, la démarche participative engagée a pour but de croiser les attentes des habitants, des associations et des institutions et les services proposés par la commune afin d'adapter les services publics aux attentes des habitants. La construction du PESL prévoit notamment 4 axes :

- impliquer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration, la vie et l'évaluation du projet ;
- construire des politiques publiques "sur mesure", adaptées aux besoins sociaux du territoire ;
- prendre l'individu dans sa globalité et donc décloisonner la réponse aux besoins des populations ;
- construire et mettre en œuvre un projet décliné en plan d'actions opérationnelles temporellement définies et évaluables.

Ces axes se concrétisent par la mise en œuvre de 40 fiches actions qui seront mises en œuvre, au cours du mandat politique.

### Le soutien au monde associatif

Le mouvement associatif fort de plus de 1 200 associations intervenant dans des secteurs d'activités multiples, représente pour Cherbourg-en-Cotentin une ressource considérable. L'action des associations contribue au lien social et au vivre ensemble et s'inscrit en complément de l'action publique au service de l'intérêt général.

La Ville accompagne le développement et la structuration de la vie associative à l'échelle du territoire.

### L'inauguration du Point ressources associations (PRA)

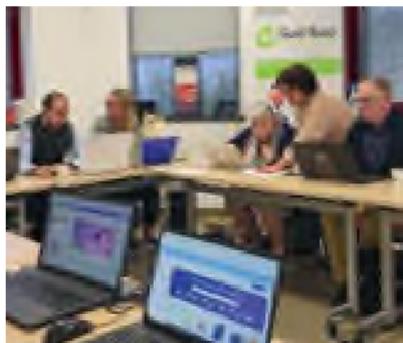
Le Point ressources association (PRA) regroupe onze agents du service vie associative de la Ville.

Le PRA c'est :

- un espace d'accueil, d'orientation et de documentation spécialisée ;
- une salle équipée d'outils numériques à disposition des associations et sur réservation ;
- un accompagnement individualisé pour :
  - La gestion de projet
  - La gestion administrative, budgétaire, statutaire et la fonction employeur
  - La recherche de financements autres que publics

Cet endroit a été entièrement rénové par les services de la Ville.

### Nouveau plan de formation des bénévoles



Depuis le mois d'octobre, un nouveau plan de formation des bénévoles a été proposé par la Ville, créé en 2021. Il se décline en plusieurs thématiques : apprendre les gestes qui sauvent, créer des supports de communication sur le logiciel CANVA, définir ses statuts et son projet associatif, rechercher des aides financières, organiser sa comptabilité ou encore assurer la sécurité d'une manifestation sur la voie publique. Depuis les premières Rencontres de la Vie Associative en février 2022, les services municipaux et les associations ont travaillé à la réalisation de plusieurs objectifs dont celui

de la montée en compétences et en autonomie des bénévoles. 190 d'entre eux ont pu être formés depuis l'automne 2022. D'autres dates seront proposées en 2024.

## Nouveau maillage de l'offre socio-culturelle

Un nouveau maillage de l'offre socioculturelle a été élaboré à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Il permet à la fois de rééquilibrer la localisation géographique des centres sociaux et des espaces numériques, mais aussi de renforcer l'offre à destination des jeunes.

Un nouveau centre social ouvrira dans la commune déléguée de Tourlaville en 2024, il regroupera les trois points d'accueils existants, à savoir Northeim, Églantine et Flamands, qui resteront des salles d'activités. Son ouverture va permettre de donner accès à une offre de services au plus près des habitants, dans un secteur où ce type d'équipement n'existait pas. C'est pourquoi l'ensemble de son élaboration a été réalisé grâce à la mobilisation d'un groupe constitué d'habitants. Il se situera à proximité de la bibliothèque Boris Vian et d'un Espace numérique. Cela permettra de travailler sur la complémentarité et la cohérence des actions en matière de lecture publique ou d'accompagnement au numérique. Le nom de l'équipement sera soumis au vote des habitants via les réseaux sociaux.

Dans la commune déléguée de la Glacerie, la réhabilitation complète du centre social La Mosaïque va bientôt s'achever, cet espace plus respectueux de l'environnement sera inauguré en mai 2024. Ce chantier a permis de repenser les espaces intérieurs pour plus de confort et de modularité, il abritera un espace numérique, un centre de loisirs, une ludothèque, un relais petite enfance et un espace jeunes. En attendant, la Petite Mosaïque, chargée d'assurer la transition le temps des travaux, reste ouverte, à l'ancienne école Suzanne Brès.

## 11) LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LES PARTENARIATS EUROPEENS

### Les rencontres internationales de la fraternité sur le thème de l'eau

Elle est précieuse, fragile, parfois dangereuse. L'eau est un enjeu majeur de notre époque. C'est le thème de la 9e édition des Rencontres Internationales de la Fraternité organisées par la Ville. Pour aborder le sujet sous différents angles, de nombreux rendez-vous gratuits ont été proposés en novembre, notamment des projections lors du Mois du film documentaire. Le Quasar a programmé *Quand la mer menace les villes* de Thomas Marlier et Laurence Thiriart, sur les risques de submersion côtière, en présence de l'urbaniste Marion Gobin du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Manche, ainsi que *Les éclaireurs de l'eau* d'Emmanuel Core, voyage plein d'espoir à la rencontre d'activistes de la préservation de l'eau. Une conférence de Julie Trottier, du CNRS, a également eu lieu sur les enjeux géopolitiques de l'eau, en particulier au Moyen Orient et en Palestine. Au-delà du thème, ces Rencontres invitent à la découverte d'autres cultures et à une meilleure compréhension du monde et de ses habitants. Des associations intervenant à l'international ont également organisé des rendez-vous sur leurs thématiques.

### L'année de l'Irlande

Cherbourg-en-Cotentin est, pour les Irlandais, la porte d'entrée la plus directe vers l'Europe. Une opportunité pour accélérer les échanges en 2023, dans les domaines culturels, sportifs et éducatifs.

### Une programmation commune

Cherbourg-en-Cotentin et Dublin se sont souvent croisés en 2023.

Les services du développement international et de la culture de la Ville ont conçu une programmation : dès le mois de mars, l'écrivain Rémi David, auteur de Mourir avant que d'apparaître chez Gallimard, participera au Franco-Irish Literary Festival de Dublin. L'auteur de bandes dessinées Nathaniel Legendre a participé au Comic Book Festival de Dublin. En mai et juin, un concours d'éloquence en langue anglaise a réuni des collégiens et des lycéens de Cherbourg-en-Cotentin.

Simultanément, en Irlande, auront lieu des joutes oratoires. Le sport était le sport. Côté scolaire encore, les ateliers pédagogiques, les écoles ont porté sur l'Irlande (environ 500 élèves concernés) tenue dans notre ville d'un séminaire de professeurs irlandais enseignant la langue française organisé par l'agglomération.

Sur le plan sportif et événementiel, l'arrivée de la Rolex Fastnet Race du 23 au 29 juillet 2023 réunira au village de la Plage verte coureurs et plaisanciers de toutes nationalités, dont des participants irlandais. Deux films irlandais « North Circular » et « Crock of Gold » ont également été projetés au Quasar au mois de novembre, en lien avec le Centre culturel irlandais et l'Ambassade d'Irlande à Paris.

### **Visite de l'ambassadeur d'Irlande à Cherbourg-en-Cotentin**

Alors que les traversées directes hebdomadaires ne cessent d'augmenter depuis le Brexit (près de 1 000 escales prévues en 2023), le maire Benoît Arrivé a accueilli Niall Burgess, ambassadeur d'Irlande en France, le 30 novembre dernier. Cette visite a permis d'envisager de nouvelles coopérations portuaires, notamment sur les projets irlandais d'éolien offshore flottant, pour lesquels Cherbourg-en-Cotentin pourrait servir de base d'assemblage.

### **Nouvelles graines de solidarité avec le Sénégal**

Le 27 septembre 2023, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a renouvelé la convention de partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et France Volontaires, dans le cadre du programme TEVO, pour financer un poste de volontaire international.

Le volontaire international d'échange et de solidarité (VIES) qui a conventionné avec la Ville, prolonge sa mission entamée en 2022, il est basé à Coubalan, commune située au sud du Sénégal, composée de 13 villages où vivent 21 000 habitants. Depuis un an, il est chargé de mener plusieurs projets de coopération sur place : le développement de jardins maraîchers auprès des écoles, la sensibilisation à la protection de l'environnement, etc.

### **Semer et protéger l'environnement**



En mission pour un an, il supervise aussi d'autres actions. Notamment le développement de potagers, à travers un accompagnement aux semis dans trois écoles. Le but est d'améliorer le niveau nutritionnel et éducationnel des écoliers et de leurs familles dans les zones rurales. Les semis sont issus de l'agriculture biologique ou biodynamique, pour préserver la biodiversité semencière et potagère. La surproduction éventuelle est revendue en local, ce qui permet de dégager des fonds pour financer l'entretien de nouveaux équipements comme des pompes à eau, des grillages, etc. La sensibilisation des enfants aux défis environnementaux est aussi dans les missions du jeune Cherbourgeois, 1 000 élèves ont récemment visionné le documentaire Home de Yann

Arthus-Bertrand et participé à des débats. L'opération a permis de stimuler la réflexion sur les spécificités environnementales de la Casamance, et les problèmes locaux notamment la déforestation et la surpêche.

En mars 2023, une mission en Casamance a permis à la Ville de faire le point avec les élus locaux sur les actions engagées. Le dossier du moment, c'est aussi la construction du mur d'enceinte de l'école élémentaire de Coubalan, financée par la Ville. L'objectif est de sécuriser l'école de Coubalan en protégeant les élèves d'éventuelles intrusions extérieures et des animaux en divagation.

Enfin, sur le volet scolaire, les échanges se poursuivent entre Cotentin et de Casamance. Un nouveau conte en diola et en l'intermédiaire de l'association Arteres, qui interviendra dans les écoles de Djiginoum et de Baquesne en 2024.

Fin 2023, une mission conjointe de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et de l'agglomération du Cotentin a permis de signer la convention tripartite avec la commune de Coubalan pour s'engager ensemble sur une nouvelle thématique commune : la gestion des déchets ménagers. La compétence technique des services de l'agglomération et l'appui au renforcement des capacités des services publics locaux de la ville s'allient pour mettre en place un service de traitement des déchets adapté en milieu rural, avec des perspectives de travail commun sur trois ans. De plus, des ambassadeurs du tri de l'agglomération du Cotentin, se sont rendus au Sénégal pendant 15 jours en fin d'année pour initier un cycle de sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques.

Le projet mutualisé « clef en main », conduit par Horizons Solidaires et soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Normandie Sénégal a abouti en 2023 à un état des lieux sur la thématique des déchets, réalisé par un binôme de services civiques franco-sénégalais. Sur la base de ce diagnostic, les élus normands et sénégalais se sont réunis pour envisager la suite à donner sur cet important sujet.

### **Sensibilisation et gestion des déchets**

En 2024, le volontaire international travaillera autour de la gestion des déchets. Il programmera des actions sur ce thème : organisation de ciné-débats ou encore animation des échanges entre les écoles du Sénégal et celles de Cherbourg-en-Cotentin sur les thématiques environnementales.

## 12) LE VIVRE ENSEMBLE

### **La charte de la vie nocturne**

65 exploitants d'établissements de vie nocturne, bars, hôtels, restaurants, discothèques, adhèrent à la charte en 2023. Ils étaient 13 en 2016, à la création de Cherbourg-en-Cotentin. L'adhésion à la charte leur a permis de :

- suivre une formation de 2 jours en 2023 intitulée « Gérer des clients difficiles et dangereux – Techniques d'intervention et de protection », dont les retours ont été très positifs ;
- disposer d'objets aux couleurs de la charte tels que des bouchons d'oreille, des éthylo-tests, des serviettes en papier, des stylos en carton recyclé, des cendriers de table ou de poche...

## 13) LES RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX POUR SE RETROUVER ET VIVRE ENSEMBLE

### **La Rolex Fastnet race est de retour**

Fruit d'un long travail de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin avec la Communauté d'agglomération du Cotentin, le Département de la Manche, la Région Normandie et le RORC (l'organisateur), l'arrivée de la Rolex Fastnet Race a été une belle vitrine des atouts nautiques de la ville.

Du 20 au 29 juillet, Cherbourg-en-Cotentin a accueilli pour la deuxième fois la mythique Rolex Fastnet Race, pour sa 50<sup>e</sup> édition.



Organisée tous les deux ans au départ de l'Île de Wight, 500 bateaux, de toutes tailles, sont attendus à Port-Chantereigne à partir du 23 juillet. Après un passage par le rocher du Fastnet (Irlande), Cherbourg-en-Cotentin a été l'occasion d'une grande fête, avec 10 jours d'animations exceptionnelles à Port-Chantereigne et sur la Plage Verte.

### La fête de Sainte-Echelle est de retour

Après une éclipse de trois années, la Sainte-Échelle revient sous une nouvelle formule. Née après-guerre à Octeville, cette fête de quartier était jusqu'à présent portée par Cherbourg-en-Cotentin. La Ville a lancé un appel à projets en novembre pour l'organisation des festivités et deux associations ont été retenues : le Patronage laïque d'Octeville et le Carnaval des Cosnards.



Au programme de cette nouvelle édition : retraite aux flambeaux et feu d'artifice, concerts gratuits, salon des arts (salle Montécot), animations pour les enfants.

### L'événement La PlayHistoire, à la découverte de l'histoire du jeu vidéo.

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet, de 10h à 18h en continu (accès à l'espace retro-gaming jusqu'à 17h), le Village Numérique s'est habillé aux couleurs d'une génération de consoles, avec une progression chronologique au fil de la semaine.

### Les Parasols de Cherbourg au cœur de l'été



Rendez-vous incontournable des vacances d'été, les Parasols de Cherbourg se déploient sur la Plage Verte et sur les abords de la plage de Collignon. Transats et chalets accueillent le public l'après-midi face à la mer. Chacun a pu emprunter un livre ou un jeu de société gratuitement mais aussi expérimenter les nombreuses animations. Le public avait le choix entre les ateliers ludiques et créatifs (macramé, customisation de moulins à vent, fabrication de marque pages ou de porte-clés en cuir, de cerfs-volants ou de sculptures de ballons...). Les ateliers bien-être et détente ont aussi été appréciés (yoga, massages assis, tatouages paillettes, maquillage...).

### Festival Voyageurs immobiles

Durant trois jours, dans l'univers imaginaire et décalé de la pop culture à bord du Quasar, s'est déroulé le festival Voyageurs immobiles sur le thème du médiéval fantastique. Au programme : un salon du livre de l'imaginaire avec une trentaine d'auteurs, illustrateurs, auteurs de jeux et maisons d'édition de grande renommée, un concours de cosplay sur la scène du théâtre à l'Italienne, des ateliers et animations autour des jeux vidéo, des jeux de société, du dessin, de la danse mais aussi des expositions, des conférences et tables rondes, une rétrospective des films du *Seigneur des anneaux*...



## Trottinette freestyle au Spot



Après son succès de l'an passé, le Contest de trottinette freestyle est de retour dans la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville le 1er juillet. Organisée au Spot par la junior association Riders Crew, cette compétition a opposé les riders dans deux catégories : les 11-13 ans et les 14 ans et plus. Deux riders professionnels – Dante Hutchinson et Joséphine Zgorsky (championne du monde 2022) – ont assuré show et training.

## Les festivités de Noël

Elles ont porté sur :

- La chorale gospel et déambulation merveilleuse pour la soirée de lancement des illuminations durables. Dans une logique d'économie d'énergie et de développement durable, les illuminations seront moins nombreuses et toutes à base de LED ;
- La locomotive et ses trois cochers toqués parés de grands manteaux blancs et dorés ne vous laisseront pas de marbre ;
- Les factrices attirées du Père Noël, un conte fantastique familial proposé par la compagnie Vent d'étoiles ;
- le spectacle Anima de feu pyrotechnique de la compagnie Mandalight ;
- la compagnie FriendsCie vous invite à découvrir leur spectacle avec effets pyrotechnique et LEDS ;
- La compagnie Sonjévérés vous invite à découvrir son spectacle déambulatoire burlesque Les Grelings ;
- Les machineries insolites, automates danseurs, engrenages qui tournent fou...
- La compagnie eliXir vous ouvre les portes de sa confiserie ambulante pour vous offrir une farandole de délicieuses performances.

## Le marché de Noël s'installe

Le traditionnel marché de Noël s'est installé à la salle des fêtes, et non place de Gaulle comme d'ordinaire, conséquence des travaux du plateau piéton.

# 4 L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

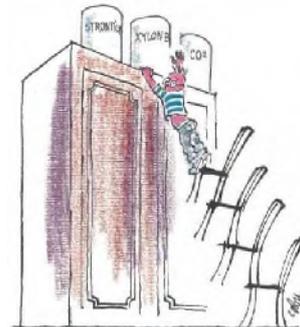


ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

## 1) LA CONTRIBUTION A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

### L'éducation à l'environnement et au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable de Cherbourg-en-Cotentin est un processus de sensibilisation et d'accompagnement du citoyen sur le changement de l'état du monde et des nouveaux enjeux s'y rapportant. Il doit lui permettre de disposer de sa capacité à appréhender ses choix et à modifier ses pratiques pour le respect des objectifs, des principes et des finalités du développement durable.



### La maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable

La commune propose de nombreuses activités qui ont touché 12 145 personnes. Nous ressentons encore quelques effets de la crise Covid, mais l'activité progresse, en particulier sur les animations/ateliers grand public des vacances et du week-end. La demande de la part des enseignants reste très importante. Ainsi, pour l'année scolaire 2022/2023, 440 demandes d'animations ont été enregistrées, 281 ont été programmées (cette baisse est en lien avec le départ de notre collègue Thibaut, vacance de poste 7 mois).

7 601 scolaires ont été accueillis durant l'année scolaire 2022/2023, soit environ 700 heures dispensées.

Sur les 12 145 personnes ayant fréquenté la maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable en 2023, la répartition selon les activités se répartit de la sorte.

Entrée libre	Scolaires	Conférences	Centre loisirs	Club nature	Animations vacances scolaires	Autres	Manifestations	Total
3290	7601	250	182	285	323	94	120	12145

L'année a également été marquée par des sorties nature et participatives :

« La nuit des dragons » le vendredi 20 octobre 2023.

Une sortie nocturne pour découvrir le monde fascinant des Salamandres. Cette sortie a été proposée dans le cadre de la nuit des dragons, un programme de sciences participatives (undragon.org).

« La nuit de la chauve-souris » Vendredi 01 septembre.

Une découverte de l'univers fascinant des chauves-souris au travers d'une présentation en salle suivie d'une balade vespérale à l'écoute de ces mammifères étonnants. Cette sortie a été proposée dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris.

De nombreuses expositions ont été proposées par la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable :

- « *Le climat change* » et « *Comprendre le climat* », du mardi 15 novembre au vendredi 26 janvier 2023 ont été conçues par l'ONERC en partenariat avec l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL) et Météo-France avec le soutien actif du ministère en charge de l'Environnement.

- « *Les machines simples* » du mardi 31 janvier au vendredi 24 février 2023 réalisée par l'espace des sciences de Rennes.

- « *Bougeons-nous autrement, c'est vital* » et « *L'alimentation au jeudi 30 mars 2023 réalisées par l'ADEME Normandie* ;
- « *Les pollinisateurs à la loupe* » du mardi 4 au vendredi 28 CPIE Vallée de l'Orne ;
- « *La plage, une nature cachée* », exposition signée par le géologue Arnaud Guérin.

## Les assises de la biodiversité

La commune de Cherbourg-en-Cotentin mène des actions en matière de protection de la biodiversité, gestion différenciée, pâturage pour l'entretien d'espaces naturels, convention avec le conservatoire botanique, pose de nichoirs, pose de ruches pour l'abeille noire, pose de grilles pour les batraciens et salamandres dans les avaloirs... et les mesures prescriptives dans les plans et programmes qu'elle conduit.

Dans ce cadre, elle a organisé les deuxièmes assises de la biodiversité le 3 octobre pour impliquer les habitants sur le thème « Les auxiliaires du jardin ». A l'issue, quatre tables rondes ont été proposées aux citoyens sur 4 thématiques, les micromammifères (GMN), les oiseaux (GONM), les insectes (GRETIA) et la palette végétale en faveur de la biodiversité (CAUE).

## La ferme dans la ville, 19<sup>ème</sup> édition

Veaux, vaches, cochons et moutons... sont de retour le mercredi 23 août pour la 19<sup>e</sup> édition de la Ferme dans la ville sur la Plaine de jeux, boulevard de l'Atlantique. Cette journée dédiée aux produits et animaux du monde rural a permis aux plus jeunes de découvrir un peu de campagne en ville et d'assister à des concours d'animaux.



## Installation d'un nouveau nichoir par Port Chantereyne

Un nichoir pour accueillir des mésanges charbonnières ou des moineaux a été installé en mars 2023, dans le deuxième arbre (en partant du parc à vélos).

## Un panneau éducatif pour sensibiliser aux abris à insectes

Un panneau éducatif a été mis en place devant l'abri à insectes pour découvrir les insectes que l'on peut y rencontrer et des conseils pour faire venir la biodiversité dans les jardins.

## Opération « Plongée déchets »



Le 11 Juin 2023, des plongeurs de la Ffessm - Fédération Française d'Etudes & de Sports Sous-marins et de la SNSM ont plongé dans le Port Chantereyne pour y récupérer des déchets et les exposer.

## 2) LES ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

### PETITE ENFANCE

#### Semaine nationale de la petite enfance

Du 20 au 25 mars avait lieu la 10e Semaine nationale de la petite enfance sur le thème : Pop ! Des activités spécialement conçues à hauteur des tout-petits étaient proposées dans plusieurs lieux d'accueil de Cherbourg-en-Cotentin.

#### Accueil périscolaire des enfants en crèche

En complément de l'accueil périscolaire proposé par les établissements scolaires, les 7 crèches collectives municipales et la crèche familiale de Cherbourg-en-Cotentin peuvent, en fonction des places, accueillir aussi les enfants jusqu'à 5 ans révolus le mercredi et durant les vacances scolaires. Les crèches municipales ont adapté leur projet pédagogique pour accueillir des enfants scolarisés afin qu'ils puissent s'épanouir encore à la crèche : une transition en douceur avec l'école.

#### Temps dédié aux petits au sein du centre social Françoise Giroud

Deux mardis par mois, le centre social Françoise Giroud aménage une partie de la ludothèque en espace dédié aux 0-3 ans. Pour passer du temps privilégié avec son enfant.

### ENFANCE

#### Le projet éducatif territorial

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) voulu par la Ville est un outil au service de la cohérence éducative. C'est un projet au service des enfants : ce PEDT concrétise les objectifs de la Ville pour mettre en place des parcours éducatifs de l'enfant sur les différents temps scolaires, péri et extra scolaires, y compris le mercredi et les vacances. Notre volonté est d'assurer son épanouissement à la fois personnel et dans sa scolarité.

Les objectifs du PEDT sont :

- améliorer la fluidité et l'articulation des parcours éducatifs sur les différents temps (scolaires, péri et extra scolaires) ;
- favoriser l'épanouissement des enfants en respectant leur rythme ;
- agir pour la réussite de tous en garantissant la cohérence éducative ;
- développer les valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté ;
- développer la place et le rôle des familles au côté de l'école et des acteurs de l'éducation populaire ;
- renforcer le travail collaboratif entre les acteurs éducatifs.

Le PEDT, voté le 28 juin 2023 en conseil municipal, va couvrir la période 2023-2026. Le document a été travaillé, en lien avec le Projet éducatif social local (PESL), dans une démarche participative et partagée.

Les cinq grands axes du projet éducatif territorial :

- 1) Citoyenneté et ouverture sur le monde
- 2) Education à l'environnement et au développement durable
- 3) Réussite éducative et parentalité
- 4) Culture
- 5) Sport-santé

## Plan d'informatisation des écoles

En 2023, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a finalisé son plan d'informatisation des écoles au profit des enseignants et des élèves. Ce sont plus de 2 100 équipements qui auront été déployés en 6 ans avec entre autre :

- PC portables pour les enseignants (environ 250) ;
- PC portables en classes mobiles pour les écoles élémentaires (environ 330) ;
- Vidéoprojecteurs dans chaque classe (environ 250) ;
- Tablettes pour les élèves de maternelle (environ 350 avec plus de 8 000 applications éducatives déployées) ;
- Photocopieurs couleurs (environ 40 copieurs).

## Réseaux sociaux de la ville

Dans le cadre des actions du PESL, une community manager a été recrutée. Elle a pour mission, en collaboration avec le service communication, d'apporter de la lisibilité et une communication adaptée au public jeune. Le compte @jeunesacherbourg a été créé avec une publication journalière et elle complète désormais les pages Facebook et comptes Instagram. Il s'adresse aux 11-25 ans sur Instagram et à leurs parents sur Facebook. À la programmation : des actualités et informations pratiques, des témoignages, des bons plans, des quiz... Et de quoi créer des vocations avec des focus sur les jeunes qui ont changé le monde. C'est tout nouveau, en ligne depuis le début du mois. Alors que vous avez entre 11 et 25 ans ou que vous soyez parents, abonnez-vous !

## JEUNESSE

### Une politique jeunesse engagée

Cherbourg-en-Cotentin est une ville qui dispose d'une jeunesse porteuse d'avenir, désireuse de contribuer au développement de la commune. Le projet jeunesse vise à donner plus de lisibilité, de cohérence et d'efficacité aux politiques à destination des jeunes permettant leur réussite et leur épanouissement à travers une conception globale, intégrée de l'éducation et de la vie en société. Ce projet est le socle sur lequel les acteurs s'appuient pour développer des projets en faveur de la jeunesse, sans que la liste des actions en soit exhaustive. En effet, les questions de jeunesse sont complexes et évolutives et ce projet n'est pas figé, il a vocation à être enrichi par tous les acteurs du territoire, au premier rang desquels figurent les jeunes.

Il repose sur des espaces d'accueil de jeunes municipaux et associatifs et un service parcours et participation citoyenne jeunesse.

### Des équipements de proximité au service des habitants

L'animation sociale et culturelle dans tous les quartiers est une priorité municipale. Elle contribue en effet à la création de lien social et d'une dynamique dans les territoires. Il s'agit au regard des changements urbains et sociaux des dernières années et des attentes nouvelles des habitants de proposer des modes d'intervention et d'organisation propices à la dynamisation de la vie sociale et culturelle et à la participation active des habitants.

Ainsi, la ville de Cherbourg-en-Cotentin dispose de 7 centres sociaux, 6 ludothèques, 5 espaces publics numériques qui disposent de projets propres inscrits dans le cadre du PESL, avec une attention particulière aux quartiers politique de la ville.

### C Loisirs : un dispositif d'aide aux loisirs des enfants et des jeunes

Ce dispositif consiste pour la ville à apporter une aide 20€ lors de l'inscription annuelle à une activité sportive, culturelle ou artistique auprès d'une association ou d'une structure municipale.

Il est destiné aux enfants de CP à la 3<sup>e</sup> bénéficiaires de l'allocation de la CAF et aux collégiens porteurs de la carte Spot 50.

Pour l'année scolaire 2022-2023 :

- 936 attestations délivrées (soit un montant de 18 720€)
- 402 élémentaires / 534 collégiens
- 9 lieux qui délivrent des attestations / 31 agents qui ont les droits pour délivrer
- 67 associations conventionnées / 9 services municipaux

### Engagement citoyen : un rallye pour sensibiliser les collégiens



La Ville propose un projet autour d'un parcours délégués en direction des collégiens de Cherbourg-en-Cotentin. Le but est de donner aux élèves élus les moyens d'exercer pleinement leur rôle et de les sensibiliser au fonctionnement des institutions.

Ce projet, construit en lien avec les conseillers principaux d'éducation (CPE) des 8 collèges de Cherbourg-en-Cotentin, les associations jeunesse de la ville et la participation des élus du conseil municipal, se décline en six étapes.

Les élèves de 6<sup>e</sup> ont démarré leur formation en assistant à l'élection de leurs délégués.

Avant la fin de l'année, tous les collégiens seront reçus dans des structures de proximité de la Ville pour prendre connaissance de ces établissements, de leurs projets et acteurs. Le 14 novembre, les élèves ont assisté à une pièce de théâtre interactive proposée par la Compagnie du Chaos pour les informer autrement sur le rôle du délégué de classe, mais aussi montrer les incidences positives que cette fonction pouvait avoir dans la vie des établissements. Une représentation à l'issue de laquelle les élèves ont débattu avec les comédiens.

Dans ce parcours, les élèves sont sensibilisés au fonctionnement des institutions. En février, les élèves de 5<sup>e</sup> se sont rendus dans les mairies déléguées pour visiter les lieux et rencontrer les élus. En mars, les élèves de 3<sup>e</sup> ont vécu au plus près un conseil de délégués dans la salle du conseil de Cherbourg-en-Cotentin. Avec comme ordre du jour, le vote d'une délibération. En avril, les 4<sup>e</sup> participeront à un rallye citoyen qui les ont emmené à la rencontre des élus au sein l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin. Une occasion de favoriser la rencontre des délégués, d'échanger avec les élus, de croiser les regards sur l'engagement, la représentativité, la posture de l' élu. En mai, les élus ont adressé un bilan à mi-mandat aux élèves afin de conclure ce programme.

### C citoyen - Un autre dispositif d'engagement citoyen

Ouvert aux jeunes de Cherbourg-en-Cotentin âgés de 15 à 25 ans, ce dispositif est une première expérience d'engagement au travers d'actions / événements portés ou co-portés par la Ville. Des « points citoyens » en forme de remerciement pour financer en partie formations BAFA, BAFD, SB ou à échanger en chèques vacances /cadhocs. En 2023, 90 jeunes inscrits sur 30 actions différentes sur des thématiques variées : culture, environnement, intergénérationnel, solidaire, sport, communication.

### C Mon Emploi – Un accompagnement renforcé des jeunes vers l'emploi

Il s'agit d'un accompagnement privilégié et global des jeunes dans leur parcours au service de l'orientation et l'insertion professionnelle : ateliers collectifs, rencontres et la découverte de métiers au travers de stages et d'emplois saisonniers. L'objectif est de permettre aux jeunes d'aller vers l'autonomie et la socialisation. En 2023, 11 jeunes en ont bénéficié.

## C Mon Bafa - Des aides pour passer le BAFA

Face aux difficultés de recrutement dans le secteur de l'animation, la Ville lance C mon BAFA, un dispositif d'aides et d'accompagnement des jeunes Cherbourgeois de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à la formation. L'un des objectifs est de former davantage de jeunes animateurs sur Cherbourg-en-Cotentin. C mon BAFA permet aux jeunes d'obtenir des bourses, 300 € pour le stage BAFA 1 et 200 € pour le stage d'approfondissement, mais aussi d'être conseillé et orienté sur ce parcours de formation.

24 dossiers ont été déposés et un jury attribuera les bourses début 2024.

## C Mon Projet

Ce dispositif est un accompagnement technique et financier pour la réalisation de projets de jeunes ayant un impact sur le territoire. En 2023, 3 projets ont été déposés et 2 financés.

## Création du conseil de la jeunesse

Le conseil local de la jeunesse a été mis en place au dernier trimestre 2023. Il est composé de 32 jeunes de 15 à 20 ans. Un élu référent parraine chaque jeune. La 1ère rencontre a eu lieu pendant les vacances d'automne pour aborder avec eux leur rôle et leur engagement, en novembre une rencontre avec leur famille a été proposée et la réunion d'installation du conseil se déroulera début janvier avec les élus.

## Les juniors associations

Les jeunes investissent peu à peu l'espace associatif. Grâce au dispositif des junior associations (JA), ils se lancent dans différents projets, accompagnés par la commune. Il existe six junior associations à Cherbourg-en-Cotentin :

Les P'tits d'Kerkos : projets de sorties ou de séjours entre jeunes

Les Riders Crew : sport de glisse urbaine (trotinette)

Les Crazy Dancers : danse hip-hop

Les War gamers du dimanche : jeux de plateau

Les Young free : K-Pop



© Yasmine Sbaia

Les JA bénéficient de trois types d'accompagnement par :

- une structure, un animateur, un accompagnateur type professeur, membre de la famille ou de la JA ;
- le relais départemental (RD) qui joue un rôle de conseil et d'accompagnement de leurs démarches ;
- le réseau national des JA (RNJA), notamment mis en place pour faciliter l'accès aux outils de la vie associative et l'aide à la création de nouvelles ressources.

## Un programme d'activités destinées aux 11-17 ans

Les trois Espaces jeunes de la Ville (le Cétici dans la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville, le 3-25 dans la commune déléguée de Querqueville et La Mosaïque dans la commune déléguée de La Glacière) proposent un riche programme d'activités destinées aux 11-17 ans.

De nombreuses sorties loisirs sont proposées : escalade, voile, parc Bayeux Aventure, coasting, canoë, randonnées dans La Hague et le Val de Saire, golf, plage, labyrinthe, cani-rando.... Il y aura aussi des soirées thématiques, des ateliers musique, cuisine ou danse, de l'initiation au rugby avant la coupe du monde, des chantiers loisirs jeunes pour les 15 ans et plus, des temps d'accueil libre...

Des ouvertures de gymnase libre 3 fois par semaine sur différents territoires de la commune sont par ailleurs proposées par un éducateur sportif municipal physique ; avec environ 240 jeunes différents.

Il y a également des ateliers sportifs spécifiques avec pour objectifs de remobilisation, valorisation et travail sur l'engagement et son respect auprès des jeunes en classe-relais(12), accompagnés par la mission locale dans le dispositif Contrat engagement jeunes (168 entre 18 et 21 ans), ou encore de la promo 16-18 (43 entre 16 et 18 ans).

### **Des interventions régulières dans les établissements scolaires**

Des ateliers de prévention numérique, de sport, de jeu ou encore d'information jeunesse sont proposées de manière hebdomadaire ou mensuelle dans l'ensemble des collèges et lycées publics de la ville.

En outre, chaque année, les animateurs participent activement à l'accueil des élèves allophones pour favoriser leur intégration dans la ville ; en 2023 19 jeunes de 11 à 17 ans de 10 nationalités différentes ont été concernés.

### **La vocation de la maison des adolescents**

La maison des adolescents (MADO) a déménagé rue du commerce à Cherbourg-en-Cotentin. Elle est l'antenne Nord du réseau départemental d'accueil et d'écoute. La « Mado » reçoit les 11-25 ans, avec ou sans rendez-vous, seuls ou accompagnés, ainsi que les parents seuls. Un mineur peut venir sans autorisation parentale. Dès qu'une difficulté ou un mal-être apparaît, vous pouvez solliciter l'un des deux accueillants-écoutants (bientôt trois). Financée à 80 % par l'Agence régionale de Santé, la Mado ne dispense pas de soins mais peut, si besoin, orienter les adolescents vers une prise en charge sanitaire. La Maison des Adolescents s'implique aussi préventivement, notamment en produisant avec la réalisatrice Lucie Legal une collection de petites vidéos intitulées « *C'est normal, non ?* », pour lutter contre la banalisation des violences. La Mado réalise actuellement une 8e vidéo pour évoquer les violences sexistes dans le sport.

### **L'ouverture du programme européen Erasmus**

Le programme Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il vise à donner aux étudiants, stagiaires, élèves, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes..., la possibilité de séjourner (études, stage) à l'étranger pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité.



© Pixel-Shot - Adobe Stock

Le programme autrefois principalement réservé aux élèves des collèges et lycées et aux étudiants s'ouvre à toutes les écoles de la commune et s'élargit au premier degré en accord avec l'éducation nationale. Le dispositif prévu sur six ans (2021-2027), concerne les 27 pays membres de l'Union européenne.

### **L'appel à projets internationaux**

Un nouvel appel à projets internationaux destinés aux associations et aux établissements de l'éducation nationale a été lancé. Il vise à apporter un appui financier à leurs projets professionnels. Plus de 80 jeunes sur une douzaine d'actions ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif.

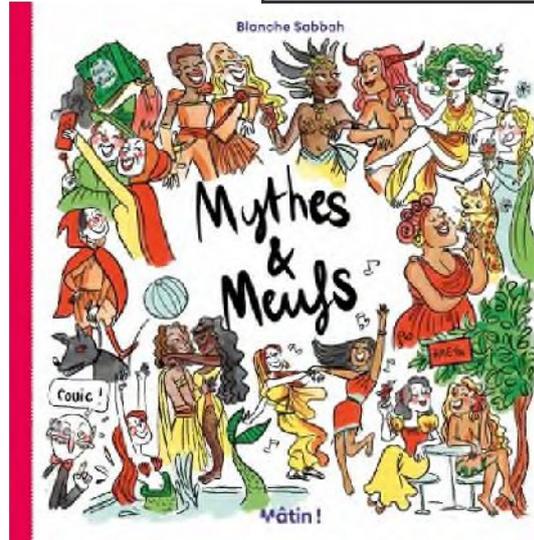
## Le prix égalité jeunesse

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin organise depuis 2019 un prix littéraire unique en France : le Littéraire Égalité Jeunesse. Son objectif est de mettre en avant les ouvrages ayant un impact positif sur la construction identitaire des jeunes et proposant une vision de la société plus égalitaire, notamment par la représentation de la singularité et de la diversité.

Des classes de 3e et 2de des collèges et lycées de Cherbourg-en-Cotentin sont invités à lire une sélection de 4 à 5 ouvrages sélectionnée par des professionnel.le.s de la ville, des professeur.e.s documentalistes et l'antenne Cherbourg du Centre LGBTI.

Les élèves se réunissent ensuite en jury pour déterminer l'ouvrage lauréat, la Ville lui décerne un prix de 2 000 euros pour soutenir l'écriture jeunesse émergente qui œuvre en faveur de plus d'égalité et déconstruit les stéréotypes et les préjugés. Une rencontre avec l'auteur ou autrice leur est également proposée durant le Festival du livre.

Pour l'année 2023 ce sont 12 classes de 7 collèges et 3 lycées qui ont participé et décerné le prix à Blanche Sabbah pour *Mythes & Meufs*. Les élèves ont ensuite pu rencontrer l'autrice, féministe, en juin dans le cadre du festival du livre.



## Un livret à destination des familles

Afin d'apporter plus de cohérence, d'équité et de lisibilité aux familles en terme de supports de communication concernant la présentation des structures existantes sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, la Ville propose ce livret afin de mutualiser l'ensemble des supports existants. L'idée est d'apporter une réponse unique aux familles en matière de services et dispositifs de la collectivité à destination des 0 -11 ans, avec un renvoi possible vers le site internet, afin de leur faciliter l'accès à l'information et permettre une équité d'accès à l'information puis aux dispositifs. Il sera disponible au moment des inscriptions scolaires et mis à jour chaque année.

## Parentalité – une stratégie globale à l'échelle de la commune

En 2023, la Ville a recruté une chargée de projet parentalité pour coordonner cette politique publique. Cette même année, une semaine de la parentalité en mai et de nombreux temps pour les parents autour du répit parental, des relations entre les parents et les professionnels de la communauté éducative ou encore de prévention des violences intrafamiliales ont été organisées.

## 3) LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION

### SOLIDARITE ENVERS LES SENIORS

#### L'accompagnement des séniors

La Ville accompagne les seniors en leur offrant un « parcours gérontologique » qui concerne des prestations de maintien à domicile, la gestion de 6 résidences autonomie et des actions de lien social. 550 usagers bénéficient de l'aide à domicile soit 72 270 heures d'intervention. Le portage des repas sert en moyenne 352 bénéficiaires en 2023, soit une augmentation de 1.4% par rapport à 2022.

Les 6 résidences accueillent 227 personnes de + de 65 ans bénéficiant d'animations, notamment grâce au « forfait autonomie de nuit ».

Les actions de lien social et de lutte contre l'isolement pour les séniors proposent :

- les activités collectives « Les Escapades bleues », qui encouragent les sorties, dans un cadre sécurisé et avec des tarifs adaptés aux revenus de chacun ;
- les actions individuelles de lutte contre l'isolement ;
- les courses et les petits travaux tel accrocher un cadre, sortir la poubelle...
- le transport vers leurs clubs avec le « Baladin », un petit bus adapté ;
- le suivi du registre de vigilance pour 250 personnes âgées isolées lors de la canicule ;
- la livraison des colis de Noël pour 450 bénéficiaires en lien avec le dispositif C'Citoyen, ce partenariat est intéressant puisqu'il s'agit d'une action intergénérationnelle.

La commune organise le portage de repas à domicile permettant de lutter contre l'isolement des plus fragiles. Par ailleurs pour lutter contre l'isolement, sont organisés avec des appels de courtoisie, des visites à domicile, des aides aux courses et aux menus travaux, des repas à thèmes.

### Temps d'activité dédiés aux séniors

Plusieurs lieux proposent des activités dédiées aux aînés. L'occasion de rompre avec le quotidien, d'échanger et de se distraire.

Un vendredi par mois, de 14h à 17h, la ludothèque de la commune déléguée de Tourlaville propose un après-midi jeux : Le temps des seniors. Ce temps ludique, gratuit et sans inscription, est l'occasion pour certains de rompre la solitude, et pour tous de passer un moment convivial autour de nouveaux jeux de société, de cartes, de stratégie...



Des soirées jeux sont organisées le 1er mardi de chaque mois, de 19h30 à 22h30. Elles sont adaptées au public présent (escape game, jeux de stratégie...).

La ludothèque compte depuis une centaine d'adhésions supplémentaires en 2023.

La bibliothèque Boris Vian propose aux seniors des ateliers bricolage autour du livre et de la lecture tous les lundis de 14h à 16h (hors vacances scolaires). Avec un groupe de 18 personnes, l'activité fait le plein cette année. À noter que les séniors peuvent aussi s'inscrire aux différents ateliers numériques dont certaines thématiques leur sont dédiées (utilisation internet, boîte mail, réseaux sociaux...).

### Faciliter le travail en EPHAD

Pour faciliter les échanges lors des besoins en remplacements en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), le Centre communal d'action sociale de Cherbourg-en-Cotentin a mis en place l'outil Hublo. Cette plateforme, accessible sur Internet ou via application mobile, permet de postuler dans les EHPAD de Cherbourg-en-Cotentin à l'aide du code CCC50 et d'y partager vos disponibilités pour effectuer des remplacements. Vous recevrez ensuite des alertes correspondant à vos disponibilités.



## LUTTE POUR L'EGALITE FEMME/HOMME

### Davantage de mixité dans les noms de rues.

Engagée en faveur de l'égalité entre les genres, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin entreprend de féminiser davantage ses noms de rues. Pour amorcer cette démarche, trois femmes illustres sont mises à l'honneur : la première femme océanographe française Anita Conti, la pionnière de la science informatique Ada Lovelace et la religieuse et infirmière Agnès Valois, qui s'est illustrée en 1942 en résistant aux Allemands lors du débarquement de Dieppe.

### Le festival « Femmes dans la ville »

Créé en 2000 et porté par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin avec des associations, des partenaires et de nombreux bénévoles, Femmes dans la ville, le festival qui questionne le genre, s'est tenu du 3 au 13 mars.

Inclusif, égalitaire, ouvert sur le monde, respectueux de la diversité, le festival dénonce les inégalités entre femmes et hommes et lutte contre les préjugés.

Des nombreux spectacles, sous forme soit de lecture de contes, de ciné-débat, de spectacle scolaire, de théâtre, de forum, de visites sur le terrain... ont présenté les thématiques relatives à la lutte contre :

- les stéréotypes de genre et les clichés de la séduction féminine
- les inégalités salariales et les freins à l'entrepreneuriat ;
- l'invisibilité des femmes dans l'espace public et plus particulièrement dans les sciences ;
- les violences.



### L'acquisition de distributeur de serviettes hygiéniques

Dans la continuité des spectacles et conférences sur le sujet des règles programmées les années passées, Cherbourg-en-Cotentin a fait l'acquisition en 2023 de distributeurs de protections menstruelles pour équiper ses structures jeunesse et centres sociaux avec des produits sains et biodégradables.

Cette action s'inscrit dans la lutte contre les inégalités générées par le tabou des règles et la précarité menstruelle.

### Octobre Rose

1600 cherbourgeoises ont participé en 2023 aux actions mises en place autour d'Octobre Rose.

Les bénéfices récoltés pendant le mois, notamment grâce aux inscriptions à la course-marche La Cherbourgeoise (le 1er octobre), sont versés à l'association locale Cœur et Cancer. Ces dons permettent de participer à l'achat d'un appareil de radiothérapie des tumeurs pulmonaires pour le centre François Baclesse, ou encore d'aider l'hôpital Pasteur à installer un mammographe à Valognes.

### L'engagement dans la lutte contre les violences

Inscrit dans le Plan Municipal de Santé ainsi que dans la feuille de route du Conseil Local de Prévention de la délinquance, Cherbourg-en-Cotentin poursuit sa mobilisation pour l'élimination des violences faites aux femmes depuis 20 ans autour de 2 axes forts :

- L'accompagnement et le soutien des partenaires engagés dans la lutte contre les violences intra familiales.

Cet axe a été et reste une priorité du conseil de sécurité délinquance. Depuis 15 ans, ce choix conjugué au souhait associatifs de développer un travail en commun a permis d'en réseau en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. C'est aujourd'hui un réseau consolidé de partenaires qui développe les complémentarités, échange autour des problématiques communes pour informer les pouvoirs publics des réalités rencontrées et se mobilise chaque année pour accompagner les professionnels et sensibiliser le grand public.

En 2023 cela s'est traduit par :

- Le soutien financier annuel aux associations qui contribuent à améliorer le parcours des femmes victimes et assurer l'accès aux droits depuis. (ACJM, CIDFF, Sortir du Silence, Association Femmes, la Belle échappée).
- L'animation du groupe de travail violences intra familiales dans la continuité des 15 dernières années. Ce travail partenarial coordonné permet la mutualisation des savoirs faire de chacun et une confiance réciproque pour une meilleure efficacité au service des personnes victimes de violences.
- Le soutien aux actions des partenaires pour aider les professionnels à la prise en compte et l'orientation des victimes de violences, les enfants victimes, la question des auteurs...
- La réalisation d'outils communs pour aider à la prise de conscience et à la lisibilité des lieux d'accueil et d'écoute :
  - Edition des cartes de visites violences : plus de 3000 par an
  - Edition de pastilles vidéos : ces vidéos de format court permettent de visualiser le lieu et la personne qui va les recevoir et facilite ainsi l'orientation.

- Les actions de lutte contre le sexisme qui constitue le terreau des violences faites aux femmes.

Cherbourg-en-Cotentin et ses partenaires réalisent chaque année des interventions dans les établissements scolaires des classes primaires au lycée et organisent des temps de sensibilisation du grand public, notamment autour de la journée du 25 novembre.

L'exposition « Fais pas genre » est présentée durant l'année sur les structures de la ville ou de ses partenaires.

## **LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE**

### **Fibre optique - 97 % des foyers éligibles fin 2023**

La Ville soutient le déploiement de la fibre.

En fin d'année 2023, 97 % des foyers sont éligibles à la fibre, ce qui est conforme à ce que Manche Numérique avait prévu et annoncé.

### **Les espaces publics numériques**

La Ville lutte contre l'exclusion numérique et c'est la raison pour laquelle les espaces publics numériques sont répartis dans toute la ville. Des activités couvrant de nombreux besoins sont proposées : la création de sa boîte mail aux formations expertes, de l'impression 3D à la découpeuse laser, les EPN sont là pour les citoyens.

A ce titre, deux actions ont été menées en 2023 :

- Ouverture d'un Espace numérique au Cétici : il n'y avait, jusqu'à présent, pas d'Espace numérique à l'ouest. Aujourd'hui, dans le cadre de ce nouveau service à la population, les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement collectif ou individuel aux usages numériques, des activités d'initiation, de perfectionnement et de création numérique.



- Ateliers numériques à Boris Vian : l'Espace public numérique (EPN) de la bibliothèque Boris Vian propose, comme aux seniors, des ateliers ponctuels numériques, ou des cycles de 8 à 10 semaines pour apprendre en petit groupe (un jeudi sur deux). Notez également que les animateurs numériques proposent (un mercredi sur deux) de découvrir l'usage des machines créatives.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

webdelib

## **Communication dans le magazine de la ville pour lutter contre les faux sites administratifs**

La Ville met en place une communication afin de lutter contre les faux sites administratifs

## **LUTTE CONTRES LES INEGALITES SOCIALES**

### **L'Analyse des besoins sociaux**

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin a réalisé son Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cela a permis d'établir le portrait social de la ville avec une cartographie des besoins et de définir les axes et les préconisations pour les années à venir autour de 3 types de publics différents pour lesquels à minima 3 axes prioritaires ont été retenus :

#### **- l'insertion des populations fragiles**

- Lutter contre l'isolement social et accompagner les personnes qui ont des fragilités psychiques
- Accompagner les publics dans leurs démarches administratives et d'insertion sociale et professionnelle
- Favoriser l'accès et le maintien dans le logement

#### **- les jeunes : du collège jusqu'à l'autonomie**

Pour les 11-18 ans

- Améliorer l'accompagnement des jeunes dans leur orientation
- Favoriser le lien social des jeunes et leur accès à la culture
- Améliorer le bien-être des jeunes et favoriser la confiance en eux
- Améliorer la communication et renforcer la lisibilité sur le qui fait quoi

Pour les 18-25 ans

- Améliorer la coordination des acteurs pour favoriser la cohérence des politiques publiques
- Favoriser l'accès et le maintien des jeunes dans le logement
- Améliorer le bien-être des jeunes et favoriser la confiance en eux et renforcer l'accompagnement dans la globalité et dans le temps

#### **- Les seniors**

- Lutter contre l'isolement social des personnes en perte d'autonomie et favoriser leur mobilité
- Accompagner les personnes en perte d'autonomie dans leurs démarches administratives
- Accompagner les aidants
- Vieillir dans un logement adapté à ses besoins

## 4) FAVORISER ET PROMOUVOIR L'ACCES A LA CULTURE

### EVENEMENTS

#### Pile ou fake : l'exposition itinérante à découvrir

Les travers des réseaux sociaux et de leur utilisation ont inspiré la BD Pile ou Fake, créée par une trentaine de collégiens de Cherbourg-en-Cotentin, avec le soutien de la Ville et l'auteur de BD Yvan Postel. Une exposition itinérante présente désormais les planches de cette BD dans les structures jeunesse de la Ville. Un outil supplémentaire pour aborder le sujet auprès du public.



Sur la route depuis novembre, elle sera visible jusqu'au 2 mars au 3-25 (Querqueville), puis à la Maison des arts (La Glacière) jusqu'au 30 mars, et va poursuivre sa route jusqu'à l'été. La BD sera bientôt déclinée en vidéo par des collégiens, dans le cadre du programme pHare (lutte contre le harcèlement à l'école).

#### Festival de la jeunesse et de la BD



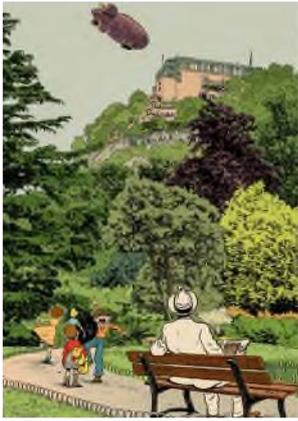
Le 36e festival du livre de jeunesse et de bande dessinée a eu lieu du 1er au 4 juin à l'Espace Lebas. Organisé par l'association du même nom, cet événement annuel propose deux journées de rencontre/ateliers avec les auteurs, à destination des scolaires, le jeudi et vendredi, et deux journées grand public le samedi et dimanche (animations, dédicaces, stand de maisons d'édition, librairies, rencontre avec les auteurs, présence de la bibliothèque municipale). L'édition 2023 avait pour thème le « Rouge » et a accueilli 2 500 élèves et 4 000 visiteurs.

#### Le cirque à l'honneur au festival Spring

Cet événement, organisé par La Brèche, pôle national cirque de Cherbourg-en-Cotentin, avec le Cirque-théâtre d'Elbeuf, est un festival international dédié aux nouvelles formes de cirque : il est considéré comme le pendant d'Avignon pour le cirque, avec une quinzaine de créations, et rayonne sur toute la Normandie. En 2023, il s'est déroulé du 8 mars au 16 avril : une dizaine de spectacles étaient programmés dont les Family Fun Days pour les enfants.



## Exposition new Cherbourg stories au Cétici



Jusqu'au 3 mars, Le Cétici présente l'exposition New Cherbourg Stories : de grandes illustrations inspirées de l'univers de la BD New Cherbourg stories, dessinée par Romuald Reutimann et scénarisée par Pierre Gabus. L'occasion de se plonger dans l'univers poétique et rétrofuturiste des auteurs. Le dessinateur a souhaité « *explorer, imaginer des aménagements, dans le souci de situer chaque image entre le Cherbourg d'hier et celui d'aujourd'hui* »...

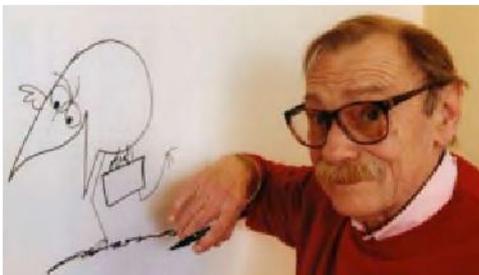
## Exposition moderne

Jusqu'au 5 mars, l'artothèque expose hors de ses murs une sélection d'estampes issue de ses collections, à découvrir avec l'exposition « Moderne, part. 1 » à l'espace culturel Hippolyte Mars d'Équeurdreville-Hainneville.

Des visites commentées et des ateliers sont organisés à destination des familles et des enfants dès 5 ans.



## Exposition – Les Shadoks sont de retour



Né à Cherbourg, Jacques Rouxel, le créateur des Shadoks, a fait l'objet, cet été, d'expositions à l'abbaye du Voeu et dans le Cotentin.

Créé en mai 1968 avec la première diffusion sur la 1re chaîne de l'ORTF de cette série d'animation, qui marqua durablement les esprits des téléspectateurs grâce à un humour décalé, parfois décapant, et par le graphisme minimaliste de ses petites bestioles.

La série, riche de 208 épisodes, fut donc créée par Jacques Rouxel et le jeune dessinateur Jean-Paul Couturier.

La diction singulière de Claude Piéplu contribua également à son succès. Les Shadoks furent alors diffusés entre 1968 et 1973. Depuis leur première apparition, ils n'ont jamais réellement quitté l'esprit des Français et appartiennent à notre culture populaire. À l'abbaye du Voeu, l'exposition explore les influences et résonances des Shadoks avec la création contemporaine, réveillant ainsi l'esprit loufoque et absurde qui traverse ces personnages devenus mythiques.

## Rococo club au château des Ravalet

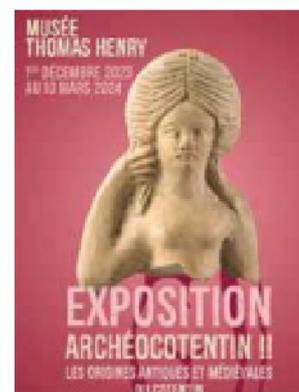
Avec l'exposition *Rococo club* présentée cet été au château des Ravalet, Fabio Viscogliosi ouvrira une fenêtre sur son imaginaire pictural aux frontières du burlesque et de l'étrange, entre figuration et abstraction. Une quinzaine de peintures et de grands dessins, en majorité produits pour l'occasion, sont présentés, ainsi que des vitrines composées d'œuvres sur papier et d'ouvrages de fiction.

## Exposition « la nature au bout des doigts »

Jusqu'au mois de novembre, la bibliothèque Louis Lansonneur a programmé une exposition étonnante, intitulée « La nature au bout des doigts », inspirée par l'ouvrage en lecture tactile à paraître en novembre de Pénélope, auteure et illustratrice engagée notamment sur les sujets de l'insertion.

## Exposition - ARCHÉOCOTENTIN II

C'est le deuxième volet d'un cycle d'expositions portant sur l'archéologie locale. Après la Préhistoire en 2022, cette nouvelle exposition invite à parcourir l'aventure qui a façonné le Cotentin, de l'Antiquité au Moyen Âge. 30 partenaires (musées, communes, collections particulières) ont prêté de nombreux objets pour cette exposition. Consacrée aux découvertes récentes, l'exposition révèle les secrets du Cotentin : du site de Portbail, à la cité antique d'Alauna enfouie sous les prairies de Valognes en passant par les rues de Cherbourg-en-Cotentin. On y découvre des choses encore jamais vues. En mêlant de nombreux objets, mais aussi le numérique avec une reconstitution 3D du château de Valognes par exemple. Le travail de l'illustratrice Rhoda Allanic vient compléter cet ensemble. L'exposition ne suit pas la chronologie, mais s'attache à décliner des thématiques : le funéraire, le cadre de vie, l'agriculture, les voies romaines ou la création des églises et des diocèses. Cette exposition est organisée en partenariat avec le Service régional de l'archéologie, le Groupement de recherches archéologiques du Cotentin, l'Institut national de recherches archéologiques préventives et la Communauté d'agglomération du Cotentin. L'exposition a lieu du 1er décembre 2023 au 10 mars 2024.



## Exposition virtuelle pour les enfants

Au printemps, la Ville a organisé une exposition virtuelle à l'aide d'une application, Cache-cache ville, application des auteurs illustrateurs Agathe Demois et Vincent Godeau. Grâce à des loupes magiques rouges mises à disposition des visiteurs, tout un monde imaginaire, poétique ou absurde, se dévoile alors qu'il était invisible à l'œil nu. L'application qui accompagne cette exposition donne vie à des images supplémentaires, offrant une seconde lecture animée au visiteur.

## Le printemps des poètes

Pour la 25e édition du Printemps des Poètes, la bibliothèque Jacques Prévert a programmé Poésie par le cœur, le samedi 25 mars à 11 h.

Le principe de la rencontre est simple : dire et partager avec le public sa poésie favorite, juste pour le plaisir de se mettre des mots en bouche ! Seule règle : le sablier s'arrête au bout de 5 minutes.

Également programmé dans le cadre du Printemps des Poètes, le Carrousel Beaudel'air était à découvrir le samedi 11 mars. Formé par Élise Esnault, autrice et comédienne, et Marie-Paule Bonnemason, artiste lyrique et accordéoniste, le duo a joué des saynètes chantées inspirées des personnages de la rue d'après les textes de Beaudelaire, d'abord à la bibliothèque Louis Lansonneur puis déambulation dans les espaces de la bibliothèque Jacques Prévert.

## La Cherbourg Games Week

Pour la 3e année, la Cherbourg Games Week a réuni, du 23 au 27 octobre, l'ensemble des structures jeunesse de Cherbourg-en-Cotentin autour d'une semaine dédiée aux jeux vidéo. Des tournois qualificatifs quotidiens ont été accueillis à tour de rôle dans les structures jeunesse de la Ville.

## 7e édition de Ciné'art

Organisé par l'association Société des amis des musées et monuments de Cherbourg et du Cotentin, du 7 au 17 octobre, la 7e édition de Ciné'art s'est décliné au féminin. Plusieurs films programmés au cinéma Odéon, cinéma Le Palace et salle P. Eluard en partenariat avec la bibliothèque Prévert ont mis en avant le talent et l'influence des femmes artistes. Certaines projections ont été prolongées par des débats. L'association a également invité Hortense Belhôte, historienne de l'art et performeuse, à réaliser des prestations vidéo, sur des œuvres du musée Thomas Henry, avec les élèves de terminale, spécialité arts plastiques et cinéma, du lycée Millet.

## 10e édition du Festival Polar

La 10e édition du Festival Polar s'est déroulée au Palace du 15 au 21 novembre. Entre 15 et 20 films policiers d'origine les plus variées ont été proposés dont Le champ des possibles, L'autre Laurens, The Wastetown ou Tous flics, film posthume de Jean-Pierre Mocky.

## Opéra – Tout n'est pas rose à l'adolescence

La chorale Les Babouches, un des ateliers de pratiques artistiques de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, propose un opéra avec un chœur d'enfants intitulé *Rose et Rose*. Une création de haut niveau où les répétitions et la direction des enfants ont été menées par deux professeurs du conservatoire de la Ville.



## Photographie – Paysages singuliers au Point du Jour

La bourse 50 cc Air de Normandie soutient les projets des photographes professionnels et les artistes résidant en Normandie. Coline Jourdan (*Soulever la poussière*, enquête sur l'ancienne mine d'arsenic de Salsigne) et Pascal Amoyel (*Nord-Ouest*, travail sur les territoires hybrides de la région de Bellême) ont bénéficié de cette aide. Ces deux expositions documentaires ont été présentées au Point du Jour - Centre d'art éditeur, organisateur de la bourse avec le Centre photographique Rouen Normandie.

## Une fresque rue Jacques Rouxel

Inaugurée le 26 mai dans la rue qui porte son nom, une immense fresque, de 30 mètres de long par 5,5 mètres de haut, montre un ensemble fidèle et représentatif de saynètes des aventures des Shadoks. La composition a été confiée à Matthieu Lamotte de la société aaa production, détentrice des droits Rouxel et réalisée par les Streets artistes locaux, Blesea et Baby K, en binôme pour l'occasion.

## Les Enfants du patrimoine

Le 15 septembre, dans le cadre de l'opération Les Enfants du patrimoine, la Ville invitait des élèves des écoles, collèges et lycées de Cherbourg-en-Cotentin à découvrir le parc Emmanuel Liais, les archives municipales, le parc de la Roche-Fauconnière, le quartier des Flamands ou le château des Ravalet, et les bibliothèques (ateliers autour de l'histoire du livre).

## Journées européennes des Métiers d'Art

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID: 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

Du 27 mars au 3 avril, sur le thème Sublimier le quotidien, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont organisées partout en France et en Europe. Au cœur de ces journées, c'est une programmation diversifiée et innovante qui met l'accent sur la matière, les techniques, les démonstrations de savoir-faire, le partage, l'orientation, la transmission. Cherbourg-en-Cotentin a choisi deux temps forts pour illustrer l'importance des métiers d'art dans les foyers et la société française. Du 1er au 27 mars, sur le parvis du théâtre, place de Gaulle, ont été exposés des clichés de la photographe Emmanuelle de Maistre. Ils ont mis en valeur 18 artisans originaires de La Manche dans leurs ateliers, avec une brève explication de leur métier. Plumassière, céramiste, enlumineur, luthier, orfèvre, tapissier d'ameublement, maroquinière, filandière... Ces 18 artisans ont été invités du 31 mars au 2 avril au musée Thomas Henry pour le deuxième temps fort. Ils ont présenté au public des démonstrations de leur savoir-faire et les visiteurs ont également assisté à des mini conférences en lien avec les collections du musée.

### Fête du jeu

La fête du jeu organisée par les ludothèques, les Espaces publics numériques (EPN) et le Village numérique permet d'expérimenter différentes activités : parcours motricité, jeux de construction, de transvasement, jeux de société ou géants, jeux vidéo, wargaming... Le jeu, au-delà de son apparence de divertissement, est un véritable enjeu de transmission des savoirs et du vivre ensemble (respect des règles, des joueurs, ...). Les animations étaient regroupées pendant les deux jours au Village numérique et au gymnase de l'Amont-Quentin.

### Les causeries du dimanche

Une fois par mois, la médiatrice culturelle du musée Thomas Henry invite à l'heure du thé pour une discussion en petit cercle afin d'explorer les relations de notre quotidien à l'art. En résonance avec l'exposition *Dessiner l'animal*, la prochaine causerie s'interrogera sur le statut de l'animal dans notre société en posant cette question : qu'est-ce qu'une vie de chien ?

### La nuit européenne des musées

Lancée en 2005, la Nuit européenne des musées confirme chaque année son succès auprès du public. Le 13 mai, de 18 h 30 à minuit, le musée Thomas Henry donne rendez-vous au public pour découvrir ses collections sous un angle inédit, en déclinant le thème de la nuit sous toutes ses facettes : le rêve, le mystère, la fête...

### L'exposition Dessiner l'animal

Composée de dessins, de gravures et de pastels, la collection d'art graphique du musée Thomas Henry s'expose rarement et toujours pour une durée limitée en raison de sa fragilité. Un nouvel accrochage d'une vingtaine d'œuvres a été présentée cette année. Cette exposition s'intéresse aux dessins animaliers des grands artistes du Cotentin (Jean-François Millet, Félix Buhot) mais aussi à la façon dont les artistes allaient à la rencontre des animaux pour les saisir sur le motif (ménagerie royale, zoos, peinture en forêt de Barbizon...). L'exposition a eu lieu du 14 mars au 28 mai 2023.

### Les 28e éditions des Téméraires

Organisées par la Maison des jeunes et de la culture (MJC) en collaboration avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et le Trident, Scène nationale, les rencontres de théâtre amateur Les Téméraires, permettent aux comédiens amateurs de tout âge de se produire dans des conditions professionnelles. Elles ont eu lieu du 12 au 14 mai sur différents plateaux de la Ville, 10 pièces ont été présentées de compagnies locales et régionales.

## Les collégiens et lycéens sur scène

Au programme de l'édition 2023 : de l'impro, de l'humour, de la poésie, des classiques, des pièces contemporaines, des créations... La programmation se veut très éclectique. Une large place est aussi faite à la jeune génération, avec plusieurs spectacles proposés par des collégiens ou lycéens.

## Le festival Un Air du Soir



Ce nouveau rendez-vous porté par la Ville, Un Air du Soir propose une programmation des arts de la rue accessible à tous. En 2023 il s'est déroulé les 6 et 9 juin au jardin public et au parc de la Bonde. L'objectif est d'attirer de nouveaux publics par la dimension « hors les murs » et de créer un moment convivial et familial où chacun peut découvrir les richesses culturelles et patrimoniales de Cherbourg-en-Cotentin.

## L'exposition de VUTHÉARA KHAM EXPOSE

Ses photos ont déjà séduit de nombreuses galeries parisiennes. C'est à Cherbourg-en-Cotentin, sa ville de cœur, que VuThéara Kham a choisi de présenter son travail photographique mené sur une période de 10 ans.

Du 13 mai au 31 août l'exposition sera présentée dans les bibliothèques Jacques Prévert, Louis Lansonneur et, en extérieur, à Boris Vian. Le photographe était présent le 13 mai pour présenter l'exposition. Une projection de courts métrages documentaires suivie d'une rencontre a également eu lieu. Et en juin son exposition liée au regard singulier qu'il porte sur Cherbourg-en-Cotentin a été mise en place dans les bibliothèques. Un atelier Workshop en extérieur avec VuThéara Kham a également été organisé.

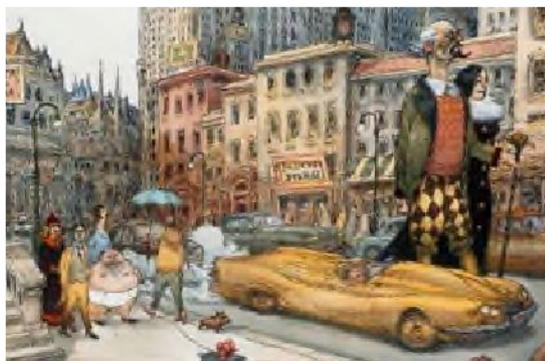
## Le patrimoine pierres en lumière à l'abbaye du vœu

Dans le cadre du festival Pierres en lumière, l'abbaye du Vœu proposait une découverte originale du monument. La soirée débutait par une visite familiale intitulée « *Au nom de l'abbaye* » pour évoquer l'histoire du site, son évolution architecturale et la vie des moines.

Par la suite, il était proposé aux invités une visite-enquête visant à résoudre l'énigme de la mort de Guillaume Argème de Rai, chanoine à l'abbaye vers 1280. Son squelette a été découvert lors de fouilles archéologiques en 1994 et n'a pas encore livré tous ses secrets.



## La biennale du 9<sup>ème</sup> Art



Pour la 11<sup>e</sup> édition de la Biennale du 9<sup>e</sup> Art, le musée Thomas Henry accueille Nicolas de Crécy et lui offre une carte blanche durant les quatre mois de l'exposition *Étranges cités*.

Auteur d'une quarantaine d'albums de BD ou d'illustration (*Léon La Came*, *Le Bibendum céleste*, *Visa transit...*) et primé au festival d'Angoulême, Nicolas de Crécy a été accueilli en résidence à Cherbourg-en-Cotentin durant l'année 2022. Pendant ses séjours, il a travaillé sur le motif pour saisir l'esprit des lieux et s'est laissé inspirer par les atmosphères de la ville, des jardins et du port.

Sur la centaine d'œuvres présentée tout au long du parcours scénographique, l'exposition *Étrange citée* proposera 48 œuvres inédites sur Cherbourg (gravures en taille douce).

Sur le thème du surnaturel urbain, Nicolas de Crécy entraînera également le public vers New York, mégapole imaginaire, Kyoto et Tokyo peuplées d'esprits facétieux, et Mexico dans une approche plus documentaire. Une séquence sera aussi consacrée à la nature en ville et à l'architecture dans le paysage.

L'exposition a eu lieu du 16 juin au 15 octobre 2023.

### Le festival Passeur de mots

Après une expérimentation, le festival Passeurs de mots s'est recentré sur la programmation Jeune Public : en octobre il propose de découvrir à l'Agora, aux Miroirs des spectacles de contes pour enfants. Les scolaires sont également concernés.

### VISITES PROPOSEES PAR LES MUSEES

Le musée Thomas Henry propose des visites "sur-mesure" et gratuites pour les publics éloignés, en 2023 cela correspond à :

- 13 visites sur mesures pour des structures du champ socio-culturel (espaces solidaires, maisons de quartier)
- 14 visites pour le public allophone (migrants, avec le FJT)
- 2 visites pour les patients de la Fondation Bon-Sauveur
- 4 visites pour les relais petite enfance et les crèches.

Et en ce qui concerne le public scolaire, la Ville a accueilli 4 070 élèves au musée Thomas Henry et au musée de la Libération, soit 191 classes de 1er et de 2nd degré sur l'année scolaire 2022-2023.

### Un nouveau Millet au musée Thomas Henry

Le musée Thomas Henry vient d'enrichir sa collection d'œuvres de Jean-François Millet en faisant l'acquisition d'une huile intitulée *Joseph vendu par ses frères*.

Possédant deux autres toiles de ce type (*Prométhée* et *Lapidation de Saint-Étienne*), le musée a été contacté par le galeriste mandataire de l'œuvre pour la confronter aux deux tableaux cherbourgeois (les œuvres de jeunesse de Millet ne sont pas signées).



Le format, la palette chromatique et la proximité stylistique ne laissent aucun doute sur son attribution. Le musée a donc négocié l'œuvre pour 30 000 €, avec le soutien de la Société des amis des musées et monuments de Cherbourg et du Cotentin (SMACC) et du Fonds régional d'acquisition pour les musées. Il sera présenté au public après sa restauration.

### LA CULTURE À HAUTEUR D'ENFANTS

L'éveil culturel de la petite enfance concerne près de 4 000 enfants et adultes cette année. Ce dispositif municipal s'intègre dans une programmation dédiée au jeune public de plus en plus variée.

La Ville déploie un programme gratuit d'éveil culturel sur toute la commune comprenant des rencontres artistiques pour les tout-petits.



Il s'adresse aux enfants des crèches, relais petite enfance et maternelles.

- trois fois par an (novembre, janvier et mars), une compagnie produit devant les enfants et leurs parents ;
- le musée Thomas Henry propose de nombreuses activités à destination des plus petits :
  - le programme Bébés au musée est à l'image des efforts de ces dernières années pour porter la culture auprès des plus jeunes ;
  - le programme Arty Babies à destination des 2-4 ans leur permet de vivre une expérience sensorielle avec leurs parents ;
  - des expositions dédiées aux petits, avec des œuvres à hauteur d'enfants, comme l'an passé Aqua, sur le monde de la mer.
- pour la sensibilisation aux arts plastiques, la Ville fait intervenir toute l'année le plasticien Alain Buhot dans les écoles.
- le festival du conte Passeurs de mots s'est recentré en direction du jeune public ;
- pour les musiques actuelles, l'espace Buisson développe une programmation jeune public ;
- le Trident, Scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin propose des spectacles pour les tout petit ;
- les bibliothèques municipales ont également mis en place des actions à destination des plus jeunes ; des heures du conte à partir de 4 ans et des biberons de lecture de 0 à 3 ans une fois par mois dans chaque bibliothèque , des temps d'éveil musical ;
- la Maison de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (MEEDD) propose toute l'année aux petits (dès 6 ans) de participer à un Club Nature le mercredi après-midi.

### **Education artistique et culturelle en milieu scolaire**

La Ville et ses partenaires proposent diverses ressources, actions et programmations culturelles en direction des scolaires. L'offre se compose de Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC en arts plastiques, musique, cinéma...) et d'une multitude de propositions culturelles, accessibles aux scolaires et sur lesquelles les enseignants peuvent s'appuyer pour construire leurs propres « Parcours ». Ces parcours permettent de rencontrer des artistes et des oeuvres, de fréquenter des lieux culturels, d'expérimenter une pratique artistique, de s'approprier l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui. Ils sont présentés, depuis 2023, dans une plaquette adressée à toutes les écoles publiques maternelles et élémentaires de Cherbourg-en-Cotentin, à côté de l'offre municipale d'autres parcours de l'élève (sport, santé, etc).

D'autres propositions culturelles riches et variées s'adressent aux écoles :

- éveil culturel de la petite enfance ;
- spectacles Jeune Public proposés par la ville ;
- les bibliothèques de la ville et associatives proposent tout au long de l'année des accueils pour les scolaires ou des projets comme « Livrentête », des expositions et divers ateliers ;
- les musées disposent d'un service éducatif ;
- les Enfants du patrimoine ;
- les Journées Européennes des Métiers d'Art permettent aux enfants de découvrir des métiers très peu connus et de rencontrer des professionnels en action !

### **Spectacle vivant**

La Ville soutient fortement les deux structures labellisées spectacle vivant du territoire :

- La Brèche, pôle national des arts du cirque qui propose 4 temps de programmation et favorise la création circassienne : La Brèche est considéré avec sa Maison des artistes comme la Villa Médicis du cirque ;
- Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, qui programme au théâtre à l'Italienne et au Vox, mis à disposition par la Ville.

Parallèlement, la Ville propose une programmation sur ses deux - le théâtre des Miroirs avec une programmation complémentaire des familles

- le Circuit, entente intercommunale avec Les Pieux et La Hague, qui programme entre 20 et 30 concerts par an à l'espace culturel Buisson, à l'Agora (grande jauge) au Podium des Pieux et à l'espace Canoville de La Hague. La programmation est éclectique avec des premières parties qui font la part belle aux groupes locaux.

Le Circuit propose depuis 2023 des concerts « jeune public » à l'attention des scolaires. Une représentation tout-public est également proposée avec les parents.

## LECTURE

### Lectures dans les écoles

De janvier à mars, environ 200 enfants des écoles maternelles ont assisté aux lectures de Jacqueline Pignot. Ce cycle de lecture devrait trouver des prolongements. Il a donné des idées aux ATSEM et aux animateurs des temps périscolaires présents lors des séances. Par ailleurs, certains des livres utilisés par Jacqueline Pignot seront achetés par la Ville pour alimenter les malles pédagogiques que propose l'équipe éducative aux ATSEM et animateurs. L'expérience devrait se renouveler dès le premier trimestre de la prochaine année scolaire.



### De nouveaux services en ligne à la bibliothèque de Querqueville



Grâce à son équipe de bénévoles, la bibliothèque associative de Querqueville propose plus de 7 000 livres, avec un large panel de genres littéraires et un renouvellement mensuel, et souhaite proposer de nouveaux services en ligne.

La bibliothèque souhaite mettre en place un service de catalogue en ligne, les adhérents pourront consulter et réserver les livres en ligne. Cela permettra à la bibliothèque de faire des statistiques sur les emprunts et ainsi d'orienter les futurs achats. Cela prendra 12 et 18 mois, le temps de mettre le logiciel en place et d'enregistrer tous les livres.

La subvention de la Ville permet à la bibliothèque d'acheter du matériel : ordinateur, lecteurs de code-barres et le logiciel pour la gestion des fonds de bibliothèque. La commune a également orienté l'association vers les personnes compétentes en informatique.

### Les Nuits de la lecture

Pour la 7ème édition sur la thématique de la peur, les bibliothèques ont orienté leurs propositions sur des médiations et des temps participatifs avec leurs usagers. Durant ce temps pour célébrer la lecture, les lecteurs pourront notamment participer à une lecture intégrale du Horla de Maupassant.

## L'action pour lutter contre l'illettrisme



La bibliothèque Jacques Prévert a reçu le label national 2023 Agir ensemble contre l'illettrisme pour la création d'un Club de lecture facile à lire, auprès de l'agence de l'Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente (INFREP), basée au centre social Olympe de Gouges.

Une initiative qui s'inscrit dans la dynamique des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, organisées en septembre dernier. Concrètement, les stagiaires de l'INFREP, en cours de réapprentissage de la lecture et des fondamentaux de base, choisissent un ou plusieurs livres de leur choix pour une restitution publique de leurs coups de cœur et conseils de lecture.

## Le festival les Mercurielles

Dans le cadre du festival Les Mercurielles qui a eu lieu du 16 au 20 octobre, différents ateliers d'écriture ont été animés par quatre écrivains. Les invités cette année étaient : Dima Abdallaah, Hadrien Bels, Alexandre Labruffe et Oliver Rohe.

## La balade littéraire

Lecteur public, passeur de livres et marcheur, Marc Roger a fait escale dans le Cotentin le samedi 18 mars pour 3 rendez-vous. Le premier rendez-vous a eu lieu sur la plage de Bretteville-en-Saire, pour débiter une marche de 10 km. Le deuxième point de rencontre a eu lieu à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable (MEEDD) à Cherbourg-en-Cotentin pour une lecture du paysage. Le troisième et dernière rencontre a eu lieu à la bibliothèque Jacques Prévert où Marc Roger a lu à voix haute des extraits d'ouvrages engagés pour la protection des océans.

## Les arts visuels

Le Service des Arts Visuels de son côté, en faveur d'une visibilité accrue et de facto d'une accessibilité au plus grand nombre, est entrée dans un projet de recherche soutenu par une ANR et l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

## COUPS DE POUCE

### L'accompagnement des groupes via le Tremplin des musiques actuelles



Conseil, production, aides au montage de dossier de demande de subvention, apprentissage d'une communication efficace... Le Circuit accompagne les pratiques amateurs à travers notamment le Tremplin des musiques actuelles, organisé chaque année en partenariat avec les festivals des Art'Zimutés, MusikEnSaire et depuis 2023 avec également Les Pinsonores. Le lauréat se voit offrir un accompagnement personnalisé et une programmation sur l'un des festivals. En 2023, Dominique Février et Imarhan Timbuktu ont été sélectionnés.

Le Circuit accueille également les groupes locaux en résidence en vue d'un passage sur scène. En 2023, une demi-douzaine de groupes a été accompagnée.

## **La mise en place de pôles associatifs culturels**

Quatre pôles associatifs culturels ont ouvert leurs portes. Ils ont vocation à réunir des associations œuvrant dans le même champ sur un même site et les rendre plus visibles à tous. Cette organisation permet de mieux irriguer les quartiers et rendre la culture plus accessible, ce qui est notre objectif commun de la Ville et des associations.

## **ACCES A LA CULTURE POUR TOUS**

### **Développer des projets « culture-santé » à destinations des aînés**

La Ville développe un programme ambitieux pour rendre accessible la culture aux résidents des EPHAD et des résidences autonomie. Cette réflexion a débuté fin 2023 et se poursuivra en 2024 afin d'élaborer un programme complet. Différents projets sont en cours de réflexion : lectures, cafés rencontres à l'artothèque avec accrochage d'œuvres sélectionnées dans les établissements accueillant des personnes âgées (ehpad, résidences autonomie), les musées accueillent des seniors des résidences autonomies pour des visites adaptées (pas encore développées en direction des ehpad, car plus compliqué à mettre en œuvres), ...

### **Les nouveautés du Conservatoire de musique**

Le Conservatoire organise tout au long de l'année des concerts d'élèves avec leurs professeurs ainsi que de nombreuses auditions publiques des élèves, fruit ou prolongement du travail mené au sein des classes. Données hors les murs, et intitulées « L'heure musicale du Conservatoire », ces auditions deviennent de véritables rendez-vous pour les élèves, mais aussi pour leurs familles et des publics extérieurs car l'objectif consiste aussi à aller à la rencontre de nouveaux publics : dans les maisons de quartier, les EHPAD, les parcs.

Le Conservatoire développe par ailleurs les musiques actuelles, avec depuis octobre 2023, une nouvelle offre d'enseignement : des cours de guitare électrique. Ensuite, à titre expérimental – donc réservée aux élèves déjà inscrits dans l'établissement – une offre d'ateliers de découverte des musiques actuelles. L'objectif est de leur faire essayer d'autres instruments que ceux qu'ils pratiquent habituellement (guitare électrique, basse, clavier, batterie, micro chant). Par ailleurs seront reconduites des sessions de découverte du Beatbox, mises en place en mai-juin dernier, et également réservées aux élèves inscrits dans l'établissement.

## **5) FAVORISER LA SANTE**

### **EN ACTIONS**

#### **Les actions « parentalité » sur le territoire**

##### **La semaine de la parentalité**

La Ville souhaite rendre davantage visible l'action menée en direction de la parentalité, par l'ensemble de ses acteurs et actrices. Ce besoin est vrai pour les acteurs eux-mêmes afin de faciliter les orientations et pour les parents du territoire. L'un des premiers objectifs est donc de valoriser l'existant. C'est en ce sens qu'a été organisée la première semaine de la parentalité du 26 mai au 03 juin.

La semaine de la parentalité doit permettre aux parents de redécouvrir les services qui les entourent pour les accompagner dans leur parentalité, au quotidien et ou en cas d'événement.

Cette manifestation doit également permettre à la coordination parentalité, organisatrice de l'événement, d'aller à la rencontre des parents pour solliciter leur regard, avis et propositions.



La prise en compte du genre dans la promotion de la santé, notamment en matière de santé sexuelle et sexuelle, s'appuie sur la reconnaissance de :

- l'importance du genre dans les déterminants de santé ;
- l'impact des discriminations sexistes et homophobes dans la prise de risques ;
- le genre comme première catégorisation de la population, une porte d'entrée à la lutte contre toutes les discriminations.

La lutte contre les stéréotypes de genre est donc la base du parcours de la vie affective et sexuelle qui permet de travailler sur les préjugés et représentations sur la sexualité, les normes, les relations amoureuses, les relations filles-garçons, l'identité sexuelle, le respect et les violences – Acquérir de l'information sur la santé sexuelle (la puberté, les IST, la contraception, les IVG) sans discriminations.

A ce titre, la Ville propose des temps pour les élèves (spectacle conférence atelier prix égalité jeunesse, concours vidéo...) qui en complément des enseignements, actions et interventions menés dans leur établissement respectif facilitent la mise en place d'un parcours d'éducation à la vie affective et sexuelle et à l'égalité.

Des outils mutualisés sont également mis à disposition pour faciliter la mise en place d'action qui contribue au parcours d'éducation à la vie affective et sexuelle et à l'égalité (expositions, quiz interactif...).

Egalement, une convention de partenariat avec l'antenne de Cherbourg du centre LGBT de Normandie a permis en 2023, dans la continuité du 1<sup>er</sup> village des fiertés organisé en 2022, d'accompagner en plus cette année la première marche des fiertés organisée à Cherbourg-en-Cotentin.

### **La sensibilisation aux usages du numérique**

Du 22 mai au 2 juin, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin s'est mobilisée autour de la sensibilisation aux usages des écrans. L'objectif était d'attirer l'attention des jeunes, des enfants et des familles sur leurs pratiques des écrans et des réseaux sociaux en se gardant de tout discours moralisateur. L'événement ne diabolise pas les écrans mais ouvre plutôt la réflexion sur leur usage et propose des outils de prévention. Des cafés-discussions sont proposés pour amener à échanger collectivement sur ces sujets comme par exemple, ce qu'on regarde, avec quelles règles, à quel âge ? Cette quinzaine a été ponctuée de spectacles, de conférences, d'ateliers, et d'une exposition conçue avec les familles.

### **L'accompagnement de la Ville durant les fortes chaleurs**

Jusqu'au 31 août, la veille saisonnière du Plan national canicule est activée. Comme chaque année, la Ville recense les personnes isolées afin d'anticiper une éventuelle vague de chaleur. Un suivi régulier est mis en place auprès de ces personnes fragiles. Cherbourg-en-Cotentin effectue un recensement volontaire des personnes âgées qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière. Pour cela, il suffit de se faire connaître auprès de la Ville, qui met également à disposition des familles et des aidants le questionnaire « Restons vigilant avec nos seniors ». Il permet d'évaluer, par des questions très simples, les situations de fragilité qui doivent alerter.

La Ville peut apporter une aide directe ou orienter les personnes vers les structures adaptées. Il est également possible de recevoir des visites de courtoisie. Pour en bénéficier, la démarche est la même : les informations recueillies sont ensuite relayées auprès des associations qui effectuent ces visites.

## **UNE RECOMPENSE**

### **La Ville reçoit le prix de l'initiative innovante santé**

Cherbourg-en-Cotentin est lauréate du prix de l'Initiative Ville Moyenne pour le centre municipal de santé Brès-Croizat. Cette distinction a été remise par la Tribune, France urbaine et la Ville de Paris lors du Forum Paris Zéro Carbone à Paris, le 7 décembre.

Lors de cet événement, plusieurs grands prix et prix thématiques sont décernés par un jury indépendant, composé d'universitaires, journalistes et chercheurs. Les prix sont décernés par La Tribune et France Urbaine, dont un pour la ville moyenne.

## 6) FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX LOISIRS ET AU SPORT

### EVENEMENTS

#### Le festival Festihand

Festihand rassemble les clubs du Cotentin, les entreprises locales et les élèves de Cherbourg-en-Cotentin lors d'une grande fête du hand au gymnase de l'Églantine, à Turlaville. Pour les enfants de Cherbourg-en-Cotentin, cette découverte débute avant leur participation au tournoi, grâce aux interventions des animateurs de la Ville dans les écoles. Les plus motivés pourront ensuite pratiquer dans un club.

Le Club de loisirs de la commune déléguée de Turlaville a fait l'acquisition de 10 fauteuils sportifs. L'un d'eux a été mis à disposition d'un enfant en situation de handicap



#### Le 28<sup>ème</sup> trophée de l'île pelée

Le Trophée de l'Île Pelée, Coupe d'Europe et Championnat de France Universitaire, est une compétition de voile unique qui rassemble 150 étudiants issus de cinq nations européennes. 32 équipages de régatiers se sont affrontés du 8 au 12 mars au cœur de la rade cherbourgeoise.

#### Le Rad'eau libre



Le dimanche 3 septembre a eu lieu la 4<sup>e</sup> édition de la Rad'eau Libre, compétition de nage en eau libre sur le front de mer, au niveau du centre aquatique d'Équeurdreville-Hainneville.

L'événement, organisé par l'Aquatic Club de Cherbourg-en-Cotentin, se compose de trois épreuves ouvertes à tous les nageurs, licenciés ou non (certificat

médical obligatoire) : 500 m et challenge par équipe de 3 nageurs (départ 11h), 1 500 m, manche de coupe de France (départ 12h) et 5 000 m, manche de coupe de France et Normandie (départ 13h). Près de 130 nageurs sont attendus.

#### Le tour des ports de la Manche

Le Tour des ports 2023 est parti de Saint-Vaast-la-Hougue et a fait étape à Cherbourg-en-Cotentin le dimanche 9 juillet, pour une arrivée de la compétition à Granville le vendredi 14 juillet. Près de cent voiliers de plusieurs nationalités, ont disputé cette 38<sup>e</sup> édition qui fêtera ses 40 ans et fera son retour à Guernesey après 3 ans d'absence. Cette régates ouverte à tous est la plus grande course à la voile de Normandie et l'une des plus grandes courses croisières françaises. Un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de nautisme.

## Cross du Vallon Sauvage

L'association Courir en Cotentin a organisé la 2e édition du Cross du Vallon Sauvage, en partenariat avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, dimanche 28 janvier 2023. La recette a été reversée aux Randos d'Alauna, association qui vient en aide aux enfants malades.



## RECOMPENSE ET RECONNAISSANCE

### Le club de kayak de mer et nautisme du nord cotentin, numéro 1 !

La saison 2023 du CKMNC s'est terminée sous les meilleurs auspices. Le club se classe numéro 1 sur 80 formations françaises. 7 médailles ont été décrochées aux championnats de France qui se sont déroulés à Brest du 24 au 27 août. C'est la reconnaissance du travail collectif du club soutenu par le Département, la Région et la Ville.

## INFRASTRUCTURES EN TRAVAUX

### Les premiers travaux du complexe Chantereyne



Lancés en début d'année, les travaux de désamiantage et de curage du complexe Chantereyne se sont poursuivis jusqu'en juin 2023.

Sur place, la société normande spécialisée Valgo, épaulée actuellement par Véolia pour la partie curage, y a travaillé jusqu'en juin.

Dans le même temps, des investigations et des opérations complémentaires avant chantier se poursuivent.

Ainsi, le passage en sous-sol d'un ouvrage d'évacuation des eaux de pluies a nécessité un sondage et un examen, avant une remise en état par la Communauté d'agglomération du Cotentin, en charge des ouvrages hydrauliques.

Ces opérations étaient indispensables avant le démarrage en 2024, pour deux ans, du chantier de réhabilitation du Palais des sports.

### La mise en conformité, extension et amélioration thermique de la Saillanderie

L'accès de l'équipe féminine de basket de l'USLG à la ligue 2 a conduit à prendre des mesures d'urgence afin de répondre aux exigences de la ligue Française de basket. La Ville a ainsi mis en place un groupe de travail sur l'homologation des salles de sport de haut niveau. En parallèle une demande du F3SCT visait la construction d'un bâtiment intégrant des vestiaires et des douches pour le personnel travaillant sur le site.



Perspective future



## 5 LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE LE DEVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

### Cuisine centrale : 3 700 repas scolaires quotidiens

A compter de la rentrée scolaire 2023-2024, la cuisine centrale René Le Bas a amorcé la dernière phase de sa montée en puissance en intégrant les restaurants scolaires de la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville et ceux de Cherbourg centre.

Elle produit dorénavant les repas pour l'ensemble des scolaires des écoles publiques de Cherbourg-en-Cotentin, soit 3 700 repas par jour et également les repas des mercredis loisirs et centres de loisirs.

L'approvisionnement en produits locaux représente 16,94 % des commandes. Il est difficile aujourd'hui d'avoir certains produits en circuits courts répondant aux exigences de la loi EGAlim.



Approvisionnement des produits	2022	2023
Local	24,49 % dont 4,56 % de bio	16,94 % dont 3,70 % bio local
Durable (aux termes de la loi EGAlim)	29,91 % dont 20,38 % de bio	33,94 % dont 20,30 % de bio
TOTAL	54,40 %	49,88 %

### La gestion des déchets de la cantine scolaire

En 2023, 30,9 tonnes de biodéchets ont été pris en charge par l'association Les Petits Composteurs, entreprise locale de l'économie sociale et solidaire.

Un partenariat est mis en place entre la cuisine centrale et l'association « ACTP Cherbourg-en-Cotentin » qui s'est engagée à :

- récolter les déchets cartons résultant de l'activité de la cuisine centrale René Le Bas ;
- procéder à son compactage et à son stockage temporaire sur son site en vue de son réemploi futur.

L'association récolte gratuitement les déchets en vue de leur revalorisation.

### La construction d'un parlement mobile



La Ville se dote d'un « parlement mobile », outil de participation citoyenne avec lequel elle entend aller à la rencontre des citoyens dans la rue de manière ludique. Cet outil pourra se monter et se démonter rapidement. La Ville a commandé un parlement mobile à l'association Au fil de l'eau, association spécialisée dans la recyclerie de cartons.

## 6 L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION DES ACTEURS AUX ACTIONS PUBLIQUES

### 1) L'INFORMATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La communication est un élément fondamental d'information de la politique de la collectivité. Plusieurs supports sont diffusés et des événements sont organisés régulièrement. Cette communication diversifiée et raisonnée alliant informations en ligne et publications imprimées permet de répondre à cette exigence.

#### **Refonte du site internet de la Ville**

Le site internet de la Ville a vocation à toucher tous les habitants et usagers du territoire. L'audience y est importante, bien plus que sur les réseaux sociaux, ce qui montre que le site internet reste la « planète centre » de l'écosystème numérique de la Ville.

Il y a en moyenne 37 000 connexions au site par mois. Le site est totalement responsive, 70% des usagers consultent le site sur téléphone. Les internautes sont jeunes avec un cœur de cible de 25-34 ans, plutôt féminin.

La Ville a fait évoluer sa ligne éditoriale pour répondre aux enjeux de sobriété numérique: moins de photos, moins de pages, uniquement les documents essentiels en téléchargement, des textes courts et facile à lire, des accès directs pour gagner du temps, un graphisme plus épuré...

#### **Les sources d'information sur la vie de la commune**

La Ville édite un magazine municipal tous les 2 mois, soit 5 numéros par an avec une pause estivale. En 2023, la maquette a été repensée afin de la moderniser, simplifier les rubriques et réduire encore le nombre de pages, passant de 40 à 32 pages. Une version audio du C Ma Ville est disponible gratuitement à chaque parution, à destination notamment des personnes déficientes visuelles.

Le magazine municipal n'est pas la seule source d'information sur la vie de la commune. Les actualités peuvent être suivie sur le site web [www.cherbourg.fr](http://www.cherbourg.fr) et les réseaux sociaux : fin 2023, 29 400 abonnés Facebook, 6 140 twittos sur Twitter, 14 903 hashtags « igers » sur Instagram, 1 140 spectateurs YouTube et 5 536 professionnels sur LinkedIn.

Cherbourg-en-Cotentin a sa chaîne YouTube. Elle permet de visionner des vidéos et de les partager sur le site [www.cherbourg.fr](http://www.cherbourg.fr) sans avoir besoin de télécharger de vidéos de vidéo sur le site web de la Ville. Les thèmes sont variés : des portraits de cherbourgeois, les conseils municipaux diffusés en direct, les opérations menées par la commune, des retours en images sur les événements, des messages de la municipalité...

#### **L'acte III des rencontres de la vie associative**

Depuis 2022, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a mis en place les Rencontres de la Vie Associative. Cette action a pour visée d'harmoniser et de faciliter les relations avec les 1 200 associations cherbourgeoises recensées.

Les 29 et 30 mars, s'est tenu le dernier volet de ces rencontres à l'Agora. Ces rencontres entre la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et les associations ont eu pour objectif de présenter un rapport sur le diagnostic de la politique de soutien à la vie associative réalisé depuis maintenant un an.

Les objectifs de la Ville, pour ces rencontres, sont d'informer les associations des projets à venir et de les inviter à exprimer leurs attentes et suggestions.

Les associations seront invitées à réfléchir sur l'évolution des modes de relations et de collaborations à travers des moments d'échanges. Les participants seront invités à prendre la parole lors de tables rondes afin de favoriser les échanges et la participation de tous.

Suite à ces rencontres, en 2023 de nouveaux temps de travail sont proposés sur des thématiques spécifiques comme la création de la charte de la ville associative, la création de pôles associatifs mutualisés, les forums des associations, les ateliers de concertation pour mieux accompagner et pour favoriser une dynamique entre les associations.

### **Le forum des associations**

Le forum est le rendez-vous annuel qui permet aux bénévoles de partager leurs passions avec le public, de recruter de nouveaux membres pour leurs associations et renouveler les inscriptions. Au total, ce sont plus de 300 associations qui étaient présentes le samedi 9 septembre pour ce grand rendez-vous du monde associatif. L'occasion de découvrir un large panel d'activités : de la danse au karaté, en passant par les sports nautiques, les loisirs créatifs jusqu'à l'action solidaire, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Lors de ce forum, il était possible de s'inscrire aux activités sportives et culturelles proposées par la Ville dans le cadre de l'éveil sportif, du sport 5-12 et des ateliers artistiques et culturels.

## **3) LA PARTICIPATION DES HABITANTS**

### **LES ATELIERS CITOYENS DE PROXIMITE DANS TOUTE LA VILLE**

Au nombre de 8, les ateliers citoyens de proximité sont de nouveaux espaces de réflexion et d'échange qui permettent aux habitants de participer à la vie de leur cité en étant force de proposition.

Ils couvrent désormais l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin.

Ouverts à tous (dès 16 ans), ils restent accessibles à tous ceux qui veulent les rejoindre en cours d'année. Il suffit de venir à une réunion ou de s'inscrire sur [cherbourg.fr](http://cherbourg.fr).

En 2023, 278 personnes sont inscrites.

36 rencontres ont eu lieu en 2023, un groupe de travail a été mis en place sur le devenir de ces ateliers dans la mesure où peu de citoyens y participent par rapport à ce qui était espéré.

Les plénières des ateliers citoyens :

Deux plénières ont été proposées aux membres des ateliers citoyens au cours de cette année :

- la présentation du budget municipal 2023 le 4 avril 2023 ;
- le lancement de la concertation sur la Schéma Directeur de l'éclairage public a également eu lieu le 4 avril 2023.

Les plénières, jusqu'alors fortement appréciées des membres des ateliers, sont aujourd'hui aussi un peu délaissées (entre 15 et 20 participants seulement).

### **Activités du fond de participation des ateliers citoyens de proximité**

Le fond de participation des ateliers citoyens de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, est intervenu à trois reprises en soutien des activités des secteurs :

- secteur 1 : Financement des animations pour la journée festive en vue de récolter des attentes sur l'aménagement du jardin des couleurs. 1 105,85€ ;
- secteur 5 : Financement des animations pour l'inauguration de la balade « De manoir à manoir » 840,00 € ;
- secteur 6 : Financement des denrées et matériels pour le fonctionnement du café convivial. 341,66 €.

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement (notamment assurance) soit une dépense pour l'année 2023 de 2 511,86€

## Les premières assises de la Participation Citoyenne de Cherbourg-en-Cotentin

Le 18 mars 2023, la Ville a organisé ses premières assises de la participation citoyenne. Tous les membres des ateliers citoyens et collectifs d'habitants des centres sociaux étaient conviés à venir débattre avec les élus des différentes formes de démocratie et des attentes des uns et des autres.

### L'intégration au dispositif Territoires d'Engagement

Le partenariat entre la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) sur le dispositif Territoires d'Engagement est opérationnel. Pour suivre ce projet, un groupe de suivi composé de citoyens, d'agents et d'élus a été mis en place qui a pour objectifs de garantir la mise en œuvre du plan, de faire son évaluation, d'assurer la transmission des avancées du partenariat au bureau municipal et de participer à la définition du plan d'accompagnement 2024.

Ce plan d'accompagnement comporte trois volets :

- Formation : l'objectif de la formation est de faire monter en compétences la direction générale, les agents et élus en charge de la participation citoyenne. La formation portait sur l'acculturation à la participation citoyenne et à ses enjeux, quatre séances ont eu lieu et ont permis d'initier la démarche. L'autre objectif est de créer une culture commune au sein de la collectivité autour de ces enjeux. Pour cela, il serait intéressant que ces formations se poursuivent et soient ouvertes aux agents plus largement.
- Projet de déploiement du parlement mobile : l'équipe projet qui a été mise en place pour suivre ce partenariat a choisi de focaliser son énergie sur ce volet : elle a été à l'initiative de son règlement, de son déploiement et du choix de la thématique de la première sortie.
- Coaching : ce volet est plutôt consacré à un soutien de l'équipe en vue de l'organisation et de son positionnement.

## LA PETITION CITOYENNE

### Rappel du contexte

La pétition citoyenne est un dispositif de démocratie d'interpellation qui permet à tous les habitants âgés de plus de 16 ans d'interpeller le Conseil Municipal sur un sujet relevant de ses compétences.

La pétition a pour objet le dépôt d'une requête sur une décision à prendre concernant un sujet de la vie quotidienne des habitants de la commune, ou un recours sur une décision prise par le Conseil Municipal et avec laquelle le citoyen sollicite un débat au regard de ses propres arguments. Toutefois, la pétition n'est pas un dispositif permettant la mise en place d'un projet ou d'une action, ces deux cas de figure relevant du budget participatif. Les sujets relevant de la pétition citoyenne sont des sujets qui doivent passer par le Conseil Municipal, les demandes dites de proximité, ne sont donc pas non plus concernées par ce dispositif.

8 pétitions ont été déposées sur la plateforme en 2023.

Un bilan de l'utilisation de la pétition citoyenne a été présenté au Conseil Municipal EN 2023, la Ville a convié tous les porteurs de pétitions déposées en 2022 à venir faire l'évaluation du dispositif. Le dispositif a été évalué tant sur la forme, que sur le fond et sur l'usage. Des propositions de modifications ont été apportées au règlement, le point saillant restant aux yeux des citoyens, un manque de communication et de pédagogie sur cet outil.

Le Conseil Municipal a validé les modifications et voté la pérennisation du dispositif.

## LA PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le choix d'acquérir une plateforme numérique de participation citoyenne a été orienté par la mise en place du vote, mais aussi pour permettre à des citoyens peu disponibles de s'impliquer dans la vie institutionnelle de Cherbourg-en-Cotentin. Les travaux ont été initiés avec le soutien très important de la direction des services informatiques courant mai 2021.

Etat des lieux de son utilisation par les citoyens

A ce jour la plateforme comptabilise environ 32 500 visiteurs et 130 000 pages vues.

En plus des pétitions, des consultations ont été mises en ligne :

Type de consultation	Date	Nombre de participants	Retours vers les participants
Questionnaire : « <i>Comprendre le parcours du jeune enfant</i> »	Juin 23	49	Aucun
Questionnaire « <i>Et si les bibliothèques évoluaient avec vous</i> »	Mai 23	3. une plus forte participation via Sphinx mais laquelle nous n'avons aucune visibilité, laissant croire aux participants que leur participation n'est pas prise en compte.	Aucun
Questionnaire « <i>Piscines, quels usages et quelles attentes</i> »	Mai 23	771	Les résultats bruts ont été mis en ligne, mais pas les suites (attente de passage en BM)
Questionnaire « <i>Epuisement et ressources parentales</i> »	Mai 23	123	Aucun

## PARTICIPATION AUX RESEAUX NATIONAUX

L'équipe de la mission participation citoyenne a participé à trois rencontres cette année :

- les rencontres européennes de la participation citoyenne à Rouen du 26 au 28 juin 2023 ;
- les rencontres nationales de la participation citoyenne les 14 et 15 septembre ;
- les rencontres nationales Territoires d'Engagement à Grenoble les 6 et 7 décembre.

Les 15 territoires engagés dans le dispositif se sont retrouvés pour un premier point d'étape. Cette rencontre initiée et prise en charge par l'ANCT, nous a permis de rencontrer élus et agents impliqués à différents stades du dispositif. La diversité des collectivités, les regards croisés d'élus et d'agents, ainsi que les différentes expériences de formation, d'outils ou de projets sont une réelle richesse et nous permettent de nous projeter sereinement sur ce dispositif.

Dans le cadre de ce réseau, des webinaires mensuels sont également proposés aux agents de la collectivité.

Par ailleurs, un salarié de Démocratie Ouverte (association communale) est venu à Cherbourg-en-Cotentin pour animer une participation citoyenne ». 3 membres du groupes doivent bénéficier d'une formation animée par démocratie Ouverte pour avoir le label « animateur de la fresque de participation citoyenne ».

## **PARTICIPATION DES PARENTS**

### **Les conseils de crèche**

Le conseil de crèche, instance consultative, a pour vocation de favoriser la participation des parents, d'en faire des partenaires à part entière. Informés et concertés, ils participent au contenu et à la déclinaison concrète du projet de l'établissement. Le conseil de crèche est aussi l'occasion de conforter les liens entre le personnel et les parents et d'établir plus de relations entre les parents eux-mêmes. L'occasion de rompre l'isolement de certains notamment pour les familles monoparentales.



En 2023, 8 conseils de crèches ont été mis en place dans les différents équipements de la Ville. Se tiendront dans ces conseils des temps de réunions, de discussions qui permettront quelquefois de lever les inquiétudes des parents, d'expliquer les contraintes de la collectivité, de les informer sur toutes les actions menées dans le réseau de la petite enfance. Un outil qui confirme la démarche de la Ville en faveur de la démocratie participative

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

# **L'ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN EN INTERNE**

# 1 L'ORGANISATION ET LA TRANSVERSALE DE LA GESTION

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

## GOUVERNANCE ET OUTILS TRANSVERSAUX DE GESTION

### LES INSTANCES DECISIONNELLES

#### Le comité de direction générale

Ce comité est composé du directeur général des services ainsi que des six directeurs généraux adjoints.

Il se réunit une fois par semaine et organise le bon fonctionnement de l'administration pour la mise en œuvre du projet politique.

#### Le collectif de direction

Le collectif de direction regroupe le directeur général des services, les directeurs généraux adjoints ainsi que l'ensemble des directeurs et chargés de missions.

Il se réunit toutes les 4 à 6 semaines en moyenne.

Les objectifs liés à sa mise en place sont nombreux :

- créer du lien et la transversalité entre les services ;
- faciliter le partage d'informations ;
- créer une culture commune au sein de la collectivité.

En 2023, le collectif de direction a travaillé sur différents sujets :

Janvier : les résultats de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2022 ont été présentés.

Le service PESL a également présenté les résultats du grand évènement participatif « Cogitons ensemble » s'étant tenu au dernier trimestre 2022.

Février : une présentation sur la sensibilisation à la cybersécurité qui sera déployée dans la commune au cours de l'année a été faite au collectif de direction.

Des ateliers de travail sur les principales problématiques issues des résultats de l'analyse des besoins sociaux ont été organisés : un atelier jeunesse, un atelier autour des seniors, un atelier autour de l'attractivité résidentielle, un atelier autour des publics fragiles.

L'objectif était de présenter plus en détails les résultats de l'analyse et solliciter les services pour trouver des moyens de remédier aux problématiques du territoire.

Mars : l'état des lieux lié à la démarche d'Agenda 21 a été effectué en 2022.

Cet état des lieux est présenté au collectif de direction qui est invité à le compléter en cas de besoin.

Avril : une présentation des nouveaux processus de recrutement est faite au collectif.

Des ateliers sur l'accompagnement au changement sont organisés. L'objectif est que les directeurs s'expriment sur ce qui convient ou ne convient pas en termes de management au sein de la collectivité et qu'ils tentent d'y apporter des premières idées de solutions : travail sur les rôles et responsabilités puis échanges sur les besoins des directeurs et les chantiers à mettre en œuvre pour améliorer la relation au travail.

Mai : le bureau d'études Mensia qui accompagne la commune dans la mise en œuvre de l'accompagnement au changement présente les trois piliers d'actions sur lesquels il pense que la commune doit agir pour enclencher ses changements de pratiques et sa transition de manière plus large.

Juin : ces différents programmes, Agenda 21, PESL, analyse des besoins sociaux, accompagnement au changement recourent tous des thèmes communs.

Ainsi, afin d'amorcer la construction d'un nouveau projet de territoire, organisant la transition écologique et sociale, un travail de programmes d'actions transversaux de la commune a été effectué. Ainsi, le programme d'actions du projet éducatif social local (PESL), celui de l'Agenda 21 et les résultats de l'analyse des besoins sociaux ont été fusionnés. L'objectif était d'avoir un état des lieux de tout ce que faisait la Ville dans ces domaines. En s'inspirant du document des trois piliers produit par le bureau d'études Mensia, les services ont produit un document s'articulant également autour de trois piliers. Ce travail a été soumis au collectif de direction pour avis et ajouts.

Septembre : une présentation a été effectuée sur les conditions de maintien dans l'emploi.

Les sept fiches préparées pour le séminaire des élus et ayant vocation à leur servir de socle pour construire leur vision du territoire à 20 ans, ont été soumises à l'ensemble du collectif pour recueillir l'avis de l'ensemble des directeurs.

Octobre : plusieurs présentations ont été effectuées :

- un retour a été fait sur le séminaire des élus ayant eu lieu les 11 et 13 octobre ;
- le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) a été présenté par la direction de la commande publique ;
- la direction de la performance énergétique et de la gestion des fluides a présenté un challenge national de réduction de consommation des énergies auquel la Ville participera en 2024

Novembre : avec l'accompagnement d'un formateur agréé par le CNFPT, l'ensemble du collectif a travaillé sur la question du management au sein de la collectivité.

L'objectif de ce cycle de formation est d'organiser la transition écologique et sociale au sein de la commune à travers des changements de pratiques managériales.

A l'issue de ce collectif de direction, un groupe de travail réunissant quelques directeurs a été créé. Pour répondre à l'objectif précité, ils devront définir une charte de management/socle commun de valeurs qui guideront les managers au sein de la commune et pour y arriver définir un plan de formation.

Décembre : chaque direction a partagé ses réussites de l'année. Cela permet de valoriser les services et participe concrètement à la mise en œuvre de la transversalité.

## **CREER UNE CULTURE COMMUNE**

### **La Fresque du climat pour les élus du bureau municipal et le collectif de direction**

La Ville déploie un plan de formation aux enjeux sociaux et environnementaux à l'égard de ses agents.

Le premier outil choisi pour former les agents et les membres du bureau municipal est La Fresque du climat, ils ont reçu cette formation au printemps 2023. 360 encadrants ont été formés, les dernières formations auront lieu début 2024.

D'autres formations viendront par la suite pour compléter cette base de connaissances issues de la Fresque du climat. La Ville a pour ambition de former l'ensemble de ses agents à ces enjeux afin que chacun les intègre dans son métier. Ce plan de formation s'inscrit dans le nouveau projet stratégique de territoire qui est en cours de rédaction.

Pour l'heure, c'est aux encadrants de diffuser auprès de leurs équipes une information claire sur les enjeux de transformation écologique et de résilience du territoire, des populations comme de l'administration.

## **Le séminaire des élus tourné vers la résilience et la transition sociale**

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le 17/04/2024  
ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE



En 2023, le séminaire des élus du bureau municipal, dans la continuité de la Fresque du climat, portait sur les grands enjeux de résilience et de transition écologique et sociale qui s'imposent au territoire. Plusieurs intervenants ont participé à ce séminaire et des groupes de travail entre élus ont eu lieu.

### **La démarche de management des transitions**

Un dispositif d'accompagnement managérial, dit cycle management, à co-construire avec l'ensemble des encadrants est mis en place depuis octobre 2023.

Ce projet fait sens avec les travaux conduits par le comité de direction générale et le collectif de direction depuis un an pour développer une culture managériale commune au sein des services réorganisés, en s'appuyant notamment sur les priorités de transformation en faveur de la transition et la résilience à définir avec nos élus.

Dans cette démarche, le CNFPT a désigné INOVEOZ pour accompagner la Ville.

## 2 LES VALEURS ET LES COMPORTEMENTS DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 1) LE DEVELOPPEMENT ET LE PARCOURS DES AGENTS

#### **Mesures du protocole d'accord du 13 juillet 2022 sur la politique salariale et le développement des carrières**

Dans un contexte peu favorable où le pouvoir d'achat des fonctionnaires tend à diminuer, la collectivité s'est engagée néanmoins, en dépit des difficultés rencontrées (gestion de la crise sanitaire, augmentation des dépenses énergétiques) et des contraintes imposées par l'Etat, (plafonnement des dépenses de fonctionnement) à proposer un agenda social, dans le cadre d'un budget contraint.

Cet agenda social, qui s'étend sur la durée du mandat (2022 / 2026) s'inscrit dans la politique municipale progressiste menée depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin, en 2016.

Il repose sur 4 principes que sont l'harmonisation, la justice sociale, l'équité et l'attractivité de la collectivité.

Pour 2023, les mesures actées dans le protocole d'accord du 13 juillet 2022 sont les suivantes :

- **Mise en place du forfait mobilités durables**

Parmi les mesures actées par le protocole d'accord 2022 - 2026, le Forfait mobilité durable a pour objectif d'encourager les salariés à recourir davantage aux modes de transports durables pour effectuer leurs trajets entre leur lieu de travail et leur domicile.

Un décret du 13 décembre 2022 élargit les modes de transport éligibles et prévoit une indemnisation à hauteur de 100 à 300 € par an selon le nombre de jours d'utilisation.

Ce forfait vient compléter le dispositif d'incitation à l'utilisation de modes de transport plus écologiques déjà en vigueur dans la collectivité comme l'indemnité de transport domicile/travail pour frais de transport public ou encore la mise à disposition de vélos à assistance électrique et de véhicules électriques pour les déplacements professionnels.

Une documentation et des outils destinés à faciliter l'accès à ces avantages sont en ligne sur l'intranet. Le retour des 1ères déclarations (année 2023) étaient à envoyer aux services RH au plus tard pour le 31/12/2023 pour une mise en paiement en février 2024.

- **Maintien du bénéfice de la prime annuelle via le régime indemnitaire et l'élargissement progressif du périmètre du versement aux agents recrutés depuis 2016**

La part du régime indemnitaire représentant la prime annuelle pour les agents présents à la création de Cherbourg en Cotentin a été augmentée à hauteur de 96 € par mois dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce sont près de 900 agents qui sont concernés.

Le versement de l'équivalent de la prime annuelle est progressivement élargi à l'ensemble des agents permanents à hauteur de 1152 € entre 2022 et 2024.

Ainsi 750 agents recrutés sur un emploi permanent depuis 2016 ont perçu 384 € de régime indemnitaire supplémentaire en 2023, soit un montant annuel de 768 euros, contre 384 euros en 2022.

#### **Une meilleure reconnaissance des fonctions non managériales au travers du règlement de promotion**

L'évolution du règlement, favorable à une meilleure reconnaissance des fonctions non managériales par l'instauration de conditions d'ancienneté à remplir, lorsque l'agent occupe des fonctions qui ne lui permettaient pas la nomination jusqu'alors, a permis de promouvoir en 2022, 7 agents qui n'auraient pu y prétendre auparavant.

En 2023, le règlement de promotion a fait l'objet d'un nouvel assouplissement afin de permettre aux agents lauréats de l'examen professionnel d'accéder au grade supérieur, dès lors qu'ils ont acquis 15 ans d'ancienneté (au lieu de 20 ans). Cette mesure permet donc de faire bénéficier plus rapidement les agents concernés d'un avancement de grade. Elle permet aussi, de façon indirecte, de nommer plus rapidement des agents qui remplissent les conditions de fonction pour pouvoir être nommés au grade supérieur, mais qui, actuellement, ne peuvent pas l'être en raison des quotas statutaires. Cet assouplissement prendra véritablement effet lors du plan de promotion 2024.

## **Etudes métiers**

Dans la continuité du travail mené sur les fonctions au sein de notre collectivité, le service Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) en collaboration avec la chargée de projet en Ressources Humaines a conduit des études sur les métiers d'assistant.e de direction et de gestion financière. Ces analyses, menées de manière transversale en collaboration avec tous les pôles, ont conduit à l'établissement d'une vision collective de ces métiers à l'échelle de la collectivité, concrétisée par la création de fiches de poste communes. Cette démarche a permis de rehausser le niveau de 28 postes en les orientant vers la fonction de conseiller technique, renforçant ainsi leur valeur ajoutée au sein de notre collectivité.

## **Les entretiens professionnels annuels**

La 8ème campagne d'entretiens professionnels se tient actuellement et doit se terminer pour le 31 janvier 2024 au plus tard. Le service GPEC poursuit la formation de tous les nouveaux encadrants à l'usage du logiciel dédié « Kelorga ».

## **La mobilité interne**

35 appels à mobilité interne ont été instruits en 2023. Au cours de l'année, 60 agents ville et CCAS ont exercé une mobilité interne.

## **La rénovation du processus recrutement**

Le processus revu est appliqué (passage en CST le 28/11/23), après une période d'expérimentation s'étendant de mars à septembre, soit 96 dossiers de recrutements concernés. L'enquête de fin de période montre que globalement les métiers bénéficiaires sont satisfaits de cette évolution. Le processus revu s'étend de l'appel à candidature au courrier de recrutement émis dans la foulée du procès-verbal d'entretien. Un logiciel de recrutement, facilitant le déroulé et le suivi du processus en interne et améliorant notre visibilité vis à vis des candidats potentiels, devrait voir le jour en 2024.

Les travaux sur l'évolution du processus se poursuivent en 2024 avec un éclairage spécifique sur l'embarquement, phase capitale de l'accueil du candidat recruté dans laquelle la direction recruteuse prend toute son importance.

## **L'accompagnement des parcours professionnels**

L'accompagnement des parcours professionnels est un rôle essentiel dans les projets d'évolution professionnelle des agents, dans le cadre de mobilité réalisée à leur initiative, et également en appui à certaines démarches de reclassement professionnel.

362 rendez-vous ont été honorés cette année. Parmi les agents rencontrés, 72 étaient de nouveaux contacts. 28 agents accompagnés ont réalisé leur projet en 2022.

## **Le maintien dans l'emploi**

L'amélioration des conditions de recours à la période de préparation au reclassement pour raisons de santé était une des thématiques prioritaires de l'agenda social pour 2023.

Au-delà du respect du cadre réglementaire, l'objectif d'accompagnement interne propre à la collectivité pour favoriser des personnels déclarés inaptes de façon définitive à leur poste projet a été présenté aux représentants du personnel et a recueilli un avis favorable de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) en octobre 2023. Les représentants du personnel sont régulièrement informés du suivi des agents intégrés au dispositif lors de commissions les réunissant aux côtés de la maire adjointe aux ressources humaines et des responsables RH en charge.

Les hiérarchies ont également pu intervenir à la construction du dispositif, de l'information a été mise à leur disposition via l'intranet, et elles coopèrent régulièrement en accueillant des agents en immersion dans leurs services pour des découvertes métier par exemple, et bien entendu lors des accueils définitifs dans leurs effectifs de personnels reclassés.

Les deux référentes "Maintien dans l'emploi" commencent par définir un projet de reconversion avec l'agent. Elles proposent le projet au service d'accueil pressenti et entretiennent un lien avec celui-ci aussi longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif, tout en tenant informé le service d'origine de l'agent reclassé.

Ce changement d'affectation ou ce reclassement s'effectue en collaboration avec les services de médecine professionnelle, de formation, de prévention et conditions de travail.

Au cours de l'année 2023, le service a accompagné :

> 50 agents de la Ville dont 11 sont sortis du dispositif après avoir changé d'affectation (10 agents) ou avoir été reclassés (1 agent). Au 31 décembre 2023, 39 agents (28 relèvent d'un changement d'affectation et 11 d'un reclassement) sont suivis. 17 d'entre eux ont intégré le dispositif maintien dans l'emploi au cours de l'année 2023.

> 17 agents du CCAS dont 5 sont sortis du dispositif après avoir changé d'affectation (2 agents) ou avoir été reclassés (3 agents). Au 31 décembre 2023, 12 agents (6 relèvent d'un changement d'affectation et 6 d'un reclassement) sont suivis dont 3 ont intégré le dispositif maintien dans l'emploi au cours de l'année 2023.

Les agents reclassés sur un autre poste libèrent celui qu'ils occupaient, ce qui permet généralement le recrutement d'un nouvel agent : ainsi tous les acteurs du dispositif coopèrent dans une démarche gagnant/gagnant.

En 2023, la Direction Petite Enfance a intégré 4 agents en maintien dans l'emploi.

### **La réorganisation des services**

Le pôle proximité et citoyenneté et le pôle culture ont fusionné pour devenir le pôle proximité, citoyenneté et culture. Afin d'intégrer les services dans la création de ce nouveau pôle une journée de cohésion a été organisée par le DGA du nouveau pôle. Au cours de cette journée de cohésion, les agents ont été sollicités pour trouver le nouveau nom du pôle.

### **Information interne sur le devoir de réserve des agents**

Suite à de nombreuses dérives, notamment sur les réseaux sociaux, une information concernant le devoir de réserve est parue dans le journal interne des agents « C Perso ». « Fonctionnaire ou contractuel, vous êtes soumis au devoir de réserve, pendant et en dehors de temps de travail. Sans vous interdire d'avoir des opinions, le devoir de réserve vous impose de ne pas critiquer publiquement la collectivité qui vous emploie.

Le devoir de réserve ne concerne pas vos opinions mais le fait de désigner l'obligation de faire preuve de retenue dans l'expression de vos opinions personnelles, quels que soient les supports ou lieux (twitter, journaux, radios, réunions publiques...). Il vous impose d'éviter, en toutes circonstances, les comportements et des jugements de valeurs pouvant atteindre à la considération du service public par les usagers ». Il est rappelé que le non-respect de l'obligation de réserve peut justifier l'engagement d'une procédure disciplinaire à l'encontre de l'agent concerné.

## **Présentation de la nouvelle version de Chronotime**

Le 28 septembre 2023, une nouvelle version de l'outil de gestion du temps Chronotime a été mise en place. Cette version offre de nouvelles fonctionnalités favorisant la responsabilité des agents et facilitant l'utilisation de ce logiciel, et pour les agents et pour les encadrants.

Désormais, il est possible pour les agents de :

- faire des demandes de badgeages (en cas d'oubli)
- déclarer les journées de télétravail qui seront ensuite validées par l'encadrant
- faire les demandes d'autorisation spéciale d'absence via le logiciel

En outre, toutes les autorisations d'absence peuvent désormais être dématérialisées, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cette dématérialisation permet une simplification des procédures, garantit la traçabilité de ces demandes d'absence (absence de perte) et favorise la réduction du papier.

## **Conditions de travail des agents – Petite Enfance**

La direction Petite Enfance a fait l'acquisition d'une armoire à Ozone pour équiper la salle mutualisée des temps collectifs à Varda. Elle permet de désinfecter les jeux et matériels entre chaque séance et permet de réduire la quotité de temps de travail des agents d'entretien de la ville.

## **2) LA FORMATION**

### **La formation en chiffres**

En 2023, on recense environ 4 900 jours de formation réalisés dont environ 1 580 jours ont eu lieu dans les locaux de la ville (formations intra ou à distance). Cette localisation au plus près des agents permet de former des agents peu mobiles ou éloignés des dispositifs de formation.

170 jours de formation ont été suivis à distance.

Les jours de formations réalisées par des formateurs internes représentent environ 11% des jours totaux de formation. Ces sont principalement des formations en santé et sécurité au travail et couvrent une bonne partie des besoins en la matière : conduite d'engins, risque électriques, secourisme, incendie/évacuation, ... Un groupe de 19 formateurs (17 formateurs occasionnels et 2 conseillers de prévention formation) déploient ces formations sécurité, basées sur des référentiels nationaux.

## Formation des agents



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844:20240417-DEL2024\_062A-DE

En 2023, douze agents ont suivi une formation dédiée à l'élimination des plantes exotiques envahissantes. Cette session, réalisée en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels de Normandie et l'écologue de la DNPP, a permis la mise en application des techniques discutées lors de la session en salle en 2022. Une attention particulière a été accordée aux règles de sécurité, à la gestion des déchets, et à l'intervention dans les milieux aquatiques.

## Formations – MOOC

Les agents du Port ont réalisé des formations sur les thèmes du développement durable et plus précisément sur la biodiversité.

Les MOOC suivants ont été proposés aux agents : « J'agis je plante », « mur végétal », « Cour végétalisée ».

## Echangeons RH

Deux séances d'information se sont tenues à l'espace René Le Bas à destination des encadrantes afin certains points de la loi de transformation de la fonction publique.

## Formations CNFPT – Revalorisation des frais de transport

En termes de frais de transports, la distance nécessaire pour bénéficier d'une prise en charge des frais est abaissée et passe de 40 à 20 kilomètres allers-retours. L'indemnité kilométrique passe de 0,15 à 0,20€ par kilomètre au-delà du vingtième kilomètre parcouru, soit 33 % d'augmentation, pour les déplacements motorisés, et de 0,20 à 0,25 € par km dès le 1er km (soit 25 % d'augmentation) pour les déplacements en transports en commun. Les frais de restauration seront eux aussi revalorisés de 27 % : l'indemnité forfaitaire pour un repas (déjeuner ou dîner) passe de 11 à 14€.

## Revalorisation des frais professionnels

Lorsque les agents sont amenés à effectuer des déplacements pour les besoins du service, ils peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la prise en charge de leurs frais de transport et percevoir des indemnités de mission ou de stage destinées à rembourser leurs frais de nourriture et d'hébergement.

Un arrêté, publié au JO du 21 septembre dernier, revalorise, à compter du 22 septembre 2023, les taux maximum de remboursement forfaitaire.

La Ville a donc mis en place les mesures suivantes :

- des frais supplémentaires de repas qui passent de 17,50 € à 20 € ;
- des frais d'hébergement, incluant le petit-déjeuner, pour les missions ou intérim en métropole et en outre-mer ;
- le taux de base en métropole passe de 70 € à 90 € ; dans les grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris, de 90 € à 120 € ; à Paris, de 110 € à 140 € ;
- des frais d'hébergement, pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite, de 120 € à 150 €.

## Temps d'échanges et de formation pour le service vie édu

Le 30 août à la salle des fêtes, la Ville proposait à ses agents une journée d'échanges et de formation autour de différentes thématiques : le temps périscolaire, la communication pour une bonne cohésion d'équipe, identifier les besoins de l'enfant pour l'accompagner avec empathie, jeux de cohésion... Ainsi que des temps de découverte de formation. Cet événement fut l'occasion de partager un moment convivial réunissant l'ensemble des ATSEM et animatrices du secteur centre de Cherbourg-en-Cotentin.



### 3) LA PREVENTION

#### L'accompagnement au mieux-être au travail

Le service Médecine Professionnelle et Mieux-Être au Travail (MP-MET) accompagne toujours les agents dans une approche pluridisciplinaire et globale prenant en compte les problématiques professionnelles, de façon individuelle et collective. Cet éventail permet de travailler sur plusieurs sphères du mieux-être : professionnelles bien sûr mais également personnelles via le relais de l'assistante sociale du personnel, voire le recours aux prestations d'une psychologue du travail qui permet d'aller plus loin dans l'accompagnement des agents, dans le cadre du mieux-être au travail.

Le service MP-MET a suivi 60 nouvelles situations en 2023 dont 10 d'agents CCAS.

#### La médecine préventive

L'équipe de médecine préventive est normalement calibrée autour de 3 professionnels de santé, spécialisés en santé au travail. Suite à différents départs, l'activité a été maintenue grâce à l'infirmière en santé au travail en lien avec un médecin du travail du centre de gestion de la Manche, qui intervient ponctuellement nous aider par des vacations. Cela a permis de maintenir les activités essentielles. Depuis septembre 2023, un collaborateur-médecin a rejoint l'équipe médicale. Le terme de « collaborateur-médecin » indique que le médecin généraliste a débuté une formation universitaire afin de devenir médecin du travail. Cette formation en alternance dure 4 ans. Cela va permettre une reprise progressive des visites médicales périodiques dans l'attente de compléter à nouveau l'équipe par un praticien spécialisé en médecine du travail.

#### Tests de matériels et techniques innovantes en matière de prévention

La réduction des troubles musculosquelettiques (TMS) est un objectif important de la Ville. L'analyse ergonomique des actions de travail peut être complétée par une vidéo analysée par une intelligence artificielle. Cet outil d'analyse posturale permet de générer des données scientifiques sur le stress physique des travailleurs pendant leur activité. Son objectif est d'évaluer les besoins ou l'efficacité des solutions ergonomiques mises en place.

Par ailleurs, des exosquelettes passifs ont été testés pour la première fois afin de soulager certaines contraintes posturales ou articulaires lorsque les aménagements de postes classiques n'ont pas donné entière satisfaction. Les équipes de livraison de la cuisine centrale ont essayé ces matériels.

## Amélioration de l'accès au matériel ergonomique de bureaux

La Ville a œuvré de manière à faciliter l'achat des équipements et l'aménagement des postes de travail. Un marché regroupe l'accès à l'ensemble des matériels à usage préventif et curatif. Ceux-ci peuvent être testés avant acquisition afin de s'assurer qu'ils répondent à la problématique de l'agent concerné. Il s'agit, entre autres, de bureaux à hauteur variable, de fauteuils adaptés, de souris verticales ...

## Le signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Le dispositif d'alerte et de signalement mis en place en milieu d'année 2021 a vocation à recueillir la parole et les éléments de signalement, analyser la situation et aider les agents et la collectivité à trouver une solution pour mettre fin aux violences, discriminations, pratiques de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes.

Ce dispositif comporte 4 étapes :

- Le recueil du signalement de la personne déclarante,
- L'échange individuel et confidentiel,
- L'accompagnement de l'agent,
- Le traitement par l'administration.

Soumise à des obligations de confidentialité et d'impartialité, la cellule signalement peut-être saisie par quiconque, victime ou témoin de situations de violence, de discriminations ou de harcèlements sur son lieu de travail.

Le service a recueilli 7 dépôts de signalements en 2021, 7 en 2022 et 3 en 2023. Le traitement de chaque situation fait l'objet d'une étroite collaboration entre la direction parcours-agents et la direction santé-prévention-formation. Ces signalements font apparaître une nécessité de prévention, de pédagogie, de formation et de sensibilisation dans les services pour prévenir ces problématiques, éviter que des situations en arrivent à ce stade ou se renouvellent. Cela a été déployé à travers deux temps forts en 2023 : une réunion, regroupant tous les encadrants, intitulée « Échangeons RH » au printemps et une approche théâtralisée à l'automne.

## Document unique : l'évaluation des risques professionnels

La construction du document unique d'évaluation des risques a été initiée en 2022.

Cette démarche de prévention, animée par les conseillers de prévention, s'est poursuivie en 2023 et se finalisera pour sa première version en 2024. La méthode est l'analyse de chaque métier, sous forme de groupe de travail afin d'évaluer leurs conditions de travail. En 2023 a été ajoutée une mesure des facteurs de risques psychosociaux selon une méthodologie développée par l'institut national de recherche et de sécurité (INRS).

À l'issue de cette analyse, les encadrants sont également sollicités pour faire le point sur la maîtrise des risques évalués avec leurs équipes. Cela se traduit par la mise en place d'un plan d'actions mises en place. Cette démarche sera réévaluée annuellement.

## Veille statutaire

Dans le cadre de sa mission de veille juridique, la Direction parcours agent met à disposition un bulletin RH mensuel qui regroupe les actualités du mois en matière de ressources humaines.

Il s'agit d'un document interne à l'attention des encadrants du Pôle SIRH (DGA, adjoints au DGA, directeurs, chefs de service, chefs d'équipe, chargés de mission et chargés de projets). Les informations présentées sont répertoriées par thématiques.

Au début de chaque mois, l'actualité juridique RH est rédigée et adressée par courriel aux encadrants RH. Elle est également consultable sous sharepoint/pôle SIRH/documents communs/Actualité juridique RH.

## 4) L'ACTION SOCIALE

### Les élections professionnelles

Suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, l'administration et les organisations syndicales représentatives de Cherbourg-en-Cotentin se sont attelées à la négociation du protocole d'accord relatif aux conditions d'exercice des droits syndicaux. Signé par l'ensemble des parties en mai 2023, ce protocole sert de référence dans la conduite du dialogue social pour le mandat des représentants du personnel sur les 4 prochaines années à venir.

Y sont établis les moyens matériels et de communication des organisations syndicales, le cadre fixé concernant le temps consacré aux activités syndicales ainsi que les conditions d'exercice du droit de grève.

### Le dialogue social

Les séances suivantes se sont tenues :

- 12 séances du comité technique paritaire se sont tenues au cours de cette année 2023, animées par 73 points inscrits à l'ordre du jour ;
- 5 séances comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;
- 10 commissions CALA, traitant notamment de la réorganisation des locaux menée au sein de la commune ;
- 8 commissions mieux-être au travail ;

- 15 groupes de travail regroupant les organisations syndicales et l'administration ont été organisés autour de thématiques telles que le protocole d'accord d'exercice des droits syndicaux, la période préparatoire au reclassement (PPR), les remplacements dans les métiers en tension, la révision du plan de promotion, la restauration collective, les temps non complet subis ou encore la sensibilisation des organisations syndicales au RGPD. Chaque début de semestre, Monsieur le Maire a rencontré à tour de rôle l'ensemble des organisations syndicales représentatives et élues afin d'entendre leurs revendications et doléances.

Tout au long de l'année 2023, Cherbourg-en-Cotentin a accusé réception de 4 préavis de grève déposés par les organisations syndicales représentatives, dont les revendications portaient notamment sur la réforme des retraites ainsi que sur la problématique de mal-être au travail.

### Le protocole d'exercice des droits syndicaux

Suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, l'administration et les organisations syndicales représentatives de Cherbourg-en-Cotentin ont engagé la négociation du protocole d'accord relatif aux conditions d'exercice des droits syndicaux. Signé par l'ensemble des parties en mai 2023, ce protocole sert de référence dans la conduite du dialogue social pour le mandat des représentants du personnel sur les 4 prochaines années à venir.

Y sont établis les moyens matériels et de communication des organisations syndicales, le cadre fixé concernant le temps consacré aux activités syndicales ainsi que les conditions d'exercice du droit de grève.

### La dématérialisation des dossiers au sein des instances paritaires

Dans le cadre du renouvellement des instances du dialogue social, et pour s'inscrire dans une démarche écoresponsable, il a été proposé aux collègues siégeant au sein de ces instances d'opter pour une dématérialisation des dossiers de séances. Cette démarche a permis de réduire de moitié la consommation de papier utilisé initialement afin de constituer les dossiers des membres.

La collectivité a décidé d'augmenter en 2023 la subvention du CASCS que ce dernier puisse élargir son offre aux agents non permanents ayant une durée de contrat d'au moins 6 mois dans la collectivité.

## 5) L'ACCUEIL DES JEUNES ET L'INSERTION

### Des étudiants sur le terrain dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Horizons

Du 9 au 13 octobre, 19 étudiant.es en master 1 de Géographie ont sillonné les quartiers proches de l'avenue Amiral Lemonnier (dit " le boulevard de l'Est" : le Maupas, le Roule...). La mission était de mener un travail documentaire et de terrain : prise en compte de l'histoire des sites, patrimoine, environnement, besoins des habitant.es, usagers, besoins des riverains en espaces publics...



Interroger les habitant.es et collecter des éléments qui contribueront à la réhabilitation d'anciens sites (abattoirs, l'AFPA, terrains Simon...) pour imaginer de nouvelles perspectives pour tout un secteur à fort potentiel. Dès son arrivée, le groupe s'est immédiatement mis au travail, très impatient de collecter un maximum de données. Affaire à suivre...

### Les travaux d'intérêt général (TIG)

Les travaux d'intérêt général (TIG) existent depuis 40 ans. Ce dispositif permet à des personnes condamnées pour des contraventions ou des délits d'effectuer leur peine sous forme de «chantier» plutôt qu'en étant incarcérées. Les statistiques montrent que le taux de récidive est bien inférieur à celui de l'emprisonnement. Cette période est parfois le commencement d'une insertion professionnelle pour les « stagiaires ».

La Ville est partenaire de l'ATIGIP (agence du travail d'intérêt général et d'insertion professionnelle) et compte 13 tuteur.trices actif.ves dans divers services.

### Génération active pour l'emploi (GAME) : la Ville participe à un dispositif innovant pour réduire l'éloignement de l'emploi

Le dispositif Game vise à accompagner et réintégrer des personnes volontaires (de 18 à 60 ans) très éloignées de l'emploi, en partenariat avec les autorités locales, les entreprises partenaires, et les acteurs de l'insertion sociale. Cette année, Cherbourg-en-Cotentin intègre la démarche pour promouvoir les métiers de la collectivité et proposer de nouvelles pistes à celles et ceux qui cherchent leur chemin professionnel.

Quatre objectifs du dispositif Game :

1. Inclusion sociale
2. Formation adaptée
3. Accompagnement personnalisé
4. Partenariats locaux

Pour la Ville, le dispositif permet de repérer parmi les participants des profils potentiellement intéressants pour un futur recrutement. Cette année, à la suite de la participation du service recrutement au projet, 4 stages ont pu se concrétiser au sein des services de Cherbourg en Cotentin : au SPHL, aux espaces naturels, au centre technique des Fiquettes et au Village numérique.

Le dispositif GAME a déjà connu des succès notables, avec un taux de réintégration à l'emploi en constante progression. Pour l'avenir, GAME souhaite étendre son champ d'action à de nouvelles entreprises et en diversifiant les secteurs d'activité couverts par le dispositif. L'objectif à long terme est de créer un écosystème solide où la collaboration entre les acteurs locaux favorise l'emploi et l'inclusion sociale.

### **L'accueil des stagiaires**

Durant l'année scolaire 2022-2023, 689 demandes de stage ont été traitées.

Les services municipaux ont accueilli 409 stagiaires soit un taux de satisfaction des demandes de 59 %. Le taux d'annulation de la part des stagiaires s'élève à 7% en légère baisse par rapport à l'année scolaire 2021/2022.

Pour la seule année civile 2023, 683 demandes de stages ont été traitées. Les services municipaux ont accueilli 415 stagiaires soit un taux de satisfaction des demandes de 60 %. Le taux d'annulation de la part des stagiaires s'élève à 8%, soit une stagnation par rapport à 2022.

Ces accueils favorisent la connexion entre les établissements d'enseignement et la réalité du terrain, facilitant la transmission de connaissances et la création de partenariats durables. Attirer des stagiaires renforce l'attractivité de la collectivité en tant que lieu d'apprentissage et de développement professionnel, participant ainsi à sa vitalité et à son dynamisme. Il s'agit d'un enjeu majeur pour attirer et fidéliser les talents dont nous aurons besoin demain.

En 2023, un outil nouveau a été exploré pour s'adapter aux modes de recherche des étudiants de la génération Z : il s'agit de Job teaser.

Job Teaser est un prestataire support aux sites carrières des établissements d'enseignement supérieur. Chaque étudiant possède un espace personnel sur le site carrière de son établissement sur lequel il va trouver différentes informations liées à sa scolarité (événements, RDV écoles, documents administratifs...). C'est donc un espace incontournable, lié à l'intranet des établissements.

La plateforme permet aux employeurs de déposer leurs offres de stages ou d'emploi et de mettre en avant les atouts de la structure. Ainsi, l'investissement de l'outil permet de créer une « vitrine » employeur à destination des étudiants.

L'utilisation de cette plateforme permet de toucher les étudiants et jeunes diplômés sur un outil qu'ils connaissent et qu'ils utilisent au cours de leurs études.

En 2022/2023, nous avons reçu en moyenne 1,75 candidature par offre.

En 2023/2024, nous avons reçu actuellement en moyenne 4,21 candidatures par offre.

Ces premiers retours encourageants donnent la perspective aux services bénéficiaires de pouvoir aboutir dans leur démarche d'accueil de stagiaires.

### **L'alternance, la vertu des apprentissages**

Cette année, la collectivité accueille 29 apprenti.es, âgé.es de 15 à 25 ans, sur des formations allant du CAP au bac+5 dans de nombreux secteurs d'activités : bâtiment, informatique, animation, métiers des espaces verts et du développement durable, comptabilité gestion, spectacle vivant...

Pour ces jeunes, l'alternance entre études et milieu professionnel est une opportunité de découverte unique. Appréhender, la Fonction publique territoriale de l'intérieur est une expérience très enrichissante qui étonne souvent de par la richesse de sa diversité.

Passionné.es par leurs métiers et engagé.es dans la démarche, les tuteurs.rices les accompagnent tout au long de leur parcours au sein de la collectivité. La transmission de savoirs est le socle de cette démarche « donnant-donnant ».

## Un service civique à la Ville en 2023

Engagement volontaire, le service civique propose aux jeunes de 18 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans sous conditions) de servir l'intérêt général et de vivre une expérience de citoyenneté dans le secteur public ou associatif. Chaque année, Cherbourg-en-Cotentin se propose d'accueillir une dizaine de services civiques. Cette année, la Ville a accueilli une personne en service civique.

L'objectif de sa mission est d'améliorer la prise en charge des usagers fréquentant l'accueil de l'état civil de la Mairie déléguée de Cherbourg-Octeville. Son arrivée a coïncidé avec la mise en place de la prise de rendez-vous en ligne, elle a donc pu accompagner les habitants dans cette démarche.

## La politique du handicap

La Ville et son CCAS doivent déclarer le nombre de travailleurs handicapés qu'ils emploient. Ce taux être supérieur ou égal à 6% des effectifs. Si cette obligation de 6% n'est pas remplie une contribution financière doit être versée aux organismes de sécurité sociale concernés.

La Ville et son CCAS remplissent cette obligation depuis la création de Cherbourg En Cotentin. Pour la déclaration 2023 au titre de l'année 2022, le taux d'emploi direct déclaré est de 7,35% pour la ville et 9,38% pour le CCAS.

La Ville accueille, conseille et accompagne les agents dans l'instruction de leur dossier RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé). Cette reconnaissance attribue un statut à l'agent et donne accès à des droits. Elle peut concerner tout salarié qui rencontre un problème de santé dans sa vie personnelle ou dans le cadre professionnel.

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), la Ville et son CCAS ont participé au Duoday du 23 novembre dernier.

Lors de cette journée, une personne en situation de handicap est accueillie afin de découvrir un métier, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme : une immersion totale au sein d'un service et une participation active aux tâches habituelles.

Cette année, la Ville et son CCAS ont proposé 23 offres de duos, dont 18 validées.



Par ailleurs, une sensibilisation à la perception du handicap a été réalisée à l'automne à destination des encadrants afin que ces derniers puissent guider et soutenir au mieux leurs agents en les orientant notamment vers les services compétents de la collectivité.

## La création du réseau des assistants de prévention

L'assistant de prévention constitue un acteur de proximité et doit consacrer une partie de son temps de travail pour accompagner sa Direction ou son Pôle dans la mise en œuvre des actions de prévention en coordination avec le conseiller de prévention de son secteur.

23 agents ont répondu à l'appel à candidature pour réaliser cette mission au sein de leur Pôle.

Les formations "assistants de prévention" nécessaires à leur désignation ont débutés en fin d'année 2022 et se sont poursuivies en 2023 pour constituer l'ensemble du réseau.

## 6) LES EVENEMENTS INTERNES

### Les journées d'intégration

En 2023, 3 journées (mars, juillet et novembre) ont été organisées à l'école de voile et au Théâtre des Miroirs. Pour chaque rendez-vous, une trentaine de nouvelles recrues a été conviée.



### Les cafés-rencontres



A la demande de M. le Maire qui souhaite aller à la rencontre des agents sur leur site de travail, les cafés-rencontre existent depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin. En 2023 compte tenu de l'actualité, des réorganisations et ou déménagements, 6 cafés rencontres ont été organisés : en mars à l'espace René Lebas (pôle SIRH) ; en mai au musée Thomas Henry (direction musées et patrimoine) ;

En juin au Théâtre des Miroirs (direction du spectacle vivant) et au CTM des Fiquettes (direction entretien maintenance logistique) ; en décembre sur le site des Fourches (direction voirie éclairage public) et à dans les salons de l'impératrice (Direction des systèmes d'information).

### Cérémonie spécifique en hommage aux médaillés et aux retraités

La volonté de Monsieur le Maire de privilégier les petites assemblées, nous a conduits à séparer la cérémonie en l'honneur des médaillés et des retraités de la cérémonie des vœux de la municipalité. Ces moments de convivialité auxquels peuvent participer des proches des médaillés et des retraités représentent une vraie réussite, au regard de la fréquentation et de la bonne humeur partagée.

## 7) LES SYSTEMES D'INFORMATION AU SERVICE DU PERSONNEL DE LA VILLE

### Pilotage des activités de nettoyage de la voirie

A travers l'installation de tablettes géolocalisées et de la solution EAZY COLLECTE, la ville de Cherbourg-en-Cotentin peut optimiser la création des circuits et suivre en temps réel l'avancée des tournées. La tablette fait office d'assistant mobile que les conducteurs emmènent en tournée chaque jour lors des tournées de nettoyage de la voirie : sélection de la tournée, guidage, relevé d'anomalie, prise de photo, etc.

### Restauration collective

Afin d'accompagner le projet politique d'installation de la nouvelle cuisine centrale à l'espace René Le Bas, la collectivité s'est dotée du progiciel Unirest qui répond aux besoins en gestion de plans alimentaires, de menus, de production, de stocks.

### 3 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

#### UN SERVICE PUBLIC PRÉSERVÉ GRÂCE À DES FINANCES MAÎTRISÉES

Les villes françaises voient leurs dépenses s'envoler en 2023.

D'un montant de 186 M€ dont plus de 43 M€ en investissement, le budget principal 2023 de la Ville est ambitieux. Mais le contexte international et national générant une augmentation des charges de plus de 12 M€ impose des choix.

##### Le budget de la Ville

Comme toutes les collectivités en France confrontées à une situation totalement inédite, les élus de Cherbourg-en-Cotentin ont construit un budget réaliste qui préserve le service public et qui garantit l'essentiel des grands investissements. Néanmoins, le contexte impose des choix et la mise en avant de nouvelles mesures.

12,6 millions d'euros : c'est l'accroissement du budget de fonctionnement de la Ville prévu en 2023, du jamais vu. Une progression qui s'explique notamment par la facture énergétique (+ 4,5 M€) et par l'augmentation des charges de personnel (+ 6,5 M€) liée à la revalorisation du point d'indice.

Dès la fin 2022, les premières mesures d'économies d'énergies ont été prises. Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été revu à la baisse (de 210 à 190 M€).

Les mesures d'économies, débutées en 2022, ont été amplifiées et complétées notamment par un plan d'économie sur le patrimoine.

La commune a notamment mis en place des mesures visant à réduire ses consommations d'énergie : baisse des températures dans les piscines, les gymnases, bâtiments publics...

La commune fait en sorte que cela n'impacte pas le service aux usagers.

D'autres mesures d'économies sont à l'étude :

- réflexion sur l'optimisation globale des piscines,
- installation de systèmes économes sur l'éclairage public (coupure de nuit) ;
- regroupement des associations dans les pôles associatifs ;
- rationalisation du patrimoine ;
- réduction des emplois saisonniers...

Ces économies seront complétées par d'autres initiatives, notamment par une augmentation de 5 % des impôts fonciers et par la renégociation du pacte financier avec l'Agglomération du Cotentin.

En effet, les recettes liées à l'EPR vont venir « booster » les finances de l'Agglomération. Cette dernière s'est engagée à revoir sa relation financière aux communes dès lors que l'EPR produira ses effets fiscaux. Nous y serons en 2024.

##### Les recettes de la Ville

Les recettes sont notamment constituées par des versements de l'État ou des Établissements publics de coopération intercommunale à hauteur de 154,6 M€. Malgré une inflation historique, 53 % des recettes sont gelées (Attribution de compensation : 24,5 M€) ou diminuent (Dotation Globale de Fonctionnement : 42,4 M€).

##### Augmentation de la taxe foncière

Depuis 20 ans, Cherbourg-en-Cotentin n'a pas augmenté les taux de sa fiscalité directe locale.

Aujourd'hui, avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Ville n'a de marge de manœuvre qu'à travers la taxe foncière. C'est ainsi que pour la première fois depuis 20 ans, le taux augmenté de la taxe d'habitation sur la résidence principale a été supprimé. Au final, avec la disparition totale de la taxe d'habitation sur la résidence principale, le contribuable cherbourgeois paiera moins d'impôts locaux en 2023 qu'il n'en payait en 2020.

### **Pas d'augmentation du tarif de la cantine**

Les tarifs municipaux (piscines, musées, stationnement, activités périscolaires...) de Cherbourg-en-Cotentin sont d'un niveau inférieur aux pratiques des autres villes. De nombreux publics à revenus faibles bénéficient par ailleurs de la gratuité. Pour suivre l'inflation et générer des recettes de fonctionnement, la plupart des tarifs seront revus à la hausse (+ 7,1 %). En revanche, les prix de la restauration scolaire seront identiques à 2022.

### **Les investissements de la Ville**

La Ville doit limiter ses investissements. Sur la mandature, ils sont revus à la baisse en passant de 210 M€ à 190 M€. Ce qui reste exceptionnel ramené à la taille de la ville. Pour autant, les grands investissements contribuant à la qualité de vie et à l'attractivité de Cherbourg-en-Cotentin sont maintenus (équipements publics, Palais des sports Chantereyne, rues piétonnes, voie du Homet), tout comme les investissements récurrents (bâtiments, voiries, parkings, éclairage public...).

La situation financière de la Ville est jugée favorable par la Chambre régionale des comptes. Cette gestion financière saine place Cherbourg-en-Cotentin dans le peloton de tête des communes de même strate (75 000 à 100 000 habitants).

Les atouts de la commune sont : une épargne élevée, une dette saine et maîtrisée (611 € par habitant en 2021 contre 1 510 € en moyenne pour les villes de même importance) et des dépenses par habitant (1 479 €) inférieures de 4,3 % à la moyenne nationale.

La crise sanitaire, la guerre en Ukraine et son impact sur les prix de l'énergie ainsi qu'un certain nombre de décisions gouvernementales ont provoqué, en un temps très court, un renversement des indicateurs sur la base desquels sont construits les budgets.

## 4 LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

### 1) LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS ET DE LA DEMANDE EN ENERGIE

#### **Améliorer la performance du patrimoine et des équipements**

Les projets de rénovation du patrimoine bâti ainsi que les projets neufs gérés par le Pôle patrimoine cadre de vie passent par une analyse thermique de la direction de la performance énergétique et gestion des fluides et par la réalisation ou l'exploitation des audits énergétiques existants le cas échéant. En plus du respect du cadre réglementaire (réglementation thermique, décret tertiaire, décret BACS), les rénovations par élément fixent comme performances minimum celles requises pour l'obtention des certificats d'économies d'énergie (CEE). En 2023, un dossier de CEE a été déposé pour un total de 2 830 MWhCUMAC.

Pour les rénovations globales, la faisabilité d'atteindre le niveau bâtiment basse consommation (BBC) est étudié. Ainsi, plusieurs projets de rénovation globale (notamment le centre social La Mosaïque, l'école Noblet, l'école Mitterrand...) seront en niveau BBC.

Depuis plusieurs années, les luminaires les plus énergivores sont remplacés par des led, plus performantes. Les bâtiments ciblés sont principalement les écoles et les équipements sportifs. Ces actions se poursuivent chaque année.

Enfin, certains bâtiments sont équipés de radiateurs électriques pour le chauffage des locaux. Les matériels les plus vétustes ont été identifiés afin de les remplacer par des convecteurs à inertie et programmables. Fin 2022, 70 radiateurs ont ainsi été achetés pour être déployés dans les bâtiments les plus énergivores. Ils ont été installés au printemps 2023. Une baisse des consommations est donc attendue grâce à ces équipements plus performants mais également par la programmation qui permettra la mise en réduit lorsque les locaux sont inoccupés.

#### **Le pilotage des installations**

Afin d'optimiser ses consommations de chauffage, la Ville a mis en place des programmations adaptées à l'usage des locaux sur de très nombreux sites. Cela a permis la mise en réduit de nuit et pendant les vacances scolaires dans les bâtiments concernés, ainsi que la mise en place de plannings de chauffe dépendants de l'occupation. Par ailleurs, la température de consigne à 19°C a été étendue à l'ensemble du patrimoine, à l'exception des sites sportifs, chauffés à 14°C. Les consignes des piscines ont également été réduites et adaptées aux activités.

La saison de chauffe a également été réduite, pour un démarrage du chauffage au 1<sup>er</sup> novembre.

La Ville développe également les GTC (gestion technique centralisée), ce qui permet d'agir à distance sur les programmations de chauffage et garantit ainsi une meilleure réactivité et une mise en chauffe lorsque c'est nécessaire. Cela permet également un contrôle des températures. Une cinquantaine est actuellement installée et une étude est en cours afin d'en poursuivre le déploiement.

Ainsi, la rénovation du gymnase Nordez a permis de réduire les consommations de 60%, celle de l'école Asselin Dujardin de 30%. Les différents changements de chaudière associés au pilotage des installations ont entraîné une baisse de 30 à 50% des consommations. Les changements pour des led ou des radiateurs électriques plus performants permettent des baisses des consommations électriques de 10 à 30%.

L'ensemble des actions entreprises permet l'amélioration globale énergétique du patrimoine bâti, ainsi que la baisse des consommations et la maîtrise de ses dépenses. En 2023, les consommations ont baissé de 21% par rapport à 2022. En 5 ans, les consommations ont diminué de 21%.

## La gestion de l'eau

L'outil de suivi des consommations des fluides intégrant les données de l'eau, il est désormais possible d'en suivre les consommations. Ainsi, les sites fortement consommateurs, ou dont la consommation connaît des fluctuations anormales, sont analysés. Si une fuite est détectée, des démarches sont alors entreprises pour la réparer. Ainsi, de nombreuses fuites ont été traitées en 2023, représentant près de 40 000m<sup>3</sup>.

## La qualité de l'air

La qualité de l'air fait désormais l'objet d'un suivi, par le biais de l'indicateur CO<sub>2</sub> communicants. Près de 300 sondes ont été installées dans toutes les classes et crèches afin de contrôler la qualité de l'air. Un visuel permet de savoir quand le seuil réglementaire est atteint, il est alors préconisé l'ouverture des fenêtres.

## La Ville s'engage dans un challenge national pour réduire ses consommations d'énergies

Cherbourg-en-Cotentin participe à un challenge d'économies d'énergie à l'échelle nationale. L'objectif du challenge CUBE Ville est de réduire au maximum les consommations énergétiques des bâtiments communaux en agissant sur les usages des occupants et en effectuant des réglages pour optimiser les exploitations. Il s'agit d'un défi ludique et collectif d'une durée d'un an pour accompagner le changement des pratiques en lien avec la sobriété énergétique. Différents points d'étape sont prévus tout au long de l'année pour valoriser les efforts fournis, trouver des solutions aux difficultés rencontrées et partager son expérience.

Il s'agit d'une occasion inédite qui permettra :

- de fédérer les occupants des bâtiments de la Ville autour d'un objectif commun,
- d'apprendre et d'agir concrètement pour la transition énergétique,
- de réduire les factures énergétiques de la collectivité,
- de montrer l'exemple aux citoyens.

En 2022, l'effort collectif dans les « petits gestes du quotidien » a permis à la collectivité de ne pas augmenter sa facture énergétique de plus d'un million d'euros supplémentaires. L'objectif de ce challenge est de continuer à limiter cette consommation. Le challenge a débuté à la fin de l'année 2023 et se poursuivra en 2024.

## Groupe de travail sur la rationalisation des locaux

La Ville a mis en place un groupe de travail sur la rationalisation des locaux pour la gestion du patrimoine bâti communal, afin de mieux inventorier et mutualiser les locaux municipaux.

A titre d'exemple, la halte-garderie Talluau a été cédée.

## Le schéma d'aménagement lumière

Le schéma d'aménagement lumière adopté a permis de définir le programme de rénovation de l'éclairage qui permettra de remplacer 2 000 luminaires obsolètes par des luminaires Leds sur 2ans (2023 et 2024). La suppression de luminaires est aussi une hypothèse de travail. La mise en place de zones d'extinction (00h00-06h00) est soumise à discussion dans le cadre des ateliers citoyens.

## La nouvelle gestion des températures dans les écoles

La saison de chauffe a été adaptée. Le chauffage est mis en fonctionnement le 1<sup>er</sup> novembre dans les écoles. Les consignes de températures sont également adaptées à 19°C dans l'ensemble des établissements scolaires. Les réduits de nuit, week-end et vacances scolaires sont généralisés.

## 2) LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

### Les renouvellements et les achats de véhicules

La Ville optimise la flotte et adapte le parc aux besoins des services, en participant aux choix des véhicules et de leurs équipements. Les aménagements et les équipements des véhicules et des engins sont fonction des besoins et des postes de travail : Bluetooth, aménagement intérieur, signalisation, grue auxiliaire de levage, radiocommande, climatisation, visibilité, ergonomie, rampe ou hayon de chargement...

## 3) LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

### Les installations d'énergies renouvelables

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin poursuit le développement des énergies renouvelables de son patrimoine. Les productions de chaleur sont utilisées directement sur site pour les besoins des bâtiments alors que les productions d'électricité sont vendues.

Nombre d'installations ENR	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Solaire thermique	4	4	4	4	4	4	4	4
Bois	2	2	2	4	4	4	4	4
Géothermie	1	1	1	1	1	1	2	2
Photovoltaïque	2	2	2	2	2	2	2	2

### Le solaire photovoltaïque

Production solaire photovoltaïque en kWh	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Gymnase Jean Jaurès	212 908	198 806	202 011	218 475	227 787	207 409	177 447	183 307
Totem	6 513	6 746	5 091	6 799	6 855	6 376	6 874	6 460

Le développement des énergies renouvelables se poursuit. Ainsi, plusieurs projets de rénovation intègrent des panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité ainsi qu'une chaufferie bois pour la production du chauffage. Sur le site de la Mosaïque, des travaux sont en cours pour la mise en place d'une chaufferie bois ainsi que des panneaux solaires photovoltaïques. La production est prévue en autoconsommation collective, à savoir, consommation prioritairement sur le site, et le surplus sera consommé par les bâtiments de la ville à proximité immédiate. Une installation solaire photovoltaïque est également prévue en autoconsommation collective pour l'école Mitterrand, actuellement en travaux de rénovation globale.

## Le réseau de chaleur urbain

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin gère en délégation de service public le réseau de chaleur d'un équivalent de 2 500 logements sur le quartier des Provinces. La chaufferie centrale est alimentée à 96% au bois et 4% au gaz. En 2022, la ville a signé un avenant en vue d'étendre ce réseau, notamment jusqu'au centre hospitalier et au réseau de chaleur privé de la Divette. Les travaux ont débuté en 2022 et se poursuivent jusqu'en octobre 2024, date de mise en production de la nouvelle installation.

## 5) LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

### Gestion du patrimoine de la commune

La Ville réalise des acquisitions mais aussi des ventes de ces biens immobiliers (terrains, anciens logements, immeubles...) pour gérer au plus près de ses besoins son patrimoine immobilier et réaliser les équipements nécessaires à la conduite de ses politiques publiques.

En 2023, 25 actes authentiques portant sur des mutations immobilières (achats, ventes, transferts de propriété, classement dans le domaine public communal, résiliation partielle de bail emphytéotique, bail rural) ont été régularisés, dont notamment :

- 10 actes portant sur des cessions ;
- 14 actes portant acquisition.

Certaines acquisitions sont réalisées dans la cadre de projets de la collectivité : bus nouvelle génération, renouvellement du quartier des Horizons, opération de restauration immobilière...

Par ailleurs, la Ville valorise ses terrains acquis en l'attente d'aménagement au travers de commodats et de baux ruraux. 158 de ces parcelles (104ha 64a 54ca) appartenant à la collectivité sont actuellement gérées en commodats ou convention de mise en exploitation ; soit en partenariat avec la société d'aménagement foncier (SAFER) par convention de mise à disposition soit par convention de commodat, soit sans occupation directe, entretenues par la Ville.

En 2023, 902 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ont été déposées par les notaires et instruites par les services de la commune, en lien avec la Communauté d'agglomération du Cotentin, concernant les mutations immobilières intervenues en 2022 sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Elles permettent l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de propriété lorsqu'une opération d'aménagement le justifie, en lien avec la Communauté d'agglomération du Cotentin qui est titulaire de ce droit.

### Les systèmes d'information au service du personnel dans la vie quotidienne

- Pilotage des activités de nettoyage de la voirie : à travers l'installation de tablettes géolocalisées et de la solution EAZY COLLECTE, la Ville peut optimiser la création des circuits et suivre en temps réel l'avancée des tournées. La tablette fait office d'assistant mobile que les conducteurs emmènent en tournée chaque jour lors des tournées de nettoyage de la voirie : sélection de la tournée, guidage, relevé d'anomalie, prise de photo, etc.

- Restauration collective : afin d'accompagner le projet politique d'installation de la nouvelle cuisine centrale à l'espace René LE BAS, la collectivité s'est dotée du progiciel Unirest qui répond aux besoins en gestion de plans alimentaires, de menus, de production, de stocks.

- Télétravail : la Ville favorise l'ergonomie du poste de travail dans le cadre de la mise en œuvre du télétravail. Pour les agents qui ne sont pas équipés de PC portable, la collectivité met à disposition un client léger de type Raspberry avec un écran de taille supérieur à 20 pouces. Les Raspberry ont l'avantage de consommer très peu d'énergie. 154 agents ville et CCAS en ont été dotés en 2023.

## 5 LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

### La mise en place d'une politique « achat »

Les travaux de l'atelier municipal de l'achat public (AMAP) ont abouti à la rédaction d'un guide « politique achat – règlement intérieur de l'achat public » formulant des préconisations et fixant des orientations aux directions / services pour la mise en œuvre de leurs procédures de commande publique. Les objectifs de ce guide sont de garantir :

- un achat sécurisé par la formalisation d'une charte de déontologie ;
- un achat simplifié par la mise en œuvre des facilités autorisées par le code de la commande publique pour les achats inférieurs à 40 000 € HT ;
- un achat de proximité par la réaffirmation du principe de l'allotissement ;
- un achat outil de la politique municipale par l'adoption de critères de choix traduisant les engagements de la collectivité en matière de politique achat et de politiques publiques ;
- un achat performant par le développement du sourcing ;
- un achat inscrit dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place du « contract management » ou suivi de contrat.

Les objectifs exposés ci-dessus s'articulent autour de trois axes : moderniser, sécuriser et orienter la politique achat de la collectivité afin de s'orienter vers une politique achat dynamique et engagée.

Afin d'orienter la politique achat de la collectivité, ont été adoptés des critères de choix traduisant les engagements de la collectivité pour promouvoir un achat responsable. Le code de la commande publique stipule que le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base d'un ou plusieurs critères objectifs, précis, liés à l'objet du marché public / à ses conditions d'exécution. Le choix des critères fixés traduisant l'engagement de la collectivité en matière de politique achat, mais aussi de manière plus générale de politiques publiques (DD, insertion ...). L'intégration de critères RSE dans l'ensemble des marchés de la collectivité traduit sa volonté de s'engager sur les aspects sociaux et environnementaux de la commande publique et anticipe l'évolution du cadre législatif et réglementaire qui s'imposera à tous les acheteurs publics à l'horizon 2026.

Désormais le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse ne s'opérera donc plus sur une dualité de critère (prix / valeur technique) mais sur la base de différents critères intégrant systématiquement des aspects RSE.

### L'écriture du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Des ateliers ont permis d'écrire en 2023 les prémices du SPASER. Celui-ci devrait être finalisé en 2024.

### Economie de la fonctionnalité : un marché de location de vêtements de travail

Au mois de mars 2023, un nouveau marché de location/entretien de vêtements de travail a été mis en place. Ce marché de location de vêtement vise à effectuer des économies mais également à limiter les externalités (déchets) négatives de la Ville : les vêtements usagers ne sont pas jetés mais retournés à l'entreprise qui les récupère et en fournis de nouveaux en cas de besoin.

## 6 LA CERTIFICATION, L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

### 1) CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE RÉSILIENT ET TOURNÉE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Les différents programmes transversaux de la collectivité que sont l'Agenda 21, le projet éducatif social local (PESL) et l'analyse des besoins sociaux (ABS) abordent de nombreux thèmes communs.

Afin d'amorcer la construction d'un nouveau projet de territoire, résilient et organisant la transition écologique et sociale, un travail de fusion des principaux programmes d'actions transversaux de la commune a été effectué.

L'objectif était d'avoir un état des lieux de tout ce que fait la Ville dans ces domaines.

Face aux contraintes budgétaires ainsi qu'aux enjeux environnementaux et climatiques qui s'imposent à la collectivité, il apparaît évident que des choix doivent être faits et qu'une orientation politique claire doit être prise.

Ainsi, après cet état des lieux, un travail s'est engagé avec les élus afin de les accompagner dans la construction de la vision du territoire à 20 ans.

C'est dans cette perspective que les membres de la majorité municipale ont été formés à la Fresque du climat et qu'il leur a été proposé un séminaire de deux jours sur les enjeux de transition écologique et sociale.

Ce travail se poursuivra en 2024 notamment avec d'autres conférences et accompagnements.

En 2024, l'objectif sera d'avoir une vision politique claire du territoire à 20 ans et des domaines d'engagements prioritaires.

S'ensuivra la rédaction d'un programme d'actions afin de mener à bien cette vision du territoire résilient à long terme.

### 2) LES LABELS, CERTIFICATIONS ET AGREMENTS

#### **La démarche d'amélioration continue transversale des résidences autonomie**

Les évaluations internes des résidences autonomie du CCAS ont permis de dresser les points forts et axes d'amélioration du service. Afin de développer la coopération ont été nommées des référentes d'actions particulières. La feuille de route co-construite, déclinée en fiches actions pour 2023 et 2024.

Elle définit 6 thématiques :

- s'assurer du bien-être des usagers ;
- s'assurer de la sécurité des usagers ;
- développer les ressources humaines ;
- développer la sécurité et améliorer les conditions de travail des agents ;
- développer les outils techniques ;
- construire les « projets d'établissement ».

#### **Le label Territoire engagé transition écologique – climat air énergie**

Le label Territoire engagé transition écologique – climat air énergie européen porté et diffusé en France par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques en particulier les plans climat énergie territoriaux. Il certifie les politiques publiques en énergie.



La commune est labellisée et travaille dans les domaines suivants :

- domaine 1, planification du développement territorial ;
- domaine 2, patrimoine ;
- domaine 3, approvisionnement Énergie Eau Déchets ;
- domaine 4, mobilité ;
- domaine 5, organisation interne ;
- domaine 6, communication et coopération avec les acteurs du territoire.

	2019	2020	2021	2022
Score de la labellisation	42,7%	45,8 %	47,2	49,2

Fin 2022, le premier cycle de la démarche se termine sur un score de 49,2 % du potentiel de points. Cherbourg-en-Cotentin reste au niveau « 2 étoiles » sur 5.

En 2023, un nouveau cycle de 4 années démarre, avec le soutien d'un nouveau conseiller externe. Un état des lieux a été commencé, il sera suivi de la définition d'un programme d'action dont l'élaboration sera coordonnée avec le projet de territoire.

Il est attendu dans ce nouveau cycle un passage rapide au niveau « 3 étoiles » et la prise en compte des préconisations faites par l'ADEME. En particulier, le dernier suivi annuel a relevé la nécessité que le prochain cycle soit l'occasion de construire une réelle feuille de route climat-air-énergie, avec une stratégie, des objectifs chiffrés et un suivi de résultats.

Parmi les thèmes de travail qui seront à prendre en compte dans ces 4 années, on trouve en particulier :

- l'adaptation au changement climatique des projets ;
- la sobriété foncière ;
- le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- les achats responsables.

### 3) LES RAPPORTS POUR EVALUER ET COMMUNIQUER

Pour rendre compte de son activité, la commune produit et reçoit chaque année des rapports transversaux ou thématiques que les services publics soit gérés en régie ou via une délégation de service public. Font ainsi l'objet d'une livraison annuelle :

- compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité ;
- compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture de gaz ;
- compte rendu d'activité du concessionnaire du réseau de chauffage urbain ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Grimesnil-Monturbert de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Tôt-Sud-Margannes ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bassins ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement du secteur Chardine ;
- bilan d'activités de la saison du Trident ;
- bilan d'activités de la Brèche ;
- bilan d'activités des musées ;
- bilan d'activités du Point du Jour ;
- bilan des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine de la commune ;
- bilan d'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électrique ;

Ces rapports sont consultables sur demande.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024



ID : 050-200056844-20240417-DEL2024\_062A-DE

# LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

